Extrait des Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg — Année 1905, Tome XL.

GUIDE illustré du Musée lapidaire-Romain d'Arlon

PAR

J.-B. Sibenaler,

CONSERVATEUR DU MUSÉE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, ETC.

PRIX : 4 frs.



La 1re édition de cet ouvrage est inscrite au catalogue des livres à donner en prix dans les établissements d'enseignement moyen soumis au régime des lois du 1er juin 1850 et du 15 juin 1881.

Don de M. le Ministre de l'Instruction publique, du 8 janvier 1906, 2e Son no 642.

Guide illustré

du Musée lapidaire-Romain

d'Arlon

(LUXEMBOURG-BELGE).

GUIDE

illustré du Musée

lapidaire-Romain

d'Arlon

Contenant de nombreuses photogravures des monuments romains, expliqués et décrits

PAR

J.-B. Sibenaler,

CONSERVATEUR DU MUSÉE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, ETC.



ARLON

Imprimerie et Lithographie F. BRUCK

1905.



Préface.

La société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art n'existe réellement que depuis l'année 1847.

C'est à l'initiative même du Gouvernement que l'on doit sa création. A la suite d'une demande faite en 1846, la Députation permanente prit un arrêté décidant la fondation dans la province de Luxembourg d'une *société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art*. Le 16 août 1847, la société fut installée par M. le Gouverneur Smits et il faut rendre hommage aux hommes éminents qui présidèrent à ses débuts : MM. Watlet, procureur du Roi, Prat, chef de division au Gouvernement provincial, Noblom, chef de bureau à la même administration, Tinant, député permanent et Würth, conseiller communal.

C'est à partir de l'année 1867 que la société changea de nom et prit, on ne sait pas trop pourquoi, le titre d'*Institut archéologique du Luxembourg*.

La société, une fois créée, ne cessa de prospérer et de rendre des services précieux à la science archéologique.

De son côté, après de modestes débuts, le musée d'abord installé dans une salle du Gouvernement provincial, prit de l'extension et ses collections s'enrichirent rapidement.

Mais la partie la plus importante de ses richesses consiste dans ses nombreux monuments, bas-reliefs et pierres à inscriptions épigraphiques. On peut déclarer, sans contredit, que ces collections sont les plus riches de la Belgique, et elles ont, d'ailleurs, toujours été l'objet des recherches des érudits.



Toutes les photographies sont des clichés de M. Sibenaler.

Vue de l'une des trois salles du musée archéologique d'Arlon.

Dans son histoire de Clovis (1), G. Kurth s'exprime comme suit à propos des monuments du musée d'Arlon :

« En rôdant au milieu des bas-reliefs d'Arlon ou de Neumagen, on est transporté en pleine civilisation romaine et partout on a autour de soi l'illusion d'une vie pleine d'activité et de mouvement. Chacun vaque à sa besogne dans le calme quotidien du travail : des marchands vendent du drap, des propriétaires reçoivent des redevances de leurs fermiers, des pédagogues fustigent des élèves récalcitrants, des femmes sont occupées à tisser de la toile, des époux se tiennent par la main avec une expression de tendresse, des malades se soulevant de leurs lits, dictent leurs dernières volontés. Puis ce sont des chasseurs lancés éperdument, avec leurs lévriers à la poursuite de quelque vieux sanglier des Ardennes, ou des cavaliers qui se précipitent au galop de leurs montures dans la direction de quelque ennemi invisible, ou foulant aux pieds un vaincu.....

(1) G. Kurth, Histoire de Clovis, p. 19 et 20.

Quant aux arts ils furent cultivés avec succès, surtout pendant la belle époque de l'Empire qui est le II[e] siècle. C'est dans le pays même qu'on a dû prendre et qu'on a trouvé les artistes qui ont dessiné les grands monuments, et les ouvriers qui les ont exécutés. Nul doute que la majorité de nos statues et de nos bas-reliefs ait été faite sur place et soit due à des ciseaux indigènes. Et il y a dans ces œuvres, à côté de pièces qui trahissent une exécution grossière ou une inspiration tarie, beaucoup de produits d'une facture excellente et d'un modelé très pur qui ne seraient pas indignes d'une mention dans l'histoire de l'art.

Il faut lire ces œuvres de pierre, il faut les parcourir l'une après l'autre dans leur pittoresque multiplicité comme on feuilleterait les pages d'un volume illustré : mieux que des textes écrits, elles nous racontent la vie intime de la Belgique romaine. Ce sont les tombeaux seuls qui nous les ont fournies ; car le tombeau, cette porte ouverte sur l'autre vie, n'est pour les Bomains qu'un miroir qui reflète celle-ci en y ajoutant le charme douloureux de ce qui est à jamais perdu. Ces monuments funéraires nous offrent la vive et saisissante image d'un monde que leur réalisme rapproche de nous avec une puissance d'évocation étonnante ».

Ces pensées profondes de l'éminent professeur Kurth résument tout le but que je poursuis en publiant le présent guide.

* * *

Je constate, en général, que nos monuments sont des pierres tombales, amenées en ville au IV[e] siècle, lors des invasions des barbares, qu'ils remontent à l'époque gallo-romaine, qu'ils étaient placés le long des voies romaines ainsi que l'indique, d'ailleurs, la fin d'une inscription qui se termine par ces mots AVE VIATOR VALE VIATOR, bonjour voyageur, au revoir voyageur ! C'était le salut au passant (Voir n° 9).

Il y a eu certainement des établissements importants à Arlon ; j'en ai signalé un au marché au beurre, un autre près de la caserne et plusieurs près du pont de Sesselich (1) ou viaduc du chemin de fer. Mais on ne sait que penser en présence du grand nombre de monuments et fragments sculptés qui existent au musée et de ceux qui sont perdus par des remplois et des expéditions à l'étranger.

Ce sont presque toutes pierres tombales, mais, à moins de les avoir amenées de loin, il a fallu une population importante alors que la ville n'est connue que sous le nom d'*Orolaunum-Vicus*.

---

(1) Sibenaler, conférence, Poncin, imp. 1897.

On a rarement trouvé une tombe romaine, il semble cependant que l'on aurait dû faire des trouvailles de l'espèce ; où était le cimetière d'Arlon, par où passait la voie romaine bordée de ces riches monuments funéraires, quel était leur emplacement, où sont les substructions ? ce sont là autant de points obscurs à éclaircir pour l'histoire d'Arlon, et je souhaite vivement que la lumière se fasse !

Une hypothèse me sera permise cependant, elle n'est pas sans fondement : près du pont de Sesselich en déblayant les terrains pour la construction des maisons occupées par les piqueurs du chemin de fer, on a trouvé un tronçon de voie romaine ; en dessous de l'abattoir on a trouvé, lors des travaux exécutés par la ville pour l'épuration des eaux des égoûts, un autre tronçon de voie romaine profondément sous terre, paraissant venir du moulin Lampach et se dirigeant vers le remblai du chemin de fer. Les romains auraient-ils longé le mamelon de la ville, venant par Viville, derrière la gare, toujours évitant la côte pour arriver à l'emplacement de l'Arlon-Romain primitif ?

Je livre cette supposition au lecteur et s'il lui prend la fantaisie de se promener du côté du moulin Lampach, endroit pittoresque, solitaire et bien situé pour rêver, il pourra en présence du débouché du chemin de Viville remarquer la profonde tranchée et l'endiguement général fait en partie par la main de l'homme et permettant de créer un très vaste étang allant du dit moulin jusqu'aux sources de la Semois près de la route de Longwy. La digue artificielle a été coupée pour permettre l'assèchement des fertiles prairies que l'on voit actuellement, et la Semois a repris son cours normal vers Viville, Stockem et Heinsch.

A bien considérer cette digue on constate qu'elle formait réellement un barrage entre les deux montagnes qui se resserrent à cet endroit et qui portent elles-mêmes des traces de coupes artificielles pour contenir les eaux qui devaient s'accumuler à cet endroit. Il faut tenir compte de l'affaissement des terrains et on aura une idée de ce que ce barrage pouvait présenter de force à une époque reculée. Sur un ancien plan de la ville d'Arlon au XVIe siècle (1), on voit encore cet étang qui est précédé de deux autres sur le cours de la Semois jusqu'à sa source. Le premier est indiqué près du vieux cimetière, le second vers le *Haussmansweyer* (étang Haussman). D'après ce plan, la Semois traversait les trois grands bassins désignés sous le nom de *fons*, trois fois répété, mot fréquemment employé par les romains pour indiquer les fontaines et les sources.

Cet étang qu'il serait même facile de rétablir aujourd'hui si la route passant près de l'abattoir et le remblai du chemin de fer n'existaient pas, était alimenté par les sources de la Semois qui partent pour ainsi dire de la crête de séparation des deux bassins du Rhin et de la Moselle dont la route de Longwy forme l'extrême limite.

Le rétablissement du dit étang du moulin Lampach jusqu'à la route de Neuf-

(1) Atlas de Deventer. — E. Tandel — Arlon.

château formerait encore actuellement pour Arlon une attraction extraordinaire permettant le canotage, le patinage et autres sports agréables.

A défaut d'abondance d'eau, les romains formaient un *lacus*, large bassin découvert ou réservoir artificiel contenant une provision d'eau fournie par les aqueducs généralement décorés d'ornements et de fontaines de marbre et servant à embellir la ville, en même temps qu'il donnait aux pauvres du voisinage qui ne pouvaient amener l'eau dans leurs propres maisons, une provision abondante et toujours accessible de cet élément nécessaire.

Les sources de la Semois sont nombreuses ; elles forment des ramifications partant 1° de la prairie Sonnetty (route de Longwy), point le plus éloigné de la crête de séparation des deux bassins ; 2° des tanneries (Larrekaul) où une source sort au milieu d'une pierre percée d'un trou ; 3° dans la prairie Hollenfeltz (actuellement Tesch-Richard) il y en a plusieurs dont une notamment au milieu d'un trou très profond laisse voir des sables mouvants dans des tourbillons d'eau ; 4° de l'étang Reuter ; 5° du Haussmansweyer ; 6° des plaines de Schoppach ; 7° du moulin Lampach ; 8° de la sainte Croix et des prairies du Hunebour ; 9° de l'abattoir ; 10° du lavoir public ; 11° de la Posterie ; 12° du Carmelitenweyer ; 13° du Mertzweyer. Toutes ces sources réunies forment dans les prairies de Viville et du moulin Lampach dit Neumoulin une rivière assez puissante.

Bien qu'il soit dangereux de se lancer dans les questions étymologiques, je me permettrai cependant de m'y risquer et de déduire de l'existence de toutes ces sources que la ville d'Arlon, *Orolaunum-vicus* sous les romains, tire son étymologie de *or*, *origo*, source. Toutes les localités du Luxembourg dont le radical du nom est Or (Orval, Orgeo, Ortho, etc.) doivent l'origine de leur nom aux sources qui s'y trouvent : Avoir sa source dans une montagne, *in monte originem habere*.

En France, une quantité de villes dont le nom commence par *or*, tirent leur étymologie de l'origine des sources qui s'y trouvent.

A propos des sources de la Semois, M. G. Kurth, l'éminent historien Arlonais, a adressé une lettre à M. le Bourgmestre Ensch-Tesch, lettre dont je reproduis ci-après le passage ayant trait à cette question (1) :

> « En troisième lieu je voudrais vous faire comprendre le charme extraordinaire qu'avait la source de la Semois jaillissant au pied de notre ville, du sein d'une maçonnerie attestant que nos ancêtres païens lui rendaient un culte, comme on en rendait un à la source de tous les cours d'eau. Ce n'est pas chose si banale qu'une ville donnant naissance à une rivière, et qu'une rivière dont la source garde encore l'encadrement sacré que lui avaient donné nos ancêtres Celtes ou Romains. »

---

(1) Echo du Luxembourg du 6 décembre 1904.

De là à penser aux habitations lacustres de l'âge de la pierre polie, serait peut-être aller trop loin, mais il ne faudrait cependant s'étonner de rien en présence des découvertes récentes faites un peu partout, notamment en Lorraine, sous la direction du distingué géologue le dr L. Van Werveke (1).

Les mardelles désignées sous les noms *die maren oder mertel*, *mardellen*, ont aussi fait l'objet d'une étude spéciale pour le Luxembourg par M. l'abbé Loes, au congrès d'archéologie d'Arlon, en 1899. Elles sont nombreuses en notre pays, mais peu fouillées de sorte que la présence de pilotis (*palafitti*), n'est pas constatée. Les habitations lacustres sont aussi désignées sous le nom de *palafittes*. A Altriper et à Leyweiler (Lorraine), on a constaté la présence de nombreux pilotis.

On connait les palafitti préhistoriques du canton de Zurich (Robenhausen), d'autres à l'âge du bronze et du fer en Italie, en Autriche, etc. Elles furent longtemps indispensables à l'existence et à la sécurité des peuples.

Les mares *artificielles* sont également très répandues en Italie, elles portent le nom spécial de *terramares*, et sont toutes d'origine préhistorique. On y trouve des dépôts lacustres très fertiles dont on se sert même comme engrais.

On voit qu'il n'y a rien d'impossible, car si une des digues du moulin Lampach a été construite incontestablement pour activer la roue hydraulique qui s'y trouve encore, mais qui ne fonctionne plus depuis peu d'années, on ne peut admettre que la 2e digue qui fait l'effet d'une montagne naturelle, plantée de grands sapins, ait été élevée dans un but analogue. Elle a occasionné un travail colossal et en la fermant, toutes les fertiles prairies qui la précèdent vers Arlon, étaient submergées d'eau et par conséquent perdues pour le cultivateur. Elles sont tellement productives que l'on y fait plusieurs coupes et les premières de la fenaison.

*
* *

Une constatation très importante est à faire au sujet des lieux-dits d'Arlon et des alentours de la ville, c'est qu'aucun d'eux n'a trait à une haute antiquité : A l'exception du nom de *Schentzé* (petit camp) pas un nom caractéristique n'a trait à l'occupation romaine. Il n'y a pas de *Rœmerberg* ni de *Rœmerstrasse* ; il semble cependant que le nom de *Kiem* si souvent employé dans la partie allemande pour désigner la chaussée romaine, aurait dû figurer dans les lieux-dits du cadastre.

*
* *

Il s'est produit à Arlon ce qui peut être constaté dans bien des endroits : A Périgueux, par exemple, où une portion des murs de la cité est presque entière-

(1) Jahr-Buch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde, 1903 — Altriper Mare, Leyweiler Mare.

ment formée de grandes pierres sculptées ; à l'extérieur du Castellum de Jublains, on constate que le mur est fondé, dans quelques parties, sur des fûts de colonne et sur d'autres débris à larges trous pour les attaches en fer. Une des tours du château de Larcay repose aussi sur des pierres sculptées, des fûts de colonnes ont même été sciés au milieu pour faire des assises (1) ; à Arlon, également les murs des remparts romains, élevés à la hâte lors des invasions, recèlent des monuments anciens mais principalement des pierres tombales.

Pourquoi plutôt des pierres tombales ?

Certains auteurs ont voulu voir dans ce fait le culte des morts et l'empêchement des actes de vandalisme ; je pense qu'il faut tenir compte que ces masses énormes convenaient pour élever rapidement des fortifications. Les monuments ne sont jamais complets et plusieurs ont été entaillés par les constructeurs pour obtenir des assises solides.

Il est établi que les monuments romains d'Arlon sont sculptés dans une pierre provenant des carrières de Differdange, situées dans le Grand-Duché de Luxembourg, ce qui les rend facilement reconnaissables. Je n'aurai donc pas à revenir chaque fois sur ce sujet.

Je dois constater ici, ainsi que je le fais chaque fois dans le cours de mes recherches, que la numismatique est d'un grand secours dans les constatations des trouvailles. Ainsi vers la gare ou dans le bas de la ville, les monnaies que l'on découvre au fur et à mesure, datent des premiers temps de la conquête de la Gaule : on a trouvé notamment des bronzes de Néron, de Faustine, de Hadrien, d'Antonin, d'Agrippa. Dans le haut de la ville les trouvailles sont plus rares, on découvre des pièces de Constantin, de *Flavius Magnence*, de Gratien et de Valentinien.

En ce qui concerne Arlon à l'époque romaine, on ne possède que les monuments romains et les vestiges dont j'ai parlé, les futures découvertes en diront peut-être plus. Arlon n'est cité que dans l'itinéraire d'Antonin sous le nom d'*Orolaunum vicus* et la carte de Pentinger découverte à Worms est muette au sujet d'Arlon.

Pline, le naturaliste, qui florissait au commencement du II[e] siècle, ne mentionne aucune ville de la Belgique mais il donne des renseignements sur les peuplades qui habitaient cette contrée. Il décrit la fontaine minérale de Tongres, mais il paraît plutôt désigner le pays Tongrois que la ville de Tongres (2).

M. Demarteau, professeur à l'Université de Liège, dans une étude qui vient de paraître, sous le titre de *L'ardenne Belgo-Romaine* (3), dit qu'il faut rapprocher de l'épigraphie de Trèves celle d'Arlon, moins étendue, mais dont

---

(1) De Caumont, p. 638 et suivantes.

(2) Schayes, les Pays-Bas, etc., tome II p. 187.

(3) Demarteau, Bull. de l'Inst. Liège. Année 1904, p. 164.

plusieurs documents paraissent plus anciens. D'ailleurs, de toutes les stations romaines de notre Belgique, celle d'Arlon est la plus riche en inscriptions : elle a fourni comme on l'a dit plus à elle seule que tout le reste du pays. Et pourtant que de pertes subies !

Arlon mérita le nom de « Panthéon de la Belgique » que lui décerne le P. Bertholet, énumérant d'après A. Wiltheim les monuments perdus.

L'appréciation récente d'un savant tel que M. Demarteau, m'encourage à publier enfin le fruit de mes recherches et des observations faites pendant ma longue carrière de conservateur du musée archéologique d'Arlon.

*
* *

Avant d'entreprendre la description des monuments du Musée archéologique d'Arlon, il me paraît utile de déclarer que je n'ai jamais eu la prétention de faire une œuvre impeccable; au contraire, je redoute de faillir à la lourde tache que j'ai entreprise, je ne me dissimule pas les difficultés sans nombre qui se présenteront sur mon chemin; mais je ne puis hésiter davantage, il y a trop longtemps que les savants attendent la publication d'un catalogue complet, non pas avec des dessins plus ou moins fantaisistes, mais avec de bonnes photogravures, permettant de juger mieux qu'en face des monuments mêmes. On sait, en effet, que la photographie est tellement fidèle qu'elle fait connaître des détails qui échappent à l'œil nu ; j'en ai eu l'expérience, car étant conservateur du dit musée depuis 1886, ce n'est que depuis que j'ai photographié moi-même nos pierres, que tous les jours je découvre des données nouvelles.

Comme preuve de ce que j'avance, je citerai l'histoire d'Arlon par Prat ; ni l'auteur ni le dessinateur des pierres qui se trouvent dans l'atlas n'ont remarqué des détails très significatifs ; moi-même j'ai longtemps fréquenté le musée, j'ai fait transporter une première fois ces monuments de la cave du Palais de Justice dans la rotonde du musée et ensuite de cette rotonde dans les salles actuelles, sans remarquer dans toutes les parties des choses qui aujourd'hui ne me laissent aucun doute, quant aux objets et aux scènes que les artistes romains ont voulu représenter sur leurs monuments, objets et scènes absolument classiques dont on trouve des parallèles dans les ouvrages des auteurs connus et dans les musées de Rome, du Louvre, d'Arles, de Trèves, de Metz et autres.

L'archéologue aime à établir ces parallèles pour fonder d'une façon certaine et irréfutable son appréciation ; j'aurai recours à ces comparaisons en citant les sources.

Quoi qu'il en soit, je n'entends pas être infaillible ; si je me trompe, je me retrancherai derrière le proverbe *errare humanum est* et je prierai humblement mes contradicteurs de faire mieux ce dont je n'aurai garde de me plaindre.

L'histoire d'Arlon par M. Prat date de 1873, depuis lors on a fait de nombreuses découvertes et on en fait tous les jours ; il est donc désirable que le catalogue soit tenu au courant, c'est là mon but principal et je rends hommage à M. Prat pour tout ce qu'il a fait en vue de la conservation de ces précieux monuments du passé ; sans lui et sans l'assistance de ses dévoués collaborateurs, que seraient-ils de venus ? Ils auraient, sans doute, subi le même sort que les autres monuments qu'il a décrits selon Wiltheim et qui ont malheureusement disparu.

Comme ces derniers ont déjà été décrits par Wiltheim et par Prat, je n'entreprendrai pas la tâche de les examiner de nouveau puisqu'on n'en possède que des dessins rudimentaires; il m'arrivera seulement d'en faire un rapprochement avec ce qui existe, le cas échéant ; je considère cette tâche comme accomplie dans son ensemble et je laisse à d'autres le soin d'une revision peut-être plus complète.

Mon but principal est de guider le visiteur par un ouvrage illustré et de lui rendre la visite du musée facile, instructive et attrayante.

Mon catalogue n'est d'ailleurs pas fait seulement pour les archéologues mais aussi pour le public en général, pour les membres du personnel enseignant qui visitent le musée avec leurs élèves où, par voie intuitive, ceux-ci reçoivent une leçon d'histoire bien plus instructive que tout ce qu'ils peuvent apprendre par cœur dans les livres classiques.

A ce titre, le catalogue trouverait sa place dans les bibliothèques publiques et dans les bibliothèques des écoles.

* * *

Quant aux inscriptions épigraphiques elles ne pouvaient être lues que par des épigraphistes qui en ont la spécialité. MM. Wiltheim, Roulez, Engling, Steiner, Felsenhart, Loes, Birnbaum, Prat et Schuermans ont bien traité ces questions, mais à côté d'eux il y avait l'érudit M. Zangemeister de l'Université de Heidelberg, collaborateur de M. Mommsen, ensuite M. A. von Domaszewsky de l'Université de Heidelberg, et enfin M. J.-P. Waltzing, professeur d'épigraphie de l'Université de Liége.

Ce dernier a publié, en 1904, sous le titre « *Orolaunum vicus, Arlon à l'époque Romaine, ses inscriptions, ses monuments et son histoire* (1) », toutes les inscriptions qui sont conservées au musée d'Arlon. C'est à cet auteur que je renverrai ceux qui voudront approfondir ces questions spéciales. Je me contenterai de donner la vue des pierres et un résumé très succinct des inscriptions d'après Waltzing qui sont également celles admises définitivement dans le *Corpus inscriptionum latinarum* (2) publié à Berlin et que les amateurs pourront aussi consulter.

(1) Louvain, Charles Peeters, libraire-édit.

(2) Berolini apud Georgium Reimerum.

M. Waltzing, outre ses connaissances spéciales, était admirablement placé pour donner ce travail; non seulement ses titres lui facilitaient sa tâche, mais encore, étant enfant du pays, il y revenait souvent et, attiré par ses goûts pour l'épigraphie, il trouvait au musée d'Arlon un champ assez vaste d'expérience dont il a profité et fait profiter la science archéologique.

*
* *

Toutes les pierres du musée d'Arlon porteront dorénavant un numéro spécial qui sera celui du catalogue définitif ainsi que cela existe pour tous les musées similaires. Ce numéro peut être donné actuellement attendu que tout est disposé de façon à rendre les visites faciles ; les salles sont désignées comme suit : Salle I, Salle II, Salle III. Le tout étant parfaitement installé, je fais des vœux pour que tout changement soit évité à l'avenir afin de ne pas détériorer davantage les sculptures et de respecter enfin le classement adopté après tant de laborieux efforts.

Tout est, d'ailleurs, installé très convenablement, en bonne lumière ; on peut étudier les pierres sur toutes leurs faces et les archéologues étrangers de même que « *le musée belge* » en ont témoigné toute leur satisfaction (1).

C'est l'administration communale d'Arlon qui, sous la direction intelligente de son distingué Président et Bourgmestre M. Ensch-Tesch, a fait tous les frais d'installation. Remercions la comme nous remercions aussi tous ceux qui ont encouragé la publication du présent catalogue, notamment M. le Ministre de la Justice (van den Heuvel), le Ministre de l'Intérieur (de Trooz), le Ministre de l'Agriculture (van der Bruggen) ; ces deux derniers sont intervenus par des subsides sur les crédits de leur Département.

C'est également pour répondre à un vœu exprimé dans les termes ci-après par un journal d'Arlon, que j'ai entrepris ce travail espérant qu'il sera favorablement accueilli par mes compatriotes et les savants étrangers.

> « *Au Musée.* — Une bonne nouvelle pour les amateurs d'archéologie.
>
> La Ville vient de faire procéder, sous la direction de M. Sibenaler, conservateur du Musée archéologique, à l'installation des pierres romaines dans les nouveaux locaux qui leur sont affectés au rez-de-chaussée des bâtiments intérieurs de l'Ecole des garçons.
>
> Après avoir, faute de locaux plus convenables, voyagé du gouvernement provincial aux caves du Palais-de-Justice, et de là dans le sous-sol de la rotonde de l'école, ces témoins vénérables de l'ancien *Orolaunum* — qui constituent une collection de grand intérêt et d'une incomparable variété — reviennent en quelque sorte au jour, et leur réunion, dans un cadre bien approprié, constituera certes, pour le simple touriste comme pour le savant en *us*, une attraction sérieuse.

(1) Musée belge du 15 janvier 1904, p. 21. Waltzing, *Orolaunum vicus*.

D'ici à quelques jours, le nouveau Musée — qui n'est que l'entrée en matière de projets importants de mise en valeur et de meilleur aménagement de toutes nos collections — sera accessible au public : déjà, les pierres sont en place, disposées en pleine lumière de façon à en permettre l'examen détaillé et l'étude complète : il ne reste plus à donner aux locaux qu'un brin de toilette.

Nous ne croyons pas nous avancer en prédisant que, même pour ceux qui croyaient bien connaître nos richesses archéologiques, ce sera une véritable révélation.

Un détail intéressant : M. Sibenaler a tenu à photographier toutes les pierres, au fur et à mesure de leur mise en place : il y a là tous les éléments d'un catalogue complet et méthodique que l'Institut archéologique voudra sans doute mettre à la disposition du monde savant ».

Paraissant à la veille des fêtes du 75e anniversaire de notre indépendance nationale, j'offre mon guide à toutes les personnes qui visiteront à cette occasion la ville d'Arlon et particulièrement les collections lapidaires de son musée archéologique ; je pense apporter ainsi une modeste pierre au monument élevé par tant de Belges, par tant d'années de paix et de prospérité sous l'égide de la dynastie belge et de son souverain Léopold II.

J.-B. SIBENALER.

Arlon, le 7 décembre 1904.

Salle I.

N° 1.—Tête en marbre blanc, provenant de Messancy, à 11 kilomètres d'Arlon.

C'est un très beau travail qui indique évidemment qu'il y avait d'autres statues importantes dans la région. Il existe aussi à Messancy, dans le parc de M. de Mathelin, un autel (ou socle, postament) à quatre divinités dans le genre de l'ara d'Amberloup.

Ab Jove principium (*Virgile*).



Cliché de M. J.-B. Sibenaler — Musée d'Arlon. Tête en marbre blanc. Grandeur naturelle. — 33×22×22

Pierre (non décrite par Prat) donnée au musée par M. de Lafontaine, Gouverneur du Luxembourg.

La façon de friser les cheveux, coupés d'abord à la Titus, comme du temps de l'empereur romain de ce nom (40 ans après J. C.), donne à cette tête une date certaine et fait remonter la sculpture à la même époque.

C'est une des principales pièces du musée d'Arlon et qui établit qu'il y avait des statues d'un beau travail artistique (1).

On trouve exactement le même modèle, coiffure et type de figure, l'œil plein (sans que le cristallin soit en creux), au musée de Naples dans le buste de Julie, fille de l'empereur Titus et de Marcia Furnilla, née vers 65 de notre ère, épouse de Flavius Sabinus, petit-fils de Vespasien. Elle fut placée au rang des divinités.

En comparant le type connu du musée de Naples avec celui d'Arlon, on ne pourrait guère constater de différence ni dans la coiffure, ni dans la sculpture.

Sur une intaille dont le dessin figure sous le n° 3971 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines publié par Saglio et Daremberg*, on trouve une coiffure analogue. Cette intaille représente également Julie, fille de Titus (2).

---

(1) Malgré l'avis contraire de M. Buls, dans une lettre adressée à M. Ensch, Bourgmestre, lettre publiée par l'Echo, le 24 novembre 1904. Il va de soi que cette statue n'était pas isolée et où on a trouvé la tête, le restant a dû exister. Messancy a fourni plusieurs trouvailles de l'époque romaine.

(2) Bernoulli, Röm. Ikonographie.

N° 2. — **Socle de statue à Jupiter** (Jupitersäule selon Hettner), dont le côté principal représente Hercule tenant de la main droite la massue et sur le bras gauche la peau du lion de Nemée. Hercule est barbu, il a la tête bouclée et l'ensemble du corps indique la force.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. Hauteur 0.44, largeur 0.65, profondeur 0.20

Ce genre de monument est aussi appelé par certains archéologues du nom d'Ara (voir l'Ara d'Amberloup et celui de Virton, n°s 61 et 62 du musée).

D'un côté était représentée Minerve dont on remarque encore l'attribut (la chouette) et le bouclier.

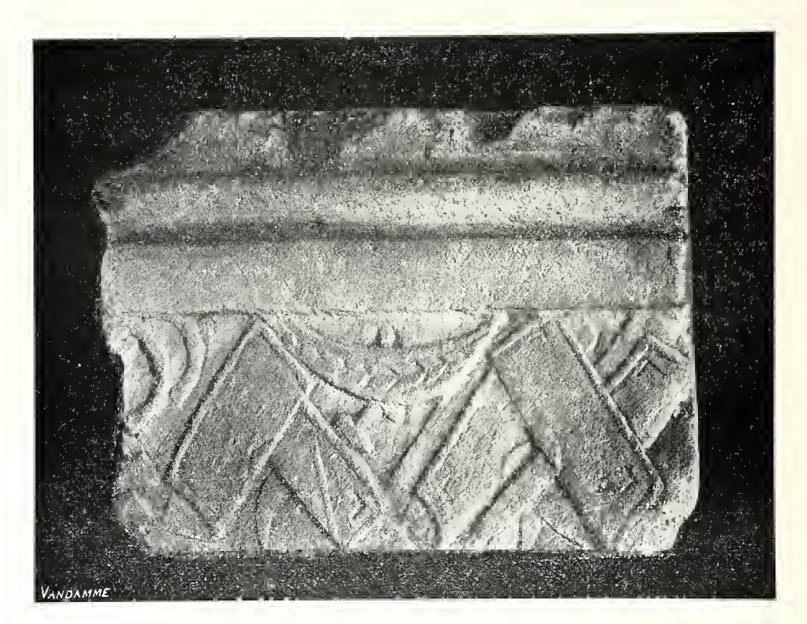
Prat, n° 16 page 112.

Du troisième côté devait se trouver Mercure ; on voit encore sa main tenant *une bourse*, façon générale de représenter le Dieu du commerce.

Trouvé sous le pavé de la rue du Marché au beurre.

N° 3. — **Partie d'une frise en bas-relief** contenant des boucliers de gladiateur, un glaive, une bandelette de fleurs et la fin d'une double trompette (*buccin*) pour annoncer l'ouverture des hostilités (genre de trompette se trouvant sur la mosaïque de Nennig).

Cette pierre a été trouvée en 1893 au marché au beurre, lors de la construction des égoûts de la ville, en face de la maison Reding.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.45×0.50×0.10

Un fragment identique se trouve au musée de Trèves ; on dirait qu'il appartient à la même frise, avec boucliers de gladiateur, de combattant et le commencement d'un bouclier d'amazone (1).

N° 4. — **Monument à trois faces** représentant : 1° un homme vêtu du *sagum* gaulois conduisant une charrette (*benna*) ; 2° une personne abattant un tertre ; 3° un tisserand à son métier.

Ce monument a été trouvé dans les remparts romains en 1671.

Par la planche 55 de son atlas, Prat n'en donne que deux côtés (2), mais Wiltheim (3) qui a vu et dessiné cette pierre lorsqu'elle était plus complète, reproduit

(1) Hettner, mon. rom. n° 228.
(2) Le texte de Prat n'en donne pas la description.
(3) Wiltheim. Lux. rom. — Neyen 287-288.

les trois côtés, plus le haut avec un personnage à mi corps, assis sur une chaise dont les pieds se terminent par des pattes de lion, pattes qui sont encore visibles aujourd'hui.

L'explication de ce curieux monument a donné lieu à diverses interprétations et il serait difficile en tous cas d'être très affirmatif à son sujet.

M. Waltzing (1) en fournit une étude très savante dédiée à M. Paul Fréderieq ; il dit que les trois scènes représentent probablement une série de travaux qui se succèdent. D'après Wiltheim, il s'agit de la fabrication de briques romaines (*lateres*) carrées ou rectangulaires, plus longues et plus larges que les nôtres,



Cl. de M. J.-B. Sibenaler 0.60×0.55×0.42

mais plus minces, qu'on façonnait dans des moules avant de les sécher au soleil ou de les cuire au four : Le premier ouvrier transporte la terre argileuse, le second la pétrit et le troisième façonne une brique dans un moule.

Je me rangerais bien volontiers à cette manière de voir si réellement la fabrication dont il s'agit était au moins par un côté visible et si l'attitude de l'artisan s'expliquait, ne laissait aucun doute. Il existe plusieurs bas-reliefs au Musée

---

(1) A propos d'un monument romain d'Arlon, Bruxelles, H. Lamertin, Ed. 1904.

d'Arlon (1), dont un notamment donne cinq sujets (2) : devant un homme et une femme, le premier tient la *falx arboraria* (serpe) (3), et la femme le coffret à bijoux, sur le côté gauche un cabriolet (*cisium*) avec un homme, au bas deux hommes dont un avec panier de fruits, à droite trois personnes avec paniers de pommes, au bas deux personnages dont un bêche et l'autre ratisse.

Ces diverses scènes paraissent aussi avoir un certain rapport entre elles — mais pourquoi celles du monument en question ne pourraient-elles pas signifier :

1° Le personnage qui se trouvait autrefois au-dessus, le tisserand arrivé à une bonne aisance par son industrie ; à gauche (4) le rouissage du chanvre, ou la préparation de la laine se trouvant sur un tas, au milieu, la charrette pour conduire les produits (signe de trafic et de commerce) et le côté droit, le tisserand à son métier ?

Il faut remarquer que le personnage assis devant le métier (*tela*) n'a pas celui-ci sur les genoux lesquels sont libres ; son métier est devant une table, derrière se déroule la toile du haut de la tela sur un rouleau posé sur la table.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. CÔTÉ GAUCHE. 0.60×0.55×0.42

Le *velum* (rideau) dans un atelier de fabricant de briques, métier peu élégant, ne s'explique pas trop. Le briquetier ne travaillerait pas avec les mains élevées et tendues à hauteur de la figure comme le fait le tisserand.

Il me semble plutôt que l'on se trouve en présence d'un tisserand qui d'une main tendue lance la navette entre la double trame et la reçoit dans l'autre main tendue à la même hauteur.

(1) Voir les nos 37, 52.
(2) Voir les nos 37, 52.
(3) Rich.
(4) La gauche d'un monument n'est pas lorsqu'on le regarde à gauche, c'est l'inverse. On est d'accord pour trouver la droite et la gauche d'un monument de lui tourner le dos. Dans ces conditions, la droite est du côté de la main droite. On dit l'aile de droite d'un bâtiment ou l'aile de gauche.

Pour me convaincre, j'ai placé en face de ce monument un tisserand et lui ayant demandé ce qu'il en pensait, il m'a dit immédiatement que c'était bien le tisserand et sa position au moment du tissage.

La place était fort petite pour représenter le métier avec tous ses détails techniques. Ce métier était d'ailleurs fortement considéré chez les Gaulois ; les exemples ne manquent pas : un autre monument du musée d'Arlon indique un marchand de drap vendant sa marchandise, des chariots en amenant, des caissiers faisant les comptes (voir le n° 52). Au musée de Sens on remarque un foulon et un tondeur de drap.

Le *velum* se trouve aussi dans un magasin où on essaie du drap, au musée de Trèves (1).

En ce qui concerne le personnage qui selon Wiltheim et tous ceux qui ont décrit cette pierre, était assis sur une chaise avec pattes de lion, je ne puis admettre l'exactitude de leur dessin ou bien il ne s'agit pas du même monument. Sur le haut devaient se trouver deux lions accroupis, se regardant, dans le genre du lion (n° 21) ; celui de droite est encore très visible et celui de gauche est indiqué par les pattes.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. CÔTÉ DROIT. 0.60×0.55×0.42

Quand un artisan ou commerçant Gaulois mourait, on sculptait souvent sur la pierre de son tombeau, un bas-relief rappelant les occupations honorables auxquelles il s'était livré. Nous possédons heureusement un assez grand nombre de ces bas-reliefs qui nous renseignent sur la variété des métiers à l'époque qui nous occupe (2).

Au musée d'Epinal un bas-relief représente une boutique de pharmacien ; au musée de Sens on voit le forgeron Bellicus, un foulon et tondeur de drap ; au

(1) Hettner, Mon. rom., n° 247.
(2) S. Reinach, Guide du musée de St-Germain, p. 91.

musée de Rouen est représenté un marchand de vases et de verres à son comptoir ; à Autun est figuré le peaussier Sabianus et un fabricant d'éventails ; au musée de Reims se trouve un sabotier à son travail ; à Nancy existe une pierre tombale d'un palefrenier ou d'un vétérinaire portant l'hipposandale ; à Trèves se trouvent plusieurs sujets dans ce genre : un homme qui pèse un ballot, des fermiers payant leur fermage, des danseuses, un instituteur avec ses élèves, etc. Au musée d'Arlon les scènes de ce genre sont nombreuses et témoignent de la richesse de la Gaule. J'y reviendrai au fur et à mesure que les objets se présenteront dans le catalogue.

A Dijon, des bas-reliefs représentent le cabriolet (*cisium*) à deux chevaux et à un cheval, une boutique avec vases, poteries, objets divers (1). Le monument d'Igel (2) est couvert de bas-reliefs fort curieux et diverses figures représentent des transports ou charriages de marchandises, pour rappeler, selon toute apparence, le commerce auquel s'était livrée la famille des Secundini.

Quant au chariot représenté sur notre monument, c'est le *Benn* des Gaulois.

On nomme encore de nos jours en France *bannes* ou banneaux les chariots destinés au transport du charbon (3).

N° 5. — Mort héroïsé avec serpent et pelta. — Sur les côtés il y avait deux colonnes avec trygliphes et chapiteaux à feuilles d'Acanthe.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,60×1,03×0,30

(1) Schayes, les Pays-Bas etc., p. 151.
(2) Igel. Schayes, les Pays-Bas etc., vol. II p. 256, 257, 287.
(3) Le nom Gaulois est resté dans le Luxembourg allemand et était fort en usage lors du défrichement des bois et de la fabrication des braises, avant le coke, pour les forges et les hauts-fourneaux. On appelait les voitures aux parois tressées *Kohle-Benntchen*, Benn à charbon ; le conducteur se nomme Kohlebenner. Les grandes voitures étaient designées sous le nom de Kohle-Botsch.
De Caumont, p. 418-419.

L'homme tient les bras levés la paume de la main à l'extérieur, la figure n'exprime pas assez la douleur pour supposer qu'il s'agit d'une fin tragique. Le serpent dont la tête se trouve à hauteur du pouce de la main gauche, enroule le bras, passe derrière le corps, enroule le bras droit et la queue se termine sur la pelta.

L'homme a le type grec; la *pelta*, bouclier d'amazone, forme fond.

A première vue on songe au supplice de Laocoon, mais la douleur n'est pas peinte sur la figure et il faut plutôt penser au serpent (*anguis*) (1) employé chez les romains comme représentation symbolique du *genius loci* (2) ou génie qui veillait sur tel ou tel emplacement.

Certains auteurs donnent des dessins de *pelta* (bouclier) sur laquelle figure un serpent.

Les Phrygiens portaient aussi la pelta comme bouclier.

La statue de l'amazone du musée du Vatican porte le même bouclier (pelta) aux pieds.

Dans un bas-reliefdu musée de Berlin, sculpture de Pergame (groupe d'Athéna, fragment de la gigantomachie), on voit un personnage au type grec dont un serpent enroule le bras gauche passant derrière le corps et venant enrouler le bras droit. Les principaux groupes sont ceux qui représentent Zeus et Athéna (Minerve) en lutte contre les géants. Ce bas-relief date du II[e] siècle avant J. C.

Trouvé dans les déblais des remparts près de la caserne.

De toutes les explications données jusqu'à ce jour de cet intéressant bas relief, il faut conclure qu'il s'agit comme de presque tous les monuments du musée d'Arlon, d'une pierre tombale représentant le mort héroïsé par le serpent (*draco*) et le bouclier faisant partie de ses armes.

Le serpent surtout était symbolique dans ce genre de représentations. Cet animal a été considéré comme mystérieux gardien de certains sanctuaires, des trésors et des tombeaux. Il figure sur un grand nombre de monuments à côté du mort héroïsé assis sur un trône, sous la table du banquet funèbre, sur le tumulus qui recouvre la sépulture.

---

(1) Rich. (2) Id.
(2) n° 29 p. 121 de Prat.

N° 6. — Fragment de Frise représentant des guerriers à cheval entrant dans une ville, la lance en arrêt et paraissant refouler tout ce qui résiste. Les cavaliers sont casqués (*galea*), avec des ornements sur les plaques protectrices des joues (couvre-joues ou garde-joues) (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,58×106×0,38

On trouve un cavalier de même allure dans la même position, casque à couvre-joues, lance en arrêt, cheval, épée, au musée de Wiesbade, sur le tombeau d'un cavalier auxiliaire romain, foulant aux pieds un Germain (2).

(1) Wiltheim 227, reproduction.
Prat n° 49.
(2) S. Reinach, Guide du Musée de St-Germain p. 53 (2) id., n° 43.

N° 7. — **Pierre tombale** découverte en 1671, lors de la démolition des remparts. Actuellement au musée d'Arlon. — C'est la seule des inscriptions de 1671 qui soit conservée à Arlon. Wiltheim l'avait vue (p. 247), mais aucun des éditeurs récents ne la signale à Arlon. Elle n'est entrée au musée qu'en 1901-1902. Elle permet de juger du degré d'exactitude des copies de Wiltheim et aussi de la valeur des conjectures modernes faites sur ses copies parfois manifestement fautives. (1)



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.50×100×0.20

D · M
S O I I A N V S · F ·
S O L[L] E M N I · F I L[I] O
E T · P A T R I · S O I I O ·
E T · P R I M I A · T A V S O M T R I

D(is) M(anibus). Socanus f(ecit) Sollemni filio et patri Soco et Primia(e) Tauso m(a)tri.

» Aux dieux Mânes. Soeanus a élevé ce monument à son fils Solemnis, et à son père Soeus et à sa mère Primia Tausus » (2).

---

(1) Don de M. André-Sterpenich. ann. 1887, page 238.
(2) N° 12 de Waltzing. Orolaunum vicus.
Wiltheim, Lux. rom. — Neyen n° 265.
C. I. L, 4012.
Demarteau B. J. A. L. 1904, p. 169.

N° 8. — Grande pierre tombale à trois faces qui formait le couronnement d'un grand et beau monument funéraire. Actuellement au musée d'Arlon (1). Les circonstances et le lieu de la découverte ne sont pas exactement connus. Suivant une tradition recueillie par L'Évêque de la Basse Mouturie, Engling et Prat, elle fut trouvée dans les premières années du XIXe siècle, dans des fouilles faites près de l'ancienne église des Carmes, dont l'emplacement est occupé maintenant par



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.55×100×0.42

l'hôtel de ville (ancien athénée royal). On ne précise pas davantage. La pierre fut remise, avec d'autres débris romains trouvés en même temps, au bourgmestre d'Arlon, Résibois (2), et placée par celui-ci dans le jardin ou dans la cour de sa maison de la Grand'rue (ancienne maison Pratz). Roulez (3) en 1842, L'Évêque de la Basse Mouturie en 1844, Engling en 1853 et Prat (4) en 1871 l'ont encore vue dans la cour de cette maison. Elle est entrée au musée d'Arlon en 1887 (5).

/////V N D I N I V S S E C C A L///////
//////I N AE·C O N E T S E C C A L I A E/////
////I N A E·F· E T S V I V O S F E·//////
D M

(1) Don de M. Andre-Sterpenich (annales 1887, p. 338).

(2) M. Zangemeister de Heidelberg l'a vue dans la cour de M. André-Sterpenich.

(3) Roulez, Bull. acad. an. 1854 p. 351. I. L. 4010. —Demarteau. B. I. A. L. V. 169.

(4) Prat. page 96.

(5) n° 11 de Waltzing.

[Sec]undini[us] Seccal[us] ...inae con(iugi) et Seccaliae ... inae f(iliae) et s(ibi) vivos fe[cit]. D(is) M(anibus).

« Secundinius Seccalus a élevé ce monument de son vivant à ...ina, sa femme, et à Seccalia ...ina, sa fille, et à lui-même. Aux dieux Mânes. »

Dans le bas se trouve creusé un cintre avec niche dans laquelle figure une tête de femme, probablement le portrait de la défunte.

Prat n'a pas reproduit dans le dessin ce D. M. qui se trouve au-dessus de la niche, mais il le donne dans sa description.

Le dessus de la pierre est fortement ébrêché par l'usage. Dans la cour où elle se trouvait en dernier lieu, on y cassait du bois de sorte que l'inscription autrefois entière est fortement entamée.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,55×100×0,42

CÔTÉ GAUCHE de la pierre décrite ci-dessus.

Un cheval au trot est attelé à un petit cabriolet dans lequel se trouve un personnage penché en avant, derrière un homme vêtu du *sagum* et accompagné d'un chien, pose la main sur le cabriolet en pleine course comme s'il voulait le rattraper.

Dans le bas se trouvent des petits ornements sur un triple cordon.

CÔTÉ DROIT de la pierre décrite ci-dessus.

Repas de funérailles (*coena feralis*) où deux personnes sont couchées sur un divan (1), deux autres personnes sont assises dans de grands fauteuils. La table mécanique à pieds pliants (2), couverte d'une nappe, chargée d'un plat, se trouve au milieu. Trois serviteurs s'empressent autour des convives.

---

(1) Accubo. — Rich.
(2) N° 4910 de Saglio et D.

Cet intéressant bas-relief n'est pas reproduit dans Prat (1), mais l'auteur de l'histoire d'Arlon le décrit comme si chaque personne dans les fauteuils tenait un enfant sur les genoux et la table mécanique était un autel sur lequel brûlent des parfums !

Pendant la dernière période de l'histoire romaine, les hommes et les femmes prenaient ensemble leur repas étendus sur des lits ; mais les Grecs considéraient une telle posture comme indécente pour des femmes ; aussi leurs femmes étaient elles assises à l'extrémité de la couche sur laquelle les hommes seuls s'étendaient comme on peut le voir sur une figure prise d'un marbre grec du musée de Vérone



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.55×100×0.42

représentant un repas de funérailles (*coena feralis*). Les mêmes habitudes régnaient aussi chez les romains avant la corruption des mœurs, résultat de l'opulence et de la conquête.

A droite et à gauche de ce bas-relief se trouvent dans un fauteuil les deux femmes qui ont les pieds posés sur des tabourets, les robes viennent jusqu'aux pieds. La dame de droite porte chignon, les cheveux sont relevés derrière la tête.

On retrouve ici la table mécanique que l'on pouvait hausser et abaisser pour arriver à la portée des convives.

---

(1) Prat, hist. d'Arlon, page 96.

N° 9. — Pierre tombale, trouvée dans le rempart romain, derrière la maison Gérard, en 1854. Au Musée d'Arlon (1).

ÉPITAPHE DE GAIUS JULIUS MAXIMINUS, ANCIEN SOLDAT DE LA LEGIO VIII, BÉNÉFICIAIRE D'UN PROCURATEUR, PAR SA FEMME SIMILINIA PATERNA.



D M
GAI · IVLI MAX
MINI · EMERITI · LE
GIONIS · VIII · BNEFI
CIARIVS PROCVRATO
RIS ONESTA · MISSIO
NE MISSVS ISTAME
MORIAM PROCVRA
VIT SIMILINIA PATE
RNA CONIVX CO
NIVGI KRISSIMO
MAXMINVS · IC Q
VIESQVIT AVE VIA
TOR VALE VIATOR

D(is) M(anibus) Gai Juli Max(i)mini, emeriti legionis VIII, b(e)neficiarius (sic) *procuratoris (h)onesta missione missus. Ista(m) memoriam procuravit Similinia Paterna coniux coniugi k(a)rissimo. Max(i)minus (h)ic quiesquit. Ave, viator; vale, viator.*

Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.80×0.80×0.45

(1) Waltzing, n° 3, Musée Belge, janv. 1904.
Roulez, Bul. Acad. R. de Belg. an. 54, p. 690, n° XIV.
C. I. L. XIII 3983.
Demarteau, B. Inst. arch. Liége 1904, p. 166.

« Aux dieux Mânes de Gaius Julius Maximinus, soldat émérite de la *legio VIII*, bénéficiaire d'un procurateur, ayant reçu son congé honorable. Ce monument a été élevé par sa femme Similinia Paterna à son mari. Maximinus repose ici. Bonjour, passant ; adieu, passant. »

Au milieu de la partie postérieure, en caractères irréguliers et mal alignés, la marque du tailleur de pierres (Domaszewski) :

N · C L · D

N(umero centum quinquaginta) d(extra). N° 150, à droite.

Dans le cordon supérieur il y a une rangée de feuilles de lierre, mais dans le cippe et entre les lettres D. M. se trouvent deux feuilles de liseron (*volubilis*).

La feuille qui se trouve sur deux pierres du musée (voyez le n° 28) et que l'on a qualifié à tort de feuille de lierre est plutôt le liseron des haies (*volubilis*). Elle est généralement employée en épigraphie comme point séparatif ; on la trouve souvent sur les poteries et sur les briques sigillées. Il faut voir dans son emploi une fantaisie de l'ouvrier qui employait parfois aussi le point séparatif triangulaire ▲ ou l'épi ❦. Dans les inscriptions latines recueillies sur les poteries, on rencontre souvent ce signe avec des formes diverses, mais la feuille est exactement la même. Une des formes les plus usitées est la suivante :

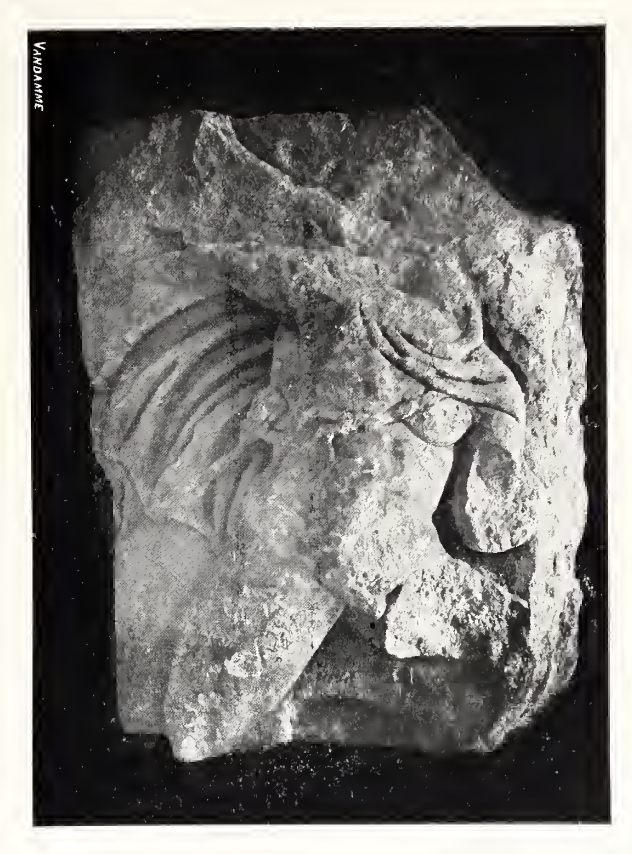
V (feuille) Q (feuille) F (feuille)

Valeat qui Fecit

Aucun autre symbole ne peut être attribué à l'emploi de cette feuille qu'il faut cependant distinguer du lierre reproduit sous une autre forme dans le fronton du même monument.

N° 10. — Buste de gladiateur dont le bras gauche est couvert de la *chlamys* (1) qui flotte sur le dos.

La gaine du glaive est retenue par un léger baudrier (*balteus*), le bras droit est levé et tenait sans doute le glaive, le bras gauche devait tenir le bouclier.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.75×0.55×0.20

Le gladiateur est dans la position du combattant tombant à fond, c'est-à-dire que l'une des jambes (gauche) est pliée en deux alors que la jambe droite est tendue.

Le travail revêt un caractère artistique.

La *chlamys* ou *chlamyde* faisait partie du costume national des Grecs, les Romains l'ont adoptée même à une époque ancienne, ainsi on cite Scipion et Sylla. Elle est plusieurs fois représentée sur les monuments d'Arlon.

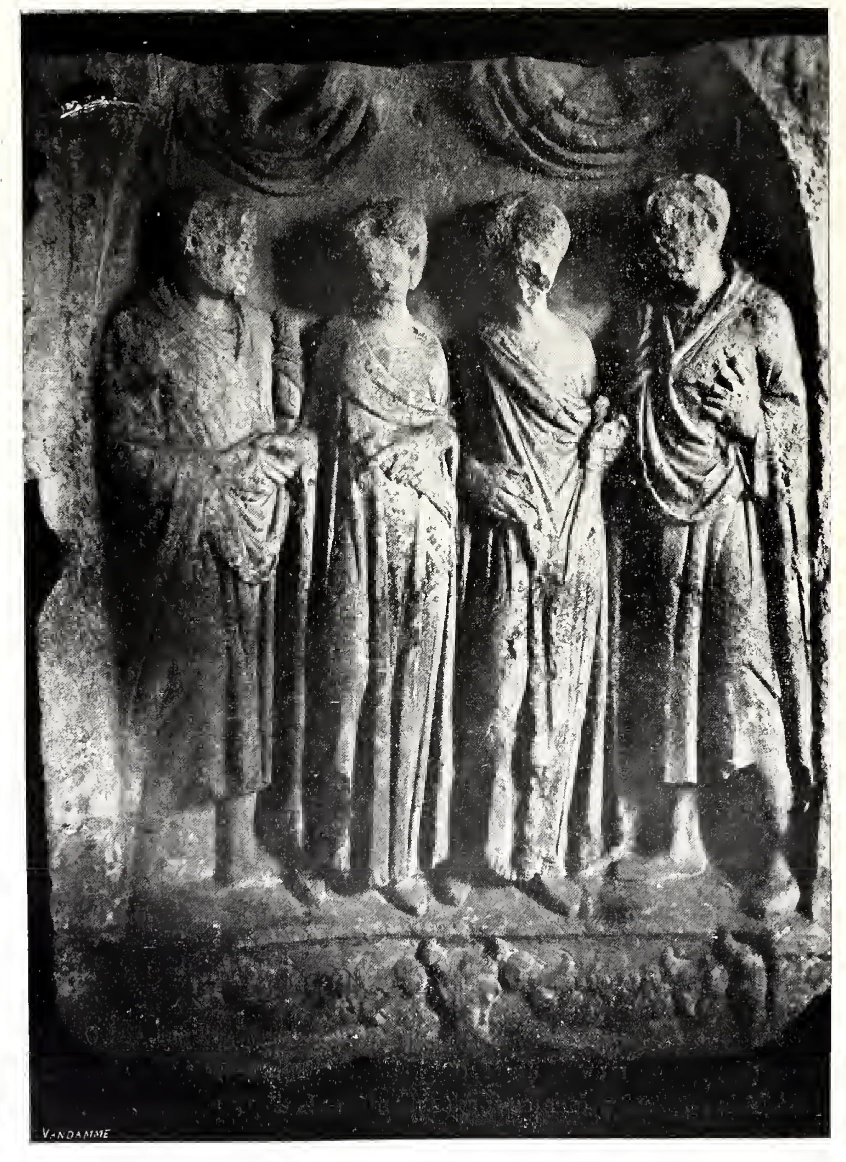
Dessiné mais non décrit par Prat.

---

(1) Rich.

N° 11. — Pierre tombale à trois faces (1).

Bas-relief sur lequel figurent de jeunes époux qui se séparent au moment suprême. Ils se donnent la main. L'homme à droite tient le contrat de mariage (*sponsalia*) (2) et la femme le mouchoir (Prat y voit un rouleau). — Pline applique le terme de *linteum* au mouchoir.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 140×110×0.53

(1) Prat, n° 19, page 114. — Roulez, Bull. Acad. Belg. an. 1854, p 685 n° VIII.

Les parents en tunique et toge se tiennent à gauche, la mère, sans doute, a le lacrymatoire dans la main gauche; ils sont tous attristés.

Dans le bas le triple bucrane (voir n° 18) (1) avec des bandelettes de fleurs reliées aux cornes.

Le haut est cintré, des draperies sont relevées et l'on aperçoit le pied d'un génie (ange) posé dans les plis.

On remarque aussi la coiffure élégante de la jeune femme et les franges au bas des vêtements amplement drapés, des personnages du milieu du bas-relief.

Prat n'a pas remarqué le lacrymatoire ou plutôt la fiole à parfums qui est d'ordre général dans ce genre de monuments (voir n° 52). Fiole à parfums selon M. Demarteau (2).

Le personnage de l'extrêmité gauche tient la main droite ouverte appuyée sur la région du cœur.

Sur le dessin de Prat on ne voit pas le rouleau de papiers que tient l'homme placé à droite, lequel donne la main à sa voisine qui a le mouchoir dans la main gauche et non un rouleau. L'auteur de l'histoire d'Arlon fait cependant mention du rouleau tenu par l'homme. Cette façon de représenter la séparation est plusieurs fois employée sur les pierres tombales du musée d'Arlon (voyez le n° 52).

Les rouleaux de papiers et les tablettes suspendues figurent plutôt, selon moi, les papiers de l'état civil en général.

Les quatre personnes sont chaussées de galoches, *gallica*, mot latin qui signifie *Gauloise*, sorte de chaussure ou de galoche particulière aux Gaulois et que les Romains leur empruntèrent.

Le bucrane de Nismes a exactement la forme de ceux de notre monument (3).

Dans une face de Cippe, au musée du capitole, on voit le bucrane avec guirlande de fleurs. On le voit également au temple de Vesta à Tivoli.

Une autre supposition est à faire au sujet de cette scène, c'est que le lapidaire ait voulu représenter d'abord les personnages au moment de leurs fiançailles, et ensuite au moment de leur séparation par la mort ?

On remarque, en effet, que la taille des deux femmes et des deux hommes est restée sensiblement la même. Le vêtement n'a presque pas subi de transformation ; les figures malheureusement frustes ne peuvent fournir aucune indication certaine. Les deux premiers sujets se serrent la main en signe d'alliance,

---

(1) Rich.

(2) Demarteau, Bull. Inst. Liège 1904, p. 157.

(3) Liste générale des modèles recommandés, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1888.

l'homme tient les papiers de l'état civil, contrat de mariage, la femme à coiffure élégante tient la *mappa* à franges. Les seconds sujets paraissent plus affligés, la compagne tient le lacrymatoire ou une fiole à parfums, l'homme tient la main gauche sur le cœur ?

BACCHANTE-DANSEUSE, avec *chlamyde* et *cymbalettes*.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 140×110×0.53

Côté gauche de la pierre décrite ci-dessus.

Il ne s'agit pas de danseuse *cymbalistria* comme on la voit dans une peinture

de Pompéi (1) mais dans ce genre, sauf qu'elle tient de chaque main des doubles cymbalettes comme on en a trouvé dans notre pays et notamment dans des fouilles faites par la Société archéologique de Namur. Ces cymbalettes étaient reliées par un fil de cuivre central qui permettait de les faire fonctionner dans une main. Au musée de Namur on en trouve du même modèle.

Ce bas-relief a subi des mutilations regrettables, faites en 1870 par des soldats qui étaient de garde au Palais de Justice et s'étaient introduits dans la cave où se trouvaient alors les collections lapidaires.

Le dessinateur de Prat s'est amusé à lui donner des formes plus esthétiques, hors de proportion, et a placé dans chaque main de la danseuse une cymbale (*cymbalum*) (2) qui a plutôt la forme d'un grelot ou d'une sonnette.

Wiltheim donne deux dessins dans ce genre (3).

Sur le côté se trouve encore une figurine nue dans la même posture.

L'ornement des pierres tombales par des figurines de l'espèce était souvent employé pour les pierres du musée d'Arlon. Il en existe des traces un peu partout. (Voyez le n° 52 et aussi la pierre encastrée à l'église de St-Martin).

Contrairement à ce que dit Prat (page 115) les soldats n'ont pas détruit les cymbales, ils ont enlevé les seins et détérioré d'autres parties du corps. Les doubles cymbalettes sont bien visibles et le doute n'est pas permis.

* * *

Côté droit de la pierre tombale décrite ci-dessus.

SATYRE mangeant une grappe de raisins ; il a un simple voile jeté sur l'épaule gauche, de la main droite il tient le *pedum* (4).

Les bergers portaient le *pedum* en guise de houlette, mais les poëtes et les artistes le prêtent aux divinités des champs et des troupeaux, à Pan, aux Faunes, aux Satyres, à Thalie.

Le sujet qui nous occupe forme pendant de la danseuse du côté gauche. La première impression que l'on éprouve c'est que le Satyre vient aussi de danser et qu'il mange une grappe de raisins pour se désaltérer.

Le *pedum* le caractérise de même que l'oreille qui est pointue comme celles des faunes et des satyres.

---

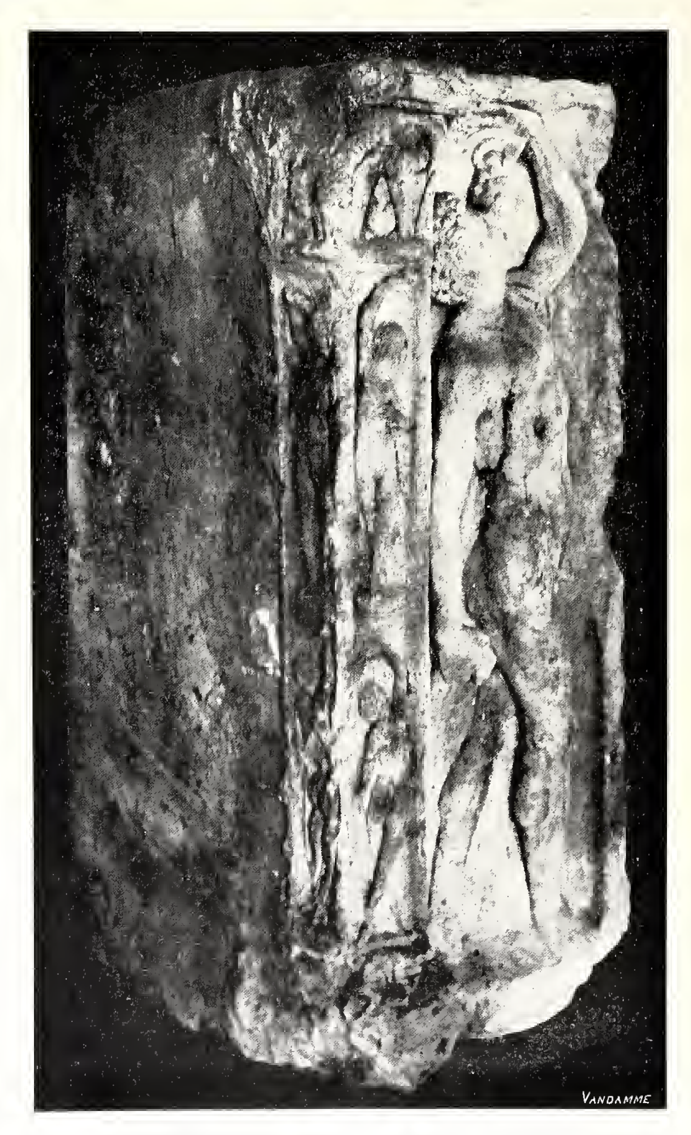
(1) Rich.
Prat, n° 19.

(2) Rich.

(3) Wiltheim, Lux. rom. Neyen, n° 276-278-415-416.
Roulez, Acad. R. de B., p. 685.

(4) Rich.
Roulez, A. R. de Belg., p. 676,

Sur le côté se trouve une colonne avec châpiteau à feuilles d'acanthe et quatre petits satyres figurant dans des poses diverses de l'art de la danse et de la chorégraphie.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.40×1.10×0.53

Le *pedum* figure sur la mosaïque de Nennig, deux combattants luttent armés du *pedum* de la main gauche et du fouet de la main droite.

Roulez n'a pas su déterminer cet objet, il le prend pour une cymbale ou un fruit, la crosse et le bout du bâton sont cependant très visibles.

Thalie est souvent représentée avec le *pedum*.

Dans un rapport die Maenade, dans le *Rheinisches Museum* de 1872, on voit un bacchant cueillant une grappe de raisins.

En ce qui concerne les figurants, sur les pilastres dans divers petits compartiments et dans diverses poses, rappelant les figurants du théâtre et les danseurs du corps de ballet, on les retrouve exactement sur la pyramide d'Igel près de Trèves, tombeau des *Secundini*, riche famille de ce pays.

Ce monument est couvert de bas-reliefs fort curieux et de plusieurs figures représentant des transports ou charriages de marchandises pour rappeler, selon toute apparence, le commerce auquel s'était livrée la famille des Secundini.

C'est là que l'on retrouve aussi une pierre formant frise, sous la corniche d'entablement, avec diverses personnes allant et venant comme celles de la pierre dite *ara lunæ* d'Arlon (voir le n° 16).

Dans le socle on voit un chariot de marchandises, dans le haut on voit le marchand dans le cabriolet (*cisium*) faisant ses voyages.

Bien des parallèles sont à établir avec les scènes représentées sur nos pierres tombales.

Selon les auteurs consultés le *cisium* était une voiture découverte et légère à un ou deux chevaux et à deux places dont l'une était occupée par le conducteur. Dans les Flandres un cabriolet se désigne encore sous le nom de *cise*, de l'ancien nom romain *cisium*.

N° **12**. — **Fragment de pilastre** d'une pierre sépulcrale où sont représentés le *saltator* et la *saltatrice*, danseur ou danseuse qui se livraient à la danse dans des festins et dans les endroits publics. On peut les désigner sous le nom de satyre ou de baccanthe. C'était une veritable profession comme les danseurs de nos théâtres dans les ballets.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.
0.40×0.14×0.14

Naturellement on ne connaissait pas le maillot ; pour tout vêtement ils portaient un grand voile transparent qu'ils répandaient autour de leur corps en plis gracieux. Ils jetaient parfois ce voile au dessus de l'épaule, comme les sujets sont représentés dans notre musée, de manière que tout le corps était exposé aux regards des spectateurs, caprice qu'il ne faut pas seulement attribuer à l'artiste, mais aussi à la corruption des mœurs même avant l'empire.

L'idée parait choquante en la représentation de ces scènes scandaleuses sur des tombes, mais le festin qui se donnait à la suite d'un décès explique, jusqu'à un certain point, l'emploi de ces figures lubriques.

Ceux qui exerçaient ce métier étaient regardés comme indignes, leur état les déshonorait et le mot *saltator* (1) a toujours un sens injurieux et méprisant.

(1) A. Rich. Ant. gr. et rom.

N° 13. — Jeune homme jouant sur les doubles flûtes en présence d'une danseuse qui a la tête laurée (1).

Le dessinateur de Prat a reproduit cette scène inexactement, il n'a pas vu la couronne de lauriers qui entoure la tête de la femme qu'il représente de face au lieu de profil.

Ce dessin fait penser au danseur de corde (*Funambulus*) (2) dans une peinture d'Herculanum où on voit le danseur jouant de la double flûte. Il portait le nom



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.33×100×0.25

de *Choraula*, c'est lui qui accompagnait le chœur du théâtre grec ou en général des chanteurs dans un concert.

Cet instrument figure dans un dessin de Fulvius Ursinus, à la bibliothèque du Vatican, fait d'après une statue découverte sur la voie Appienne et portant inscrit sur sa base le mot *Choraules*.

Sur un pilastre du musée de Trèves se trouve un satyre jouant de la double flûte (3).

---

(1) Roulez, Bull. acad. Belg., année 1854, p. 351, 3°.
Prat, page 97.

(2) Rich.

(3) Hettner, Mon. rom., n° 232.

N° 14. — Fragment de tête d'indien ornée de fleurs à cinq pétales reliées par un cordon.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 30×25×25

Le haut de la tête se termine par un chapiteau (?) dans lequel on remarque la même fleur à cinq pétales.

Cette pierre provient bien de la maison Résibois, mais elle ne parait pas être d'origine romaine et le dessin semble plutôt appartenir aux XVIe et XVIIe siècles où il était d'usage de les placer un peu partout. On en trouve sur les taques de foyer et particulièrement à l'extérieur des maisons. Dans une ancienne maison de Steinfort (G.-D.),au milieu du village, il y a plusieurs têtes de ce genre encastrées dans le mur pour être vues de l'extérieur, longeant la route d'Arlon à Luxembourg.

N° 15. — Corniche d'entablement — Frise — Architraves.

Lors de la construction de la maison Breyer,située au bas de la rue de l'Hôpital à Arlon, plusieurs pierres sculptées ont été mises à jour : un fragment important de l'une d'elles a été déposé dans les collections du Musée. La partie d'architrave de bas de ce groupe a été trouvée maison Gérard, elle est qualifiée par Roulez du nom de frise (1).

En 1898, la ville d'Arlon a fait exécuter des travaux pour l'établissement d'un égoût et les ouvriers ont découvert une pierre, représentant une frise ayant pour sujet un génie traînant une bandelette de fleurs entourée d'un grand serpentin.

Ces diverses trouvailles m'ont déterminé à solliciter un crédit du gouvernement pour pratiquer des fouilles au même endroit.

Ce crédit fut alloué dans des proportions malheureusement si minimes que les travaux ont dû être abandonnés au moment de la découverte de grandes pierres sculptées et d'autres non sculptées portant les traces de crochets en fer destinés à les relier entre elles.

Ces pierres proviennent peut-être d'un portique ou d'un arc de triomphe qui a été culbuté dans le fossé de la troisième enceinte.

La profondeur du fossé est de 3m80 cent. ; il est comblé avec des terres vaseuses remplies de tessons de poteries romaines et d'autres débris de la même époque.

---

(1) Roulez, Bull. Acad. R. de Belg., p. 681, II.

Au cours des travaux exécutés on n'a creusé le fossé que dans sa largeur et sa profondeur : au fond on a découvert les pierres dont s'agit.

Le fossé reste donc à fouiller dans sa longueur, qui s'étend sous la Place de la Caserne et va rejoindre le coin de la Wassergasse (rue Saint-Jean ou de l'Eau).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 2.40×1.10×0.90

Les pierres sans sculptures peuvent provenir du corps du monument ; elles portent les traces des grands crochets d'attache comme celles de la *Porta Nigra* de Trèves.

Vient ensuite la frise ornée de sculptures représentant des génies dont les bras

sont représentés par des guirlandes de fleurs. Dans le genre du dessin de Wiltheim (1).

Deux pierres de l'architrave sont couvertes de dessins losangés et de feuilles d'acanthe dans la partie supérieure.

La corniche se compose d'une rangée de modillons (2) sculptés à grandes fleurs d'acanthe. Le côté gauche donne aussi des modillons mais ils ne sont pas travaillés probablement parce que le monument ne devait pas être vu de ce côté.

Entre les modillons ou consoles sont représentés des boucliers divers y compris la *pelta* ou bouclier d'amazone.

Le Musée d'Arlon possède déjà deux morceaux importants de ce portique. Le lieu de provenance n'est pas indiqué, mais je présume qu'ils peuvent provenir de la Place de la Caserne, lors du nivellement de celle-ci.

Le monument ne devait pas être plus épais que les architraves intermédiaires, qui sont sculptées sur la face intérieure : de ce côté se trouve à une même hauteur une simple plinthe ou cordon.

Il a dû exister à cet endroit un monument très important dont la sortie se dirigeait, sans doute, vers le camp romain de Seymerich. Le chemin de communication de la rue de l'Hôpital avec celui de Seymerich relié au chemin des Espagnols vient d'être coupé par la construction des nouvelles annexes de la caserne Léopold.

Quoi qu'il en soit, lors du nivellement de la Place de la Caserne et de la construction de l'Athénée royal (autrefois pensionnat de l'Athénée) vers 1860, l'entrepreneur, M. Laurencin, a consenti à faire un rabais de 6,000 francs sur le prix de l'adjudication des travaux en échange de la masse des pierres trouvées en cet endroit, à 3 mètres de profondeur, dans l'ancien fossé qui longeait le bas de la place, pierres qui forment actuellement le soubassement du dit établissement et que le chercheur pourra facilement distinguer des autres par leur grain spécial.

Je tiens ce renseignement de la bouche même de feu M. Laurencin que j'ai vu quelque temps avant sa mort et qui m'a dit, en outre, que les pierres en question se trouvaient sans être reliées par du mortier ou du ciment.

Je fais des vœux pour que les travaux que j'ai dû abandonner, faute de ressources suffisantes, soient repris ultérieurement et que les découvertes nouvelles permettent de reconstituer pour l'antique cité d'Arlon un souvenir de son passé et de fournir à la Belgique un monument très-intéressant.

Il y a lieu de remarquer que le dessin en forme de grillage losangé se trouve aussi sur un monument du musée de Trèves. Hettner constate que ce dessin ne

(1) Neyen, Lux. rom., n° 220, page 56.

(2) De Caumont, p. 78. — Ordre Corinthien. — Voir aussi Vignole et Vitruve.

se reproduit pas ailleurs (1) ; il y a donc une rectification à faire dans le renseignement donné par le regretté savant allemand.

N° **16**. — **Fragment de pierre** prise pour *l'ara-lunae* et qui a fait pendant longtemps l'objet d'une discussion au sujet de l'étymologie du nom d'Arlon, que certains prétendaient provenir d'*ara lunae* en mémoire d'un autel dédié à Diane, qui aurait existé sur les hauteurs de la ville à l'endroit même où s'élève aujourd'hui à l'église de St-Donat, l'autel de la vierge dont la statue porte sur un croissant *Luna sub pedibus ejus*.

On sait que le nom d'*Orolaunum vicus*, cité dans l'itinéraire d'Antonin, est le seul qui doit subsister.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.45×0.70×0.30

Le savant jésuite A. Wiltheim a dessiné cette pierre et Prat reproduit le

(1) Hettner, mon. rom. n° 230.

dessin également, sous le numéro 233, mais il ne donne pas le fragment restant dans son atlas de la 2e série.

Jeantin dans les *Marches de l'Ardenne et des Woepres* fait mention du fragment en question et indique qu'il se trouve chez M. Résibois (1).

Ayant visité le jardin de cette maison appartenant actuellement à M. Eugène Fribourg, rue des Faubourgs, j'ai retrouvé cette pierre dans un enrochement avec la tête sculptée provenant d'Useldange (voir le nº 53).

A ma demande M. Fribourg s'est empressé d'en faire don au musée.

La pierre a 0.45 de haut et ne paraît pas avoir servi à l'usage préindiqué, c'est-à-dire d'autel.

Doit-on voir des personnes qui apportent des offrandes aux dieux ou qui apportent la dîme au *decumanus* (2) chargé de lever la dîme ?

Le dessin du nº 233 de Wiltheim donne à droite une personne assise dans un fauteuil près d'une table couverte d'une nappe, une première personne apporte un coq, la 2e des poissons, la 3e (coiffée du capuchon) apporte un panier, la 4e un porcelet, la 5e (on ne distingue rien).

Le nº 232 une voiture avec deux personnes et quatre chevaux, un voyageur précède l'attelage.

Le nº 234, un intérieur de maison avec un rideau de chaque côté (*velum*) (3), entre deux personnes assises se présente une étrangère ou un serviteur.

Le nº 235 forme pendant du 233. Une personne est assise sur un tabouret derrière une table mécanique, à droite entrent trois personnes portant divers objets.

A la seconde Wiltheim donne une aile ; or, cette partie nous reste et on voit que la personne porte un volumineux paquet sur le dos au lieu d'une aile (4).

Partie de frise d'un monument sépulcral (nº 233 de Wiltheim). — On distingue fort bien l'homme au porcelet. Fragment de la pierre prise pour l'ara lunae par le magistrat d'Arlon (Voir le cliché de la page 46).

Voici en quels termes il reproche au père Bertholet d'avoir « ravalé la gloire de la ville d'Arlon, la principale après celle de Luxembourg, et la plus ancienne parmi les villes de la Germanie :

« Le prétexte que vous avez pris estoit fort minime, car les recherches et explications des bas-reliefs des quatre faces de la pierre posée devant la chapelle de la

---

(1) A. Wiltheim. — Luxemburgum romanum nº 232, 233, 234, 235, pl. 59 et 60 de Neyen.
Prat, Ire série, nº 233.
Jeantin, tome I, page 178.

(2) Rich. (3) id.

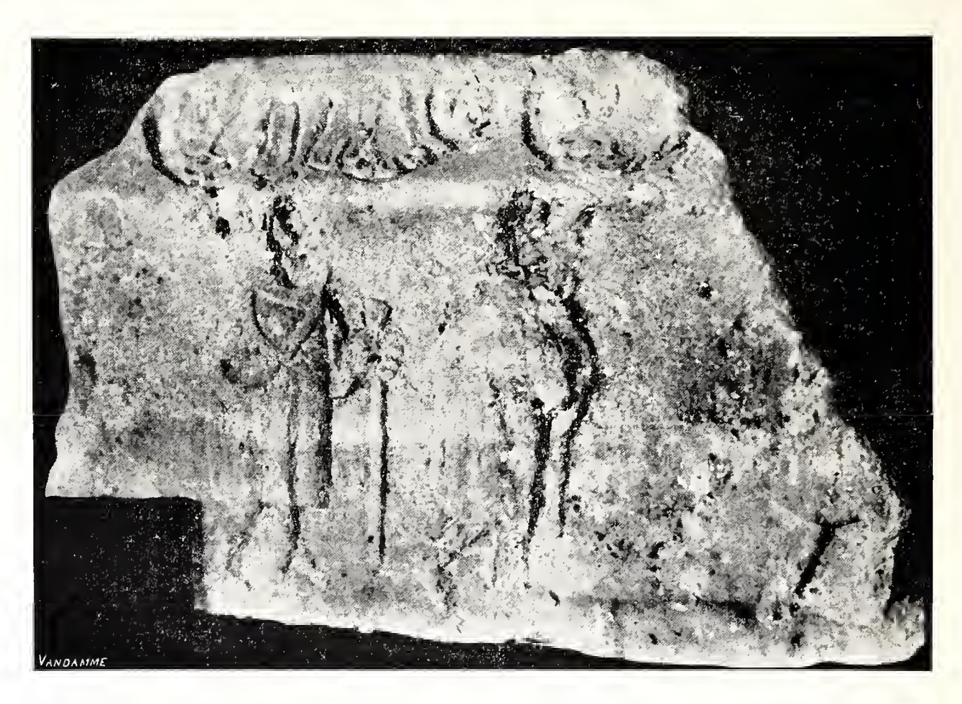
(4) Les dessins de Wiltheim se trouvent à l'envers par la reproduction lithographique.

Ste-Vierge en l'église des R. P. Capucins, ne donnent autre certitude de l'antiquité de la ville d'Arlon, sinon qu'on voit que les figures sont fort grotesques qui n'ont rien des goûts ni des génies des Romains, mais sont des fantaisies d'un mauvais sculpteur ».

Donc en 1745, époque de ce manuscrit, les figures existaient encore ainsi que toute la frise dessinée par le R. P. Wiltheim.

Sur le fragment restant (n° 16) on remarque que les têtes ont été enlevées et qu'à leur place se trouvent des trous. Cela résulte d'un acte de vandalisme remontant probablement à l'époque du rentaillage du monument.

On dit que le monument entier a été rentaillé pour faire un socle au lampadaire en fer forgé qui se trouve encore aujourd'hui dans la chapelle de la Vierge à l'église St-Donat et supporte des cierges.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.45×0.70×0.30

Les dessins donnés par A. Wiltheim paraissent indiquer qu'il s'agit encore d'une pierre tombale rappelant par ses bas-reliefs, comme le mausolée d'Igel, les attributions principales du défunt, probablement celles de *decumanus*, chargé de lever la dîme ou le fermage ; d'un côté il voyage avec une voiture à quatre chevaux, sur les deux autres côtés il reçoit la dîme (*decima*) sous diverses sortes de formes. D'autre part, l'intérieur confortable de sa maison est indiqué par le rideau (*velum*) de chaque extrémité et les fauteuils occupés par les habitants.

Hettner explique une scène analogue en rapprochant la pierre dessinée par Wiltheim et Prat et la frise du monument d'Igel comme si un grand propriétaire agraire recevait les dons en nature (1).

Demarteau constate qu'il reste trois voyageurs allant porter leur offrande aux *Lares compitales* (2).

A ce propos je dois signaler qu'il existe à la bibliothèque de l'Institut archéologique du Luxembourg un curieux petit livre, datant de 1745, dans lequel le magistrat d'Arlon proteste contre le sentiment du R. P. Bertholet, jésuite, au sujet de l'ancienne tradition de la ville d'Arlon et d'un de ses antiques (3).

C'est que le R. P. Bertholet n'admettait pas que la pierre que l'on prétendait être le fameux autel consacré à la lune eût réellement servi à cet usage.

« Quoi qu'il soit constant (dit-il), que Diane ait été la divinité propre d'Arlon ainsi que de la forêt d'Ardenne, on ne peut pas néanmoins se persuader que l'autel en question ait été l'autel de la Lune ; au contraire si on examine les choses de près, on se convaincra que ce n'est qu'une pierre sépulcrale ou un reste de quelque monument ».

Il conclut en disant que c'est une tombe de quelque agent d'affaires dans le genre du monument d'Igel (il s'agit d'un mausolée romain près de Trèves).
C'est également mon avis.

N° 17. — Tête barbue d'un barbare. Les cheveux sont arrangés par boucles. Dans les yeux la pupille est creusée profondément. La figure est forte et pleine, la barbe est courte et fait le tour de la bouche. La tête est fruste dans son ensemble, on peut néanmoins la rapprocher du n° 824 du musée de Trèves (4).

La 2e tête appartient à un animal dans le genre d'un grand singe.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.20×0.20×0.20

D'autres pensent qu'il s'agit d'une tête de chien, mais aux oreilles arrondies il faut admettre le singe bien que l'ensemble ne soit pas caractéristique. On voit par le parallèle établi combien la reproduction de Prat est fantaisiste (5).

Ces deux têtes étaient encastrées dans un mur du jardin Résibois (6)

(1) Hettner. mon. rom. n° 313.
(2) Demarteau. Bull. Inst. arch. Liège 1904, p. 164.
(3) Sibenaler, conférence sur les origines d'Arlon. Annales de 1896.
(4) Hettner, Monum. romains, n° 824.
(5) Prat, page 97. Tête d'Hermes.
De Caumont, p. 589.
(6) Roulez, Bull. acad. R. de Belg., année 1854, p. 350 et 22.

(actuellement maison Destrée-Defoin). Elles ne sont entrées au musée qu'en 1902 en passant par une collection particulière formée par M. Jungels, surveillant des travaux de la ville.

La 2e tête représente un singe genre Cynocéphale que les anciens comparaient aux génies qui accueillaient la barque solaire au moment où elle pénétrait dans l'Hadès. Deux divinités avaient reçu la forme de Cynocéphales, Thot le dieu de la lune et Hapi un des enfants de Horus.

Sur une peinture de Pompéi est représenté un singe savant.

Saglio et D. Singe, *simia simius*.

De Caumont donne une statuette en terre cuite, trouvée près de Moulins, qui représente un singe.

Au musée de Luxembourg, Epona caresse un singe.

N° 18. — Partie supérieure d'une tombe. Niche cintrée au-dessus de laquelle se trouvent en guise d'ornement, trois bucrânes dont les cornes sont reliées entre elles par deux bandelettes de fleurs ou guirlandes tressées.

Le dessin de Prat est absolument fantaisiste.

Sur chaque côté de cette pierre on voit la *pelta* comme ornement.

Bucrâne (*bous* bœuf et *kranion* crâne). Tête de bœuf décharnée employée



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 50×120×75

comme décoration architecturale. Tout porte à croire que ces ornements furent d'abord appliqués à la construction des temples et qu'ils servirent à rappeler l'idée des nombreuses victimes immolées en l'honneur du dieu ou de la déesse. On voit des bucrânes figurer comme ornements de plusieurs tombeaux antiques comme celui de Cecilia Metella que les Italiens modernes appellent *capo di bove*.

Les bucrânes sont généralement ornés de bandelettes ou de guirlandes comme dans les frises doriques désignées sous le nom d'*Eucarpa*, festons de fruits et de fleurs employés comme décoration dans la sculpture (1).

Trouvé maison Gérard.

N° 19. — Sanglier moitié du corps (arrière-train), trouvé maison Gérard.

Prat ne dit rien de la moitié de la tête avec groin et les défenses qui existent cependant aussi. Il faut croire que cette partie a été trouvée depuis, car l'auteur de l'histoire d'Arlon hésite entre les mots sanglier et porc. On ne sait pas quand cette seconde partie est entrée au musée.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 45×75×30

Le sanglier chez les Romains était à l'égal du lion, l'emblème de la force; on le trouve souvent représenté en bronze.

Dans l'art Romain, le sanglier se produit souvent, notamment aux Galeries des offices se trouve un sanglier accroupi en marbre gris. Presque dans tous les musées on en trouve des exemplaires, au Vatican, au Louvre, etc. Il est devenu au moyen-âge un meuble héraldique (armoiries de la ville de Sedan, Ard.).

Le sanglier était en honneur chez les Gaulois, on le portait même en guise d'enseigne militaire.

Sur une monnaie des Volsques, ancienne nation de l'Italie, le sanglier figure des deux côtés, sans légende.

Au musée de Trèves on trouve un sanglier taillé dans la pierre.

---

(1) Vitruv IV, 117.
Prat n° 10, page 110.
(2) Prat. n° 31. p. 121.

N° 20. — Spina de cirque. Pierres de cirque dans le genre de celles du cirque d'Arles (de Caumont, p. 425), représentant un char (*bigoe*) ou bige, les chevaux sont lancés au grand galop, un personnage se trouve debout dans le char et tient de la main droite le fouet levé, de la main gauche il tient les rênes.

(N°s 20 et 21).

Ces pierres ont été trouvées en 1841 dans la maison du notaire Breyer, grand'rue, dans la ligne des anciens remparts (1). D'autres fragments du même monument restent enfouis à cause des dangers d'extraction (2). Comme il est représenté sur la pierre cintrée du musée d'Arlon, le Bige (*bigatus*), char à deux chevaux, est tel qu'on le voit sur les bas-reliefs, les peintures de vases et les fresques de Pompéi. — Le musée du Vatican possède une belle sculpture en marbre blanc qui figure un bige attelé de deux chevaux presque grandeur naturelle.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.85×1.70×0.40

Dans les cirques romains, un mur large d'environ 4 mètres, mais haut de $1^{m}30$ seulement, coupait le cirque en deux moitiés latérales dans la plus grande partie de sa longueur. On l'appelait épine (*spina*) à cause de l'analogie de sa position relativement à l'édifice avec celle de l'épine dorsale par rapport au corps humain. Notre pierre arrondie avec celle qui suit portant deux lévriers, également en course, forme le bout de la spina d'un cirque.

Voyez à ce sujet le plan, publié dans les ouvrages spéciaux, du *circus Maximus*, d'après la description donnée par Denys d'Halicarnasse, et vous retrouverez exactement l'usage de la pierre décrite ci-dessus.

(1) Prat. Hist. d'Arlon, p. 98.
(2) Roulez, Bull. Acad. R. de Belg., année 1854, p. 691, n° XV.

Selon A. Rich, la spina était un long mur bas qui s'étendait au milieu d'un cirque dans les trois quarts environ de sa longueur et qui devait son nom à l'analogie qu'il y avait entre sa position dans l'arène et celle de l'épine dorsale dans le corps des animaux. La spina servait à déterminer la longueur de la course et empêcher les chars de se heurter face à face : ils devaient en faire sept fois le tour. Les bornes autour desquelles ils tournaient étaient placées à une très petite distance des deux extrémités de la spina et ce mur dans toute sa longueur était décoré à son sommet de différents ornements, d'un obélisque au centre, de statues de divinités, d'un autel de colonnes sur lesquelles on élevait des œufs et des dauphins qui devaient annoncer aux spectateurs, à chaque moment, le nombre de tours déjà faits. Pour les autres détails, Rich renvoie au plan du cirque de Caracalla, au mot Circus.

A Trèves (1) on a reconstitué la partie supérieure d'un grand monument funéraire avec représentation d'un cirque et de bateaux. Dans la partie inférieure, Hettner a figuré par un pointillé les pierres qui manquent et donne deux bas-reliefs avec bige selon les dessins classiques, lesquels sont en réalité ceux de nos monuments.

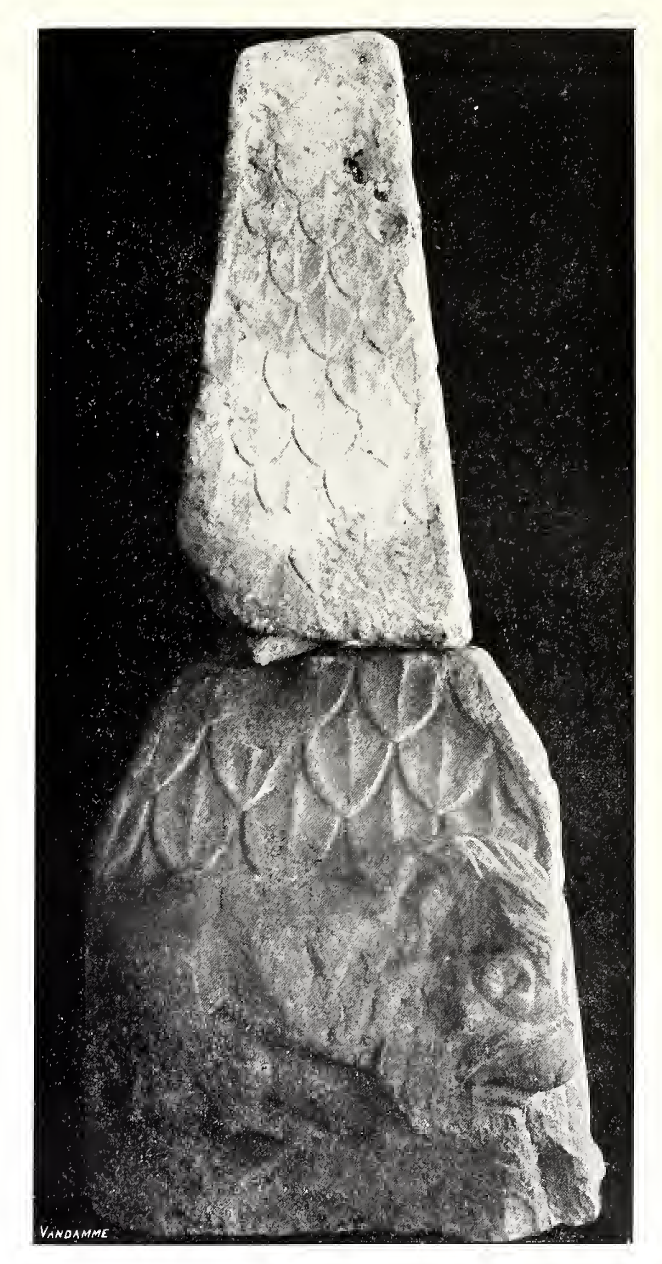
Il faut absolument renoncer à l'idée émise par Prat, que ces pierres auraient servi de soubassement à l'*ara-lunæ* laquelle n'a existé que dans l'imagination trop féconde des anciens historiens et des magistrats de l'*Orolaunum vicus*.



Cliché de M. J.-B. Sibenaler. 0.85×1.70×0.40

(1) Hettner, Guide illustré, n° 12A.
Prat, Hist. d'Arlon, p. 99.

Spina de cirque. — Sur le second fragment, deux lévriers en course se suivent. La tête est bien caractéristique ; ils portent tous deux un collier comme le *Sloughi*, sorte de lévrier répandu en Barbarie et qui paraît dériver du lévrier grec. Il est devenu un chien héraldique, toujours représenté avec un collier. Souvent les colliers étaient garnis de pointes de fer saillantes (*clavis ferreis eminentibus*), ils servaient surtout pour les chiens dressés à chasser les bêtes féroces, afin de protéger leur cou (exemple le chien de Méléagre, d'après une peinture d'Herculanum) (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.55×0.60×0.75

N° 21. — Lion en arrêt sur une pierre carrée dont la pointe se termine par des imbrications.

La seconde pierre, également à imbrications, semble avoir fait partie du même monument en forme de tronc de pyramide quadrangulaire et allongé (genre obélisque).

F. Cumont dit que la représentation d'un lion rampant est fréquente sur les tombeaux, notamment en Gaule (2). Au musée de Bruxelles se trouve un lion tenant une proie sous ses griffes.

(1) Roulez, p. 691.
(2) F. Cumont, guide du musée de Bruxelles, n° 217.

LION, MASQUE DE THÉATRE ET LOUVE DÉVORANT UN ENFANT. — Dessin triangulaire figurant un animal (louve ?) dévorant un enfant.

On pense à l'âne sauvage et féroce (mosaïque de Nennig), mais le nombre de tétons fait abandonner cette supposition.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.55×0.60×0.75

A l'extrémité de droite se trouve un masque de théâtre *persona* (1), masque que portaient toujours sur la scène dans les théâtres de la Grèce et de l'Italie les acteurs tragiques et comiques.

On trouve des masques scéniques sur un bas-relief du palais Rondanini à Rome.

Trouvé remparts près de la caserne.

---

(1) Rich.
N° 36, page 122 de Prat.

N° 22. — Frise représentant un double attelage passant près d'une borne milliaire.

Ce dessin donne des détails très complets pour le harnachement des chevaux. Prat n'y a vu qu'un cheval marin (?) et ne fait pas mention de la borne milliaire (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.55×0.55×0.62

Il y a bien deux chevaux, on voit les deux têtes et les quatre pieds de devant. L'attelage est de luxe (2).

Trouvée ruelle de la Breck.

N° 23. — Bas-relief représentant un guerrier en grand costume d'apparat. — On distingue parfaitement une main faisant baisser la tête d'un taureau reconnaissable au chevelu caractéristique qu'il porte entre les deux cornes.

(1) N° 34 de Prat page 122.
De Caumont p. 31.
(2) Demarteau, Bull. Inst. Liége 1904 p. 160.

On remarque aussi que ce monument était peint à l'encaustique et la tête de l'animal est encore brunie par cet enduit.

A l'inverse des autres personnages représentés sur les pierres du musée d'Arlon, lesquels sont généralement drapés dans de grands vêtements, il s'agit ici d'un guerrier portant cuirasse, baudrier (*balteus*) et épée comme on en remarque dans les bas-reliefs des colonnes de Trajan, de Marc-Aurèle et autres arcs de triomphe.

Le baudrier est orné et la gaîne du glaive est garnie de dessins élégants ; il est passé de droite à gauche.

Il s'agit d'un costume de parade dont les détails intéresseront vivement les archéologues. On peut en faire un rapprochement avec une statue de Constantin



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.45×0.45×0.55

qui est au Capitole et le portrait d'Honorius deux fois répété sur les feuilles d'un diptyque d'ivoire découvert à Aoste, en 1833, qui est reproduit dans le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de Saglio et Daremberg (p. 665).

Malheureusement, on ne possède qu'une partie du sujet ; dans le haut de la pierre se trouvent de grands creux ayant servi aux attaches de fer du monument. Il manque la tête, les jambes et une partie du côté gauche du corps.

Le personnage qui y est représenté tient le bras droit replié sur le dos, bras dans lequel est engagé le bouclier. Sur le côté droit on remarque une main

tenant un animal par une corne, la tête baissée comme s'il s'agissait d'un taureau que l'on amène pour le sacrifice.

Doit-on voir dans ce dernier sujet une allusion au culte de Mithra dans le pays des Trévires ?

On sait que le motif principal de l'art mithriaque, c'est Mithra (1) sous la forme d'un adolescent, poursuivant un taureau, saisissant de la main gauche les naseaux de l'animal, lui relevant violemment la tête en arrière et lui plongeant au défaut de l'épaule un large couteau qui fait jaillir le sang. Ce motif principal est, dans un certain nombre de cas, encadré de motifs secondaires qui retracent les mythes de la naissance des combats et du triomphe final de Mithra (1).

Cette pierre intéressante a été trouvée lors de la construction de la salle des fêtes. Don de M. Haupert.

M. Demarteau (2) se trompe en indiquant comme lieu de trouvaille *la Schentzé*. Il dit que cette statue représente un *principalis* romain et il en déduit qu'Arlon a été de bonne heure fréquentée par des fonctionnaires militaires. Il constate aussi la polychromie du monument en question.

N° 24. — Tête de faune sur une frise; derrière la tête partait une guirlande de fleurs, de l'autre côté on voit un autre commencement de tête.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.30×0.30×0.25

(1) Voir l'ouvrage de M. Franz Cumont. — Monuments figurés relatifs au culte de Mithra, t. II. 1896. p. 480 et le compte-rendu de ce travail par Remy. (Voir aussi le bas-relief de Mithra au musée de Metz.)

(2) Demarteau. Bull. Inst. arch. Liége. 1904, p. 165.

Cette pierre, inconnue de Prat, était encastrée dans le mur de rempart qui longe la rue de Diekirch et contre lequel s'appuie le magasin de M. I. Cerf, marchand de peaux ; il en a fait cadeau au musée.

La tête grotesque porte une énorme oreille pointue qui en atteint presque le sommet et qui caractérise spécialement les *faunes*, *faunus* (1), dieux champêtres des Latins.

N° 25. — Epona représentée par un relief sous forme de déesse à cheval placée de face. Elle tient un objet de la main droite partant du giron. On ne peut exactement définir cet objet. — Peut-être une grande clef comme l'Epona du musée de St-Germain (2) ou un glaive ?



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.40×0.30×0.25

Dans le giron, la forme est arrondie, d'ailleurs tout le bas-relief est arrondi et il ressemble fortement à celui du musée de Trèves (3).

Il provient de Grandcourt (Ruette) et a été donné au musée par la famille Mohimont de Virton (4). Il est en pierre de sable jaune.

On connait de nombreux exemplaires de statues d'Epona trouvés en Germanie et dans la Gaule ; Hettner en cite 30. Le musée de Luxembourg en possède une tenant un petit singe dans le giron.

M. S. Reinach dit que le nom d'Epona lui vient du mot Gaulois *epos* qui signifie cheval. La clef qu'elle tient (Epona du musée de St-Germain) est tout bonnement la clef de l'écurie. Epona est non seulement la déesse des chevaux, mais la protectrice des écuries d'où l'on croyait qu'elle écartait les mauvais sorts ; aussi y plaçait-on son image. Les Gaulois aimaient beaucoup les chevaux et en élevaient d'excellents qui étaient recherchés même en Italie.

Hettner fait remarquer que c'est aussi la présentation germanique ou celtique de Jupiter à cheval. Il donne plusieurs formes de déesses assises, tenant des fruits dans le giron.

---

(1) Virg.
(2) S. Reinach, Guide du musée de St-Germain, n° 50.
(3) Hettner, n°s 104, 105, 106, 107.
(4) Birnbaum, n° 64.

En 1903, à la *Horgne-au-sablon* à Metz (1) on en a trouvé récemment plusieurs exemplaires qualifiés par Keune, conservateur du musée de Metz, d'images en pierre d'Epona, la protectrice Gauloise des chevaux, mulets et ânes. Ces pierres au nombre de six sont très frustes.

Au musée de Bruxelles, on conserve un fragment d'une statuette d'Epona (2).

Neyen (3) donne une reproduction d'Epona à cheval tenant un panier de fruits ; le cheval allaite le poulain.

La divinité *Epona* paraît d'origine Gauloise et l'on ne trouve à Rome nulle trace de son culte avant l'empire.

Son image était souvent peinte à la porte des écuries sous la forme d'une déesse entièrement vêtue qui caresse des chevaux ou des ânes. Plusieurs statuettes en terre cuite d'Epona à cheval ont été trouvées en Gaule.

D'après une peinture murale du cirque de Maxence à Rome, Epona est représentée assise dans un grand fauteuil entouré de draperies. Elle tient sur ses genoux du foin, des chevaux et des mulets s'approchent et mangent. Elle tient les bras ornés de bracelets au dessus de leur dos et les caresse.

Maxence usurpa le titre d'empereur en 306 et fut vaincu par Constantin en 312. Cette peinture murale date donc de longtemps après la conquête de la Gaule ; on comprend alors comment la protectrice des écuries fut adorée à Rome sous Maxence et Constantin.

---

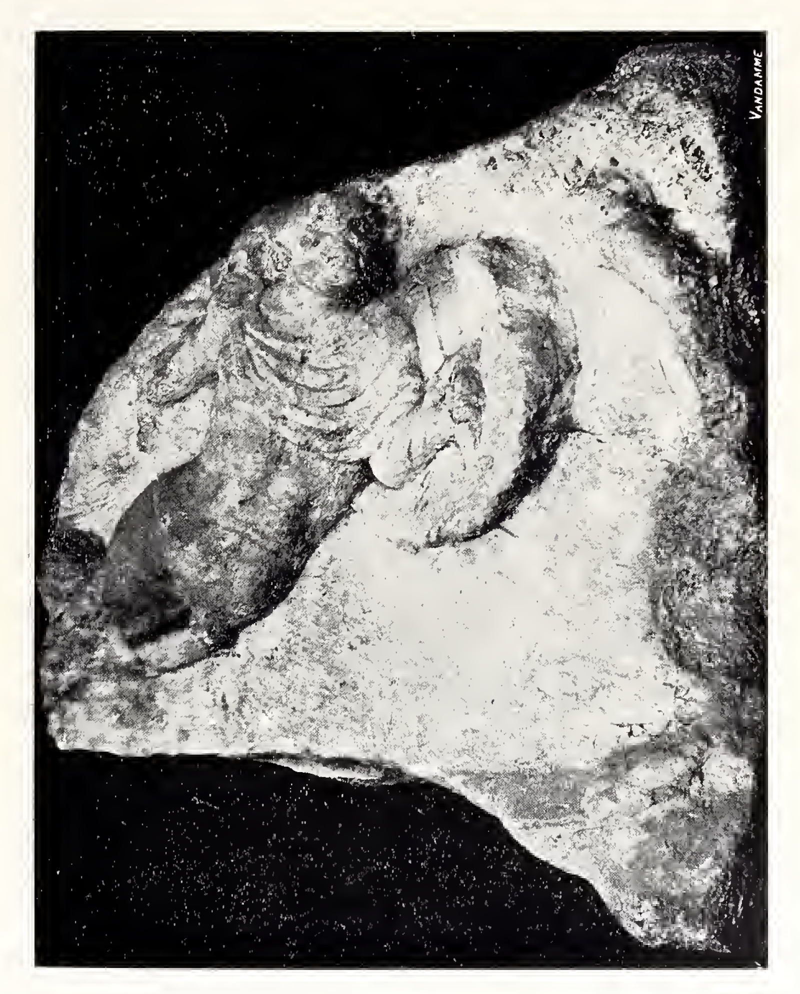
(1) Keune. Sablon in römischer Zeit (annales de la société d'art et d'archéologie de Metz, année 1903).

(2) F. Cumont. Guide etc., n° 8.

(3) Lux. rom. d'après A. Wiltheim, n° 112, pl. 31.

Nº 26. — Guerrier avec bouclier et chlamyde. La main droite est libre et semble retenir la chlamyde sur l'épaule droite, la main gauche tient le bouclier par une bande.

Ce guerrier n'a pas l'air de combattre, la jambe droite est tendue dans une



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.50×0.60×0.35

position trop oblique pour supposer qu'il s'y tient debout, la jambe gauche est entièrement relevée en arrière; les yeux du personnage sont levés vers le ciel et l'ensemble donne plutôt l'impression d'un génie qui vole dans l'espace.

La pierre n'a pas été décrite par Prat mais il en donne le dessin série 2.

N° 27. — Fragment d'une stèle représentant une visite médicale (1).

Ce fragment a été donné en 1892 par la famille Rimbaux ; il servait de table dans leur jardin situé chemin des morts, d'où je l'ai retiré.

Prat l'avait vu et dessiné dans son atlas, comment a-t-on pu le retrouver dans un jardin ?



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,60×0,50×0,35

On se montre très perplexe à la vue de cette pierre : la femme tend le bras gauche (côté du cœur), une main saisit ce bras, sans l'entourer comme l'indique le dessin de Prat ; — le pouce est allongé au-dessus du bras, les quatre doigts

(1) Annales, année 1892, p. 651.
Prat, Hist. d'Arlon, page 106.

sont repliés et posés sur l'artère où bat le pouls, la main semble même tenir un objet entre le pouce et l'index (une monnaie ?).

Telle est du moins l'impression que les médecins ressentent à la vue de ce bas-relief.

Le doigt de la main droite est levé comme si la personne attendait le résultat de la consultation.

Les cheveux sont frisés en bandeaux, sur les épaules est jetée la *palla* (1), pièce d'étoffe rectangulaire, relevée au-dessus de l'épaule gauche.

Il ne s'agit pas ici d'un serrement de main comme dans les scènes de séparation, ni d'un entraînement d'une captive. J'accepterais volontiers une autre explication si les scènes de ce genre étaient inconnues, mais il existe des bas-reliefs figurant le médecin (*medicus*) examinant le malade. Une stèle gallo-romaine découverte aux Ronchers (Meuse) et conservée au musée de Bar-le-Duc, représente un oculiste examinant une femme. Au musée Britannique se trouve sur une stèle un médecin qui visite un malade.

Trouvé rue de la caserne en 1871, propriété Masson.

Fin de l'explication des monuments contenus dans la Salle I.

N° 4880 de Saglio et D. — Id. n. 4883.
(1) Rich.
Demarteau. Bull. Inst. Liége 1904, p. 157.

Le visiteur est prié de pénétrer dans la Salle II par la 1re arcade et de suivre par la description du n° 28, 29, etc.

Avant de pénétrer dans la salle II, je crois utile de faire remarquer au visiteur qu'elle ne contient, pour ainsi dire, que des stèles funéraires à inscriptions latines.

Ces stèles sont rangées de façon à pouvoir être examinées de près, en pleine lumière, permettant de juger tous les détails épigraphiques indiqués dans le présent Guide.

On me pardonnera d'y avoir placé un moulage de la Polymnie du Louvre, la grande statue de la *méditation* que l'on voit au fond de cette salle.

Dans le bas-relief du *sarcophage* des *muses* (Louvre), Polymnie est placée au milieu de ses huit sœurs. Elle ne sera pas trop déplacée au musée d'Arlon, au milieu des anciennes tombes romaines qu'elle semble contempler dans la méditation.

D'autres musées, même très importants, se contentent de moulages à défaut de sujets originaux. Celui d'Arlon ne possède que le moulage de la muse de la poésie lyrique et celui de l'ara d'Amberloup (salle III) ; comme on le voit, l'abus n'est pas grand.

C'est une des plus belles sculptures connues, le grand peintre Paul Baudry s'est servi du même modèle, qu'il a reproduit dans son brillant Parnasse du foyer de l'Opéra de Paris.

La lecture et la traduction des inscriptions épigraphiques sont faites d'après M. Waltzing (*Orolaunum vicus*).

Salle II.

N° 28. — Fragment d'épitaphe. Dans un vieux mur de l'ancien hôpital militaire, en pratiquant une ouverture pour une porte, les ouvriers ont rencontré, en 1896, une pierre ancienne qui avait été retaillée et servait de tablette de fenêtre. L'hôpital militaire (aujourd'hui transféré à Seymerich) se trouve sur le point le plus élevé d'Arlon, à côté de l'église des Capucins (St-Donat) (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.25×0.75×0.25

/M . SIBI . PONI

S . SN IIII

... [*monumentu*]*m sibi poni* | [*iussit ex*]*s s*(*estertium*) *n*(*ummum quattuor milibus*).

« Un tel a fait élever ce monument à lui-même pour le prix de 4000 sesterces ».

---

(1) Sibenaler, Annales 1896, p. 31. Id. conférences. Poncin. Imp. 1897. p. 47.
Waltzing, n° 15. C. I. L. XIII 4021.
Demarteau, Bull. Inst. arch. de Liége 1904, p. 168.

N° 29. — Petite tête de faune grimaçant (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.55×0.30×0.23.

N° 30. — Pierre tombale trouvée en 1856 dans le rempart romain derrière l'hôtel de ville (ancien Athénée), actuellement au musée d'Arlon.



Cl. de M. Muller. 0.85×0.80×0.65

(1) Prat, p. 97.

D M
TERTI · PRIMILLA
PATR · FECT

D(is) M(anibus) Terti(i), Primilla patr(i) fec(i)t (1).

« Aux dieux Mânes de Tertius, Primilla a élevé ce monument à son père ».

N° 31. — Pierre tombale, découverte dans le rempart romain de la cour de l'hôtel de ville (ancien athénée royal), en 1856. Au musée d'Arlon (2).

D · M
PRVSCI ·
MAGIONIS

ET TERTINIAE
COSSVLE COIV
GI · VIVE · ACAV
NISSA · FIL · FECIT



Cl. de M. Muller. 0,85×0,58×0,58

(1) Waltzing, n° 13.
C. I. L. 4015.
Demarteau, B. I. A. L. 1904, p. 169.

(2) Waltzing, n° 10.
C. I. L. 4009.
Demarteau, B. I. A. L. 1904, p. 169.

D(is) M(anibus) Prusci(i) Magionis et Tertiniae Cossul(a)e co(n)iugi viv(a)e, Acaunissa fil(ia) fecit.

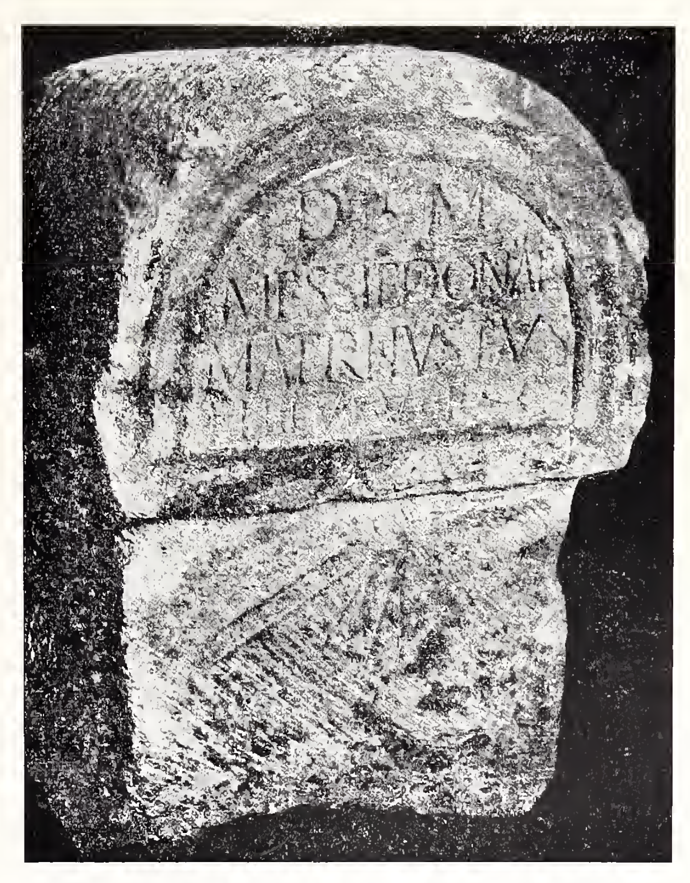
« Aux dieux Mânes de Pruscius Magio et de Tertinia Cossula, sa femme, encore vivante, leur fille Acaunissa a élevé ce monument ».

N° 32. — Pierre tombale, trouvée derrière la maison Gérard, dans le rempart romain, en 1854. Au Musée d'Arlon (1).

D · M
MESSIE DONATE
MATRI · IVSTVS
FILIVS · V · F · C

D(is) M(anibus). Messi(a)e Donat(a)e, matri, Justus filius v(ivus) f(aciendum) c(uravit).

« Aux dieux Mânes. A Messia Donata, sa mère, Justus, son fils, a fait élever ce monument de son vivant ».



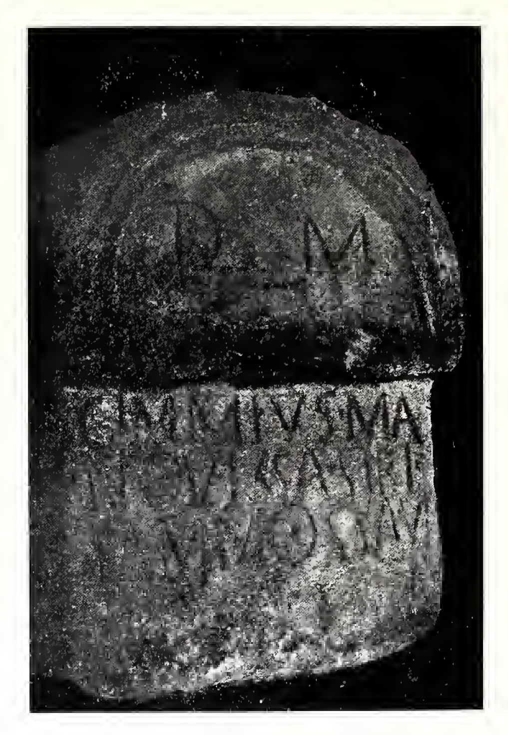
Cl. de M. Muller. 0.75×0.55×0.50

(1) Waltzing, n° 7. — Roulez, Acad. R. de Belg., an. 54, p. 689, n° XIII.
C. I. L., 4001.
Demarteau, B. I. A. L., 1904, p. 168.

Au bas du cippe se trouve l'*ascia* ou Pioche. De Caumont en donne plusieurs exemplaires, p. 530, 531, 539. 3 exemplaires se trouvent au musée de Trèves. (Hettner, mon. rom., n°s 192, 193, 194).

N° 33. — **Pierre tombale,** trouvée en 1854, dans le rempart romain, derrière la maison Gérard. Actuellement au Musée d'Arlon.

D M
GIMMIVS · MA
NDVISSA · SIBI ·
ET AMMOSSA · VI



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.80×0.70×0.60

D(is) M(anibus). Gimmius Manduissa sibi et Ammossa vi (vi fecerunt) (1).

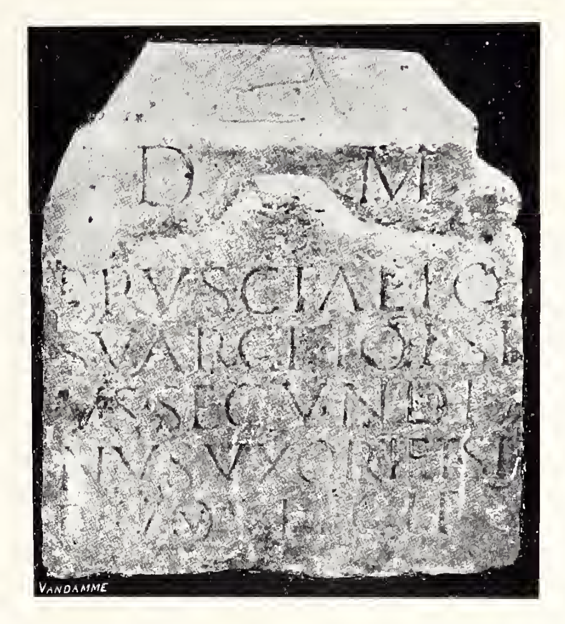
« Aux dieux Mânes. Gimmius Manduissa et Ammossa (ont élevé ce monument) de leur vivant à eux-mêmes ».

---

(1) Waltzing, n° 5.
C. I. L., XIII 3995.
Demarteau. B. I. A. L. 1904. p. 168.

N° 34. — Pierre tombale découverte dans le rempart romain de la cour de l'hôtel de ville (autrefois athénée royal), en 1856. Au Musée d'Arlon (1).

D M
PRVSCIAL · LO
SVARCE · IOLSI
VS · SECVNDI
NVS · VXORI · ET · SI
BI VIVOS FECIT



Cl. de M. Muller. 0.80×0.65×0.60

D(is) M(anibus). Prusciallo Suarc(a)e Iolsius Secundinus uxori et sibi vivos fecit.

« Aux dieux Mânes. A Prusciallus Suarca ; Iolsius Secundinus a élevé ce monument, à sa femme et à lui-même, de son vivant ».

L'inscription est dans un rectangle de 0^{m}70 sur 0^{m}55. Le haut forme un trapèze de 0^{m}70 × 0^{m}30 × 0^{m}35 et contient une *ascia* dans la partie supérieure.

(1) Waltzing, n° 9.
C. I. L. 4007.
Demarteau, B. I. A. L. 1904, p. 169.

N° 35. — Pierre tombale, trouvée en 1854, dans le rempart romain, derrière la maison Gérard. Actuellement au musée d'Arlon (1).

ÉPITAPHE FRAGMENTAIRE DE VIMPURO PAR SA FEMME.



Cl. de M. Muller. 0.60×0.95×0.40

. . . . . VR
ORIO · VIM
PVRONI · MARI
TO · DEFVNCTO

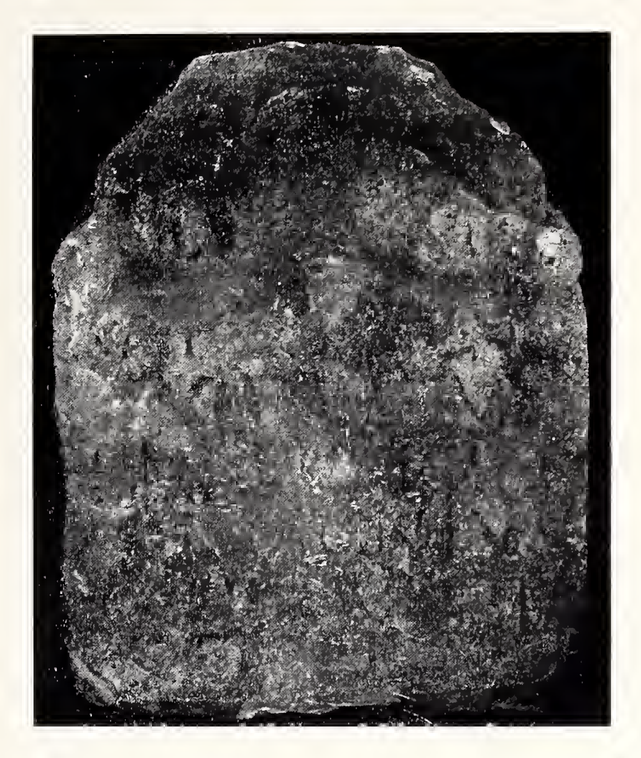
[*D(is) M(anibus).*] . . . . *urorio Vimpuroni, marito defuncto.*

« [Aux dieux Mânes]. A ...urorius Vimpuro, son mari défunt ».

---

(1) Waltzing, n° 14.
C. I. L. 4019.
Demarteau, B. I. A. L. 1904, p. 169.

N° 36. — **Pierre tombale** trouvée en 1856, dans le rempart romain, derrière l'hôtel de ville (ancien athénée royal). Actuellement au Musée d'Arlon (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler 0,85×0,68×0,58

D M
ANDEC////I. NO
CTVRNI . ET . MIC
CIONIE . CVIGILLE
CENSORINIVS
ANDECARVS . FI
//IO . ET . COIIVGI F

D(is) M(anibus) Andec[ar]i Nocturni et Miccioni(a)e Cuigill(a)e, Censorinius Andecarus filio et co(n)iiugi f(ecit).

« Aux dieux Mânes d'Andecarus Nocturnus et de Miccionia Cuigilla, Censorinius Andecarus a élevé ce monument, à son fils et à sa femme ».

---

(1) N° 4, Waltzing.
C. I. L. 3982.
Demarteau, B. I. A. L., 1904, p. 168.

N° **37**. — **Pierre tombale** à deux personnages et à trois faces sculptées.

Le D qui devait se trouver à droite a disparu, à gauche se trouve encore le M.

D(is) M(anibus) « Aux dieux mânes ».

L'homme et la femme représentent probablement deux époux qui se séparent. La femme est placée de face, de la main gauche elle tient le coffret avec les bijoux



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.05×0.85×0.60

de famille, de la main droite elle tient le mouchoir. Elle est vêtue d'une longue robe, elle porte une large ceinture dont les bouts relevés pendent sur le bras gauche. L'homme est placé de profil (1), il porte une barbe ronde, la main droite

(1) Prat le place de face et ne reproduit pas la lettre M.

touche le pli supérieur de son vêtement (1), la gauche porte une *falx arboraria* (2) qui indique son état d'arboriculteur et de marchand de fruits ou de chef d'une exploitation agricole.

Les dessins des deux autres côtés confirment cette hypothèse.

Trouvée maison Gérard, grand'rue (3).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.05×0.85×0.60

(1) Rich. — (2) Prat lui donne un rouleau (n° 21) ; Voir n° 18, Waltzing. — (3) Roulez, Acad. R. de Belg., année 1854, p. 683, n° VII ; Demarteau, Bull. Inst. arch. Liége 1904, p. 187. —

Côté gauche de la pierre décrite ci-dessus (1).

Au 1er plan se trouve un homme vêtu du *sagum* et placé dans un cabriolet, de la main droite il excite, au moyen d'un fouet, le cheval qui trotte (signe de trafic et de commerce).

Au 2e plan, un personnage expose en vente un panier de fruits, des pommes probablement, dont il en choisit une pour la présenter à l'acheteur ; le panier parfaitement tressé est légèrement incliné en avant et les pommes viennent jusqu'au bord. Le personnage qui vient acheter est placé de face, le sujet est fruste, il tient les deux mains vers le milieu de la ceinture (tiendrait-il la bourse ?)



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.05×0.85×0.60

(1) N° 21 de Prat ; Voir n° 18, Waltzing ; Roulez, n° VII.

CÔTÉ DROIT de la pierre décrite ci-dessus (1).

Au 1er plan est placée une grande table sur laquelle sont versées des pommes, sous la table on voit trois paniers. Derrière la table se trouvent deux personnes portant le *sagum* et offrant leur marchandise en vente à un troisième personnage qui porte un vêtement à capuchon comme les Gaulois ; autour du corps une large ceinture (contenant probablement l'argent ?) ; il porte barbe arrondie, moustache, et a les cheveux bouclés.

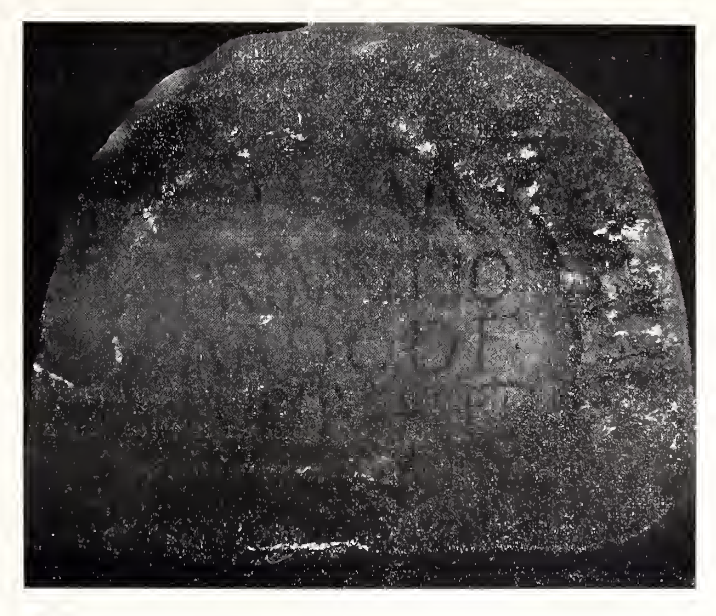
Dans le haut sont suspendues des claies (?) où des fruits sont conservés.

La forme de la table est spéciale, c'est la *mensa*, table ou étal sur lequel certains marchands *tels que les fruitiers* (2) étendaient leurs produits.

Au 2e plan deux hommes vêtus de blouses, placés de profil, cultivent la terre, celui de droite pioche avec la houe (*ligo*) (*ou ratisse*), celui de gauche enfonce la bêche (*pala*) dans la terre et se sert du bout du pied droit pour l'enfoncer, ainsi que le font encore aujourd'hui les jardiniers lorsqu'ils bêchent un jardin et que la terre est trop dure pour enfoncer leur outil.

N° 38. — Pierre tombale.

D M
PRIMVLIO
PARDO DF
ET SVIS HER
ENS /// C



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.35×0.72×0.85

(1) N° 21 de Prat. — Voir n° 18. Waltzing. — Roulez, n° VII.
(2) A. Rich., Dict. des ant. gr. et rom. (*Mensa*).

D(is) M(anibus). Primulio Pardo d(e)f(uncto) et suis herens f(aciendum) c(uravit) (1).

« Aux dieux Mânes. A Primulius Pardus défunt, et aux siens, l'héritier a fait élever ce monument ».

N° 39. — **Polymnie** est figurée dans l'attitude de la méditation. C'est ainsi qu'elle nous apparait dans la statue qui, de la villa Borghèse, est allée prendre place au musée du Louvre où elle fait l'admiration des visiteurs.

Le musée de Stockholm possède aussi une belle statue de *Polymnie.*

N° 40. — **Animal fantastique** qui se terminait en forme de queue de poisson monstrueux. Ornement général du bas des grands tombeaux ; l'exemple se trouve à profusion sur le monument d'Igel.

Non photographié vu son peu d'importance (2).

N° 41. — **Femme nue** dont il reste une partie du corps jusqu'aux pieds. Le bas de cette pierre a été retaillé pour servir de console supportant un arc de voûte de l'ancienne église des Carmes. Elle se trouvait entièrement dans la maçonnerie de l'église et était ainsi cachée (3).

Ce morceau de sculpture est réellement remarquable, les lignes, les contours sont d'une vérité, d'une pureté qui montrent la main d'un artiste de valeur.

En 1841, lors de la construction de l'Athénée, elle a été retrouvée et déposée à l'hôtel de ville par l'architecte Jamot.

C'est une constatation de plus pour juger du grand nombre des pierres qui existaient à Arlon et qui ont été employées à toutes les époques pour des constructions diverses.

C'est aussi une des pièces les plus intéressantes du musée, attendu que c'est un des rares monuments dont la première trouvaille date de 1671 et qui a été retrouvé en 1841.

Il a servi de base au R. P. Bonaventure, capucin, pour réfuter avec le Magistrat d'Arlon, la théorie du R. P. Bertholet au sujet de l'étymologie du nom d'Arlon : Dans un manuscrit inédit appartenant à l'Institut archéologique du Luxembourg, manuscrit intitulé « Dissertation sur le nom, l'origine et l'antiquité de la ville d'Arlon, adressée en forme de lettre au R. P. Bertholet, Prêtre de la

---

(1) Waltzing. n° 8. Roulez, Acad. R. de B., an. 1854, n° XII.
Voir aussi pour *Primuli*. Hettner. mon. rom. n° 295.
C. I. L. 4006. Demarteau. B. I. A. L. 1904, n° 169.

(2) n° 12 ter, page 111 de Prat.

(3) Prat, Hist. d'Arlon, n° 15.

Compagnie de Jésus, historiographe, etc. » Ce monument est désigné sous la dénomination d'*idole tronquée* trouvée en la démolition de la ville en 1671. Dans le feu de la discussion, le Magistrat d'Arlon aidé du R. P. Bonaventure écrit : « Quelle preuve plus certaine peut-on exiger de l'existence de ce temple (*ara lunae*) dont les colonnes avaient au moins trente pieds de hauteur, le simulacre



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.90×0.50×0.55

de femme nuë retrouvée de nos jours, tronquée de la teste, des bras, des jambes, ensevelie bien profondément en terre derrière l'église des P. Carmes que l'ancien du Magistrat peut attester d'avoir vue. » Il veut dire sans doute : tronquée de la tête, des bras, les jambes ensevelies en terre, etc. Cette femme nue ne pouvait

être tronquée de tout, des jambes surtout, car il ne serait rien resté. On l'a retrouvée avec ses jambes telle qu'elle existe au musée.

S'adressant toujours au R. P. Bertholet, il ajoute : Direz-vous que ce simulacre n'estoit pas de la lune mais plutôt de toute autre divinité des Payens ? Soutiendrez-vous obstinément que la tradition est fabuleuse de ce temple de la lune malgré toutes les preuves si éclatantes ? Que César et Aimoin ont contre la vérité et faussement attesté que les Germains ont adoré la lune pour leur divinité ?

Le Magistrat ne cite que cette pierre et trois autres dont le n° 7 et celle qui est encore encastrée dans le mur du jardin de l'ancienne maison Résibois, occupée aujourd'hui par M. Toussaint-Weyland, mais la 3e n'est pas indiquée. Une de ces pierres est au musée, c'est le n° 7 précité du présent Guide (Voir salle I, SOHANUS etc.)

On sait ce qu'il faut retenir de cette violente discussion : Bertholet a maintenu à juste titre *Orolaunum vicus* ; Bonaventure et le Magistrat d'Arlon étaient dans l'erreur (1).

---

(1) L'ancienne tradition d'Arlon.... justement défendue par la ville et le magistrat d'Arlon (par le R. P. Bonaventure, capucin). Luxbg. 1744. 54 p.

Remarques de la part du magistrat et de la ville d'Arlon sur la lettre du R. P. Bertholet, jésuite, au R. P. Bonaventure, en reponse à la brochure : L'ancienne tradition . . . . . 61 p.

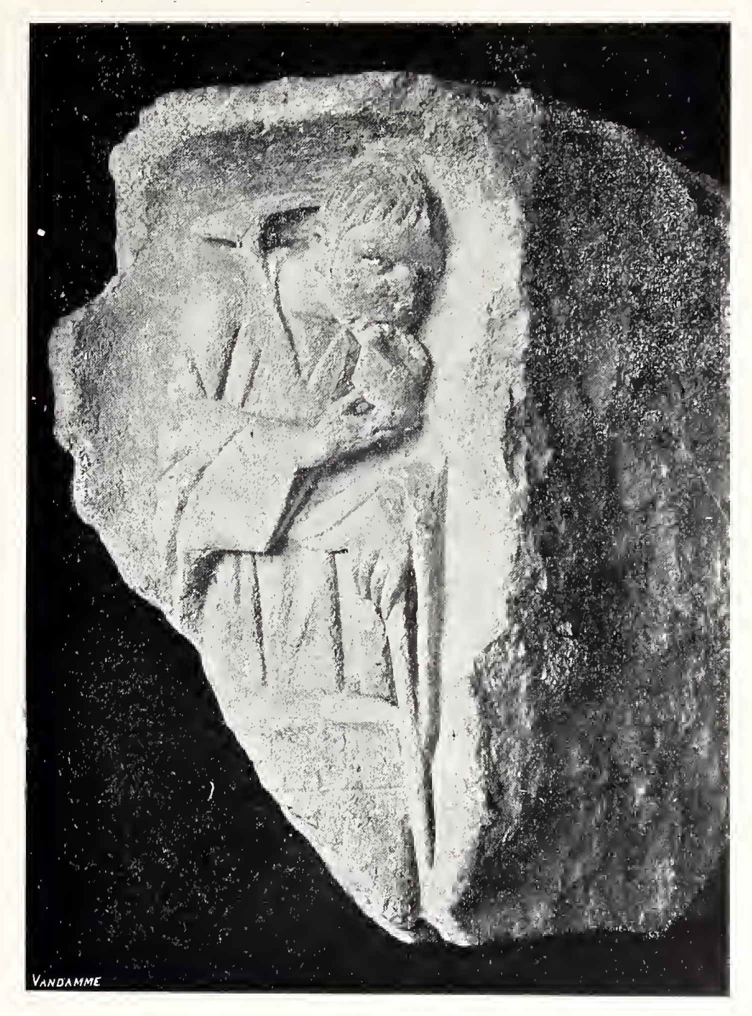
Suite des remarques de la part du magistrat d'Arlon sur la lettre du R. P. Bertholet . . . ., 48 p.

La *Lettre du P. Bertholet au P. Bonaventure en réponse à son libelle intitulé : L'ancienne tradition* . . . . est datée du 5-2-1744.

Lettre au R. P. Bonaventuré, capucin. Liége 1746, 72 p.

V. Bull. C. R. d'art et d'archéol., XV, 1876, p. 80 note.

N° 42. — Bas-relief représentant un voyageur appuyé de la main gauche sur un baton; de la droite il porte une timbale vers la bouche. L'expression de la figure est parfaite, elle indique qu'il est altéré et tend avidement la bouche vers la boisson. Il est vêtu d'une grande tunique (*stola*) échancrée vers le cou, se terminant par un capuchon (*bardo cucullus*) (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,55×0,35×0,35

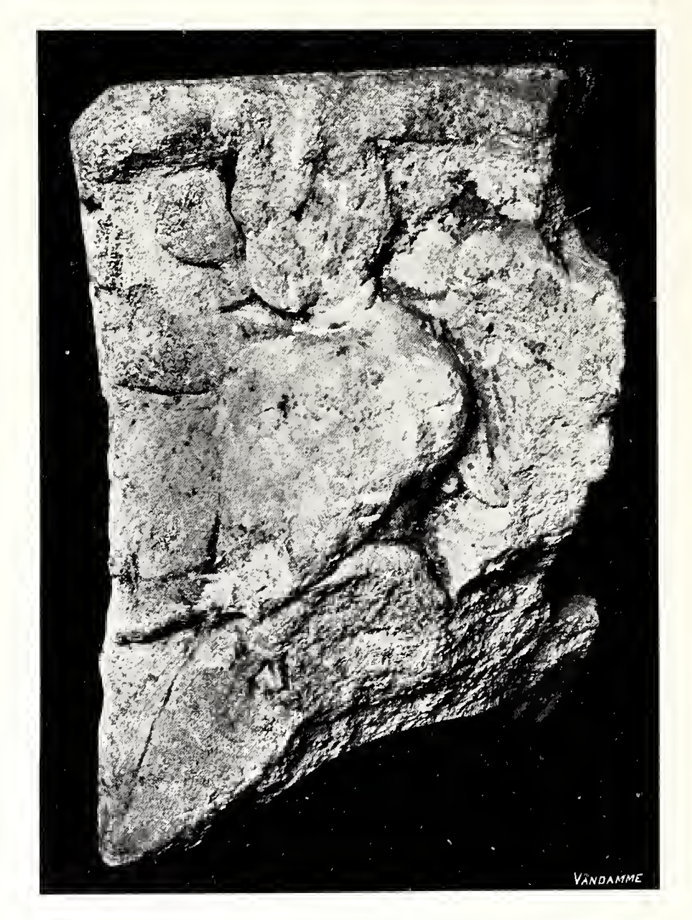
On remarque aussi les rebords d'un puits maçonné en cintre avec des moellons bien taillés. *Putcal*, rebord circulaire du puits (*putcus*).

Trouvé en face de la maison Martha en 1870.

(1) Prat, page 105.
Demarteau, Bull. Inst. Liège, 1904, p. 160.

Coté gauche de la pierre décrite ci-contre. — Génie ailé marchant en tendant les bras ; au dessus de l'épaule droite on voit le bout arrondi d'une aile; à l'épaule gauche l'autre bout et vers le bas des plumes. Le sujet était entièrement nu. Il est actuellement fruste.

Provenance inconnue. Non décrit par Prat.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.55×0.35×0.35

No 43. — Niche avec cavalier.

Le n° 25 de Prat n'est pas reproduit vu son peu d'importance.

Dans une niche figure un cavalier.

Au 2e plan on voit une tête.

Ce fragment doit avoir appartenu à un grand monument, sur le devant on voit un homme dont il ne reste que le haut du corps et la main gauche tenant les papiers ou tablettes suspendus par deux cordons.

CÔTÉ DU BAS-RELIEF décrit d'autre part.

Homme en grand manteau à capuchon et *Himation*, descendant de l'épaule droite et remontant au dessus du bras gauche dont la main tient les tablettes suspendues à des cordons, tablettes de l'état civil ; sur le côté gauche se trouvent des dessins à fleurs ; le haut était, sans doute, surmonté d'un chapiteau.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.49×0.80×0.55

N° 44. — **Fragment d'un monument,** non photographié, vu son peu d'importance.

On remarque le milieu du corps d'un homme assis dans un fauteuil, les mains appuyées sur le rebord. Derrière lui un serviteur,sans doute, se tient debout.

C'est le n° 17 de Prat, 2e série, page 112 — mais à ce n° et page il donne l'explication d'un autre monument du musée qui est notre n° 68.

N° 45. — **Chapiteau corinthien,** non reproduit (N° 8, page 109 de Prat).

Voir la série des chapiteaux, bases de colonnes, etc., dans la salle III, pour se rendre compte de l'importance des monuments de l'Arlon romain.

N° 46. — **Petit autel,** trouvé derrière la maison Gérard, dans le rempart romain, en 1854. Au musée d'Arlon.

//////////
MARTI
CAMVLO
//L//LLIVS
SE//IVS
V////////M

Marti Camulo... L[e?]llius se (ri ?)us v(otum) [s(olvit) (libens)] m(erito) (1).

« A Mars Camulus,... Lellius Serius s'est acquitté de son vœu volontiers, à juste titre. »

N° 46bis. — **Patte et queue de monstre** (N° 54 de Prat), non reproduit en photogravure.

N° 47. — **Petite tombe romaine** formée d'une auge taillée dans un bloc de pierre, recouvert d'une simple dalle (non photographiée).

On a retrouvé plusieurs de ces tombes dans les environs de Heinsch et de Freylange (2) où existent également des vestiges d'habitations romaines.

On a reconstitué le mobilier de la tombe par l'urne cinéraire avec le produit de crémation.

C'est à la demande de M. E. Tandel, président de l'Institut archéologique, que l'administration communale de Heinsch a envoyé cette intéressante pierre au musée d'Arlon.

---

(1) N° 1 de Waltzing.
C. I. L. XIII 3980.

(2) Freylange n'a pas tout dit en fait d'antiquités romaines. En 1903, le commandant Petit, du 10e régiment de ligne (membre de notre société), a pratiqué des fouilles qui ont produit de nombreux tessons de poteries élégantes, dont des poteries sigillées. Il a découvert des fragments assez importants en bronze dont une épingle à cheveux, une fibule à ressort, un grand anneau d'attelage, d'autres anneaux de harnachement, un silex, un ornement de coffret avec dessins incrustés et une monnaie moyen bronze, très fruste, sur laquelle figure une tete de femme qui pourrait bien etre la tête de Faustine. Il a constaté la présence de dalles en marbre blanc et de nombreuses traces d'incendie.
L'Ardenne Belge-Romaine, p. Demarteau p. 165.

Pierre tombale ayant la forme d'un hémicycle, encastrée dans le mur du jardin d'une maison de la Grand'rue, dite maison Résibois, occupée aujourd'hui en partie par M. Toussaint, fabricant de meubles. Elle a été découverte vers 1800, près de l'ancienne église des Carmes.

ÉPITAPHE DE MARCELLINIA AFRA ET DE GRATINIUS ACCEPTUS,
SON MARI.



Cl. de M. Muller.

· D · M ·
MARCELLINIAE
AFRE · CONIVGI · DE
FVNCTE · G R A T I
N I V S · A C C E P T V S
ET · SIBI · VIVOS · FECIT

D(is) M(anibus). Marcelliniae Afr(a)e coniugi defunct(a)e Gratinius Acceptus et sibi vivos fecit (1).

« Aux dieux Mânes. A Marcellinia Afra, sa femme défunte, et à lui-même, Gratinius Acceptus a élevé ce monument de son vivant ».

C'est probablement la 2e pierre à inscription épigraphique que le magistrat d'Arlon a indiquée dans sa dissertation à propos de l'*ara lunae*, dans le fameux manuscrit.

(1) Waltzing. n° 6.
Roulez, Bull. de l'Acad. R. de Belg., an. 1842. p. 350.
C. I. L.. 4000.
Demarteau, B. I. A. L. 1904, 168.

On pénètre dans la Salle III par le fond, sous la 3e arcade, de sorte que les numéros du catalogue se suivent par 48, 49, 50 etc., jusqu'à 70 qui termine toute la série des monuments romains.

On remarquera dans cette salle des pierres non décrites dans le présent Guide pour le motif que le cadre de mon sujet ne devait comprendre que tout ce qui est romain ou supposé tel par mon prédécesseur, M. Prat.

Les autres pierres réunies en une rangée contre le mur se rapportent à diverses époques : 1° une colonne romane du XIIe siècle ; 2° un milieu de cintre avec les armoiries et la devise de Charles Quint, *Plus oultre* ; 3° une partie de pierre tombale de la famille Dassenoy ; 4° un petit tabernacle gothique du XIVe siècle ; 5° une pierre tombale aux armoiries des de Baillet de Hamal ; 6° une croix élevée par un d'Everlange de Witry ; 7° plusieurs dalles en schiste bleu enlevées du vieux cimetière pour empêcher leur destruction ; ces dalles appartiennent à des familles nobles ayant habité Arlon : les de Cassal de Bomal, le chevalier de Béta de Mauléon, les de Kempeneer et les Heringman ; 8° une piétà en marbre blanc provenant du cimetière et de l'ancienne chapelle de Waltzing ; 9° un bas-relief du XVIe siècle (renaissance) représentant le sacrifice d'Abraham ; 10° quelques pierres de fondation de la dite chapelle de Waltzing avec les initiales des noms des fondateurs.

Salle III.

N° 48. — Couronnement d'une tombe avec dessins non classiques.

Provenant des déblais des remparts près de la caserne (N° 4, page 100 de Prat).

Je pense que la niche indiquée par Prat a été creusée dans les derniers temps ; rien n'est régulier, au contraire, la niche en cintre coupe les feuilles d'une façon irrégulière. On remarque le dessin étrange du milieu non connu dans la sculpture architecturale.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.40×0.80×0.40

N° 49. — Frise représentant taureau marin. On distingue le chevelu entre les cornes, les pattes de devant sont transformées en nageoires, un cordon fait le tour du corps, une nageoire figure au milieu de ce corps lequel se termine en forme de queue de poisson enroulée.

Trouvée déblais des remparts du côté de la caserne. — Prat, n° 35.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.20×1.10×0.90

N°s 49 et 50.— Corniches d'entablement et frises groupées dans un ensemble sans qu'elles aient des rapports entre elles.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

Pour la frise (taureau marin), voir n° 49. Pour la pierre du bas, voir n° 50.

N° 50. — Frise figurant un homme enfermé dans un cadre rectangulaire, les mains posées sur l'encadrement.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.60×1.15×0.70

Il semble être entraîné par un animal dont on voit la queue et que l'on peut ranger dans l'espèce bovine. La scène se passe dans un champ d'herbes ou de blés et s'explique difficilement.

Dessiné par Prat mais non décrit (1).

Décrit mais non déterminé par Roulez (2).

---

(1) Prat, Atlas 2e série.
(2) Roulez, Acad. R. de Belg. p. 682 n° V.

N° 51. — Chapiteau Corinthien composite, trouvé au pied des anciennes fortifications, en 1893, au Nord de la ville, maison Mombach, rue de Diekirch.

Dans les divers dessins donnés au mot *Columa* par Saglio et Daremberg,



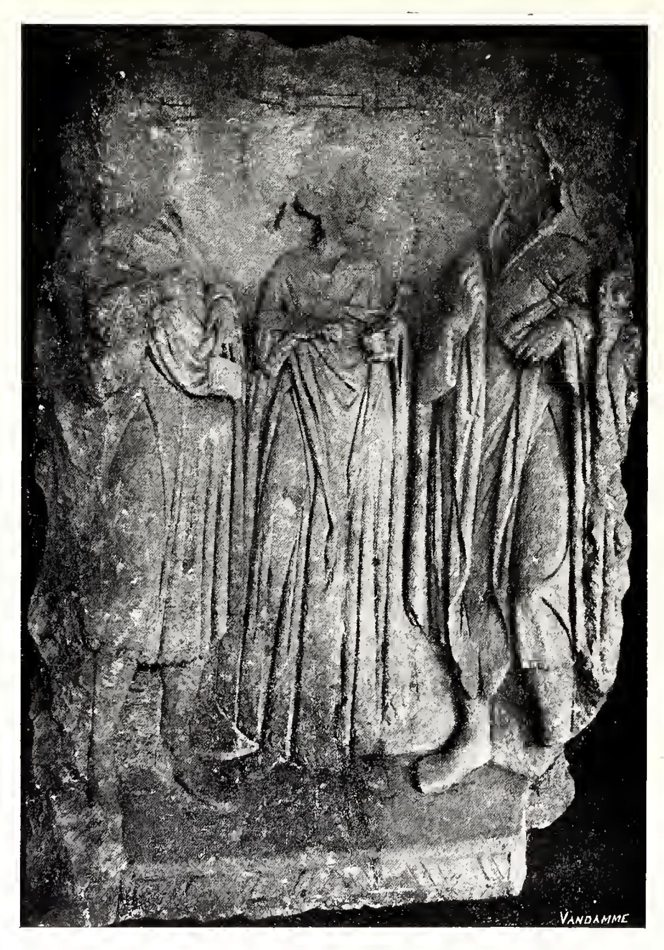
Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.60×0.50×0.30

celui qui se rapproche le plus du modèle ci-contre est le chapiteau composite des thermes de Caracalla (n° 1781), mais aucun n'est absolument conforme en style à celui-ci.

Ce chapiteau, non connu de l'auteur de l'histoire d'Arlon, a servi comme tant d'autres pierres anciennes qui jonchaient le sol de la ville, de soubassement aux fortifications du IVe siècle dont il existe encore des vestiges.

Il a été donné au musée par feu M. Mombach.

N° 52. — Pierre tombale à trois faces dont la principale représente une scène d'adieu (1). Une femme est placée entre deux hommes vêtus de la *paenula* avec capuchon. Elle tient de la main droite le mouchoir, de la main gauche le lacrymatoire ou plutôt une fiole à parfums ; l'homme de droite tient la main droite sur le cœur, dans la gauche il porte un rouleau et les tablettes de l'état civil.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.45×0.95×0.70

L'homme de gauche a un sac d'argent dans la main gauche et la main droite tient les plis du manteau.

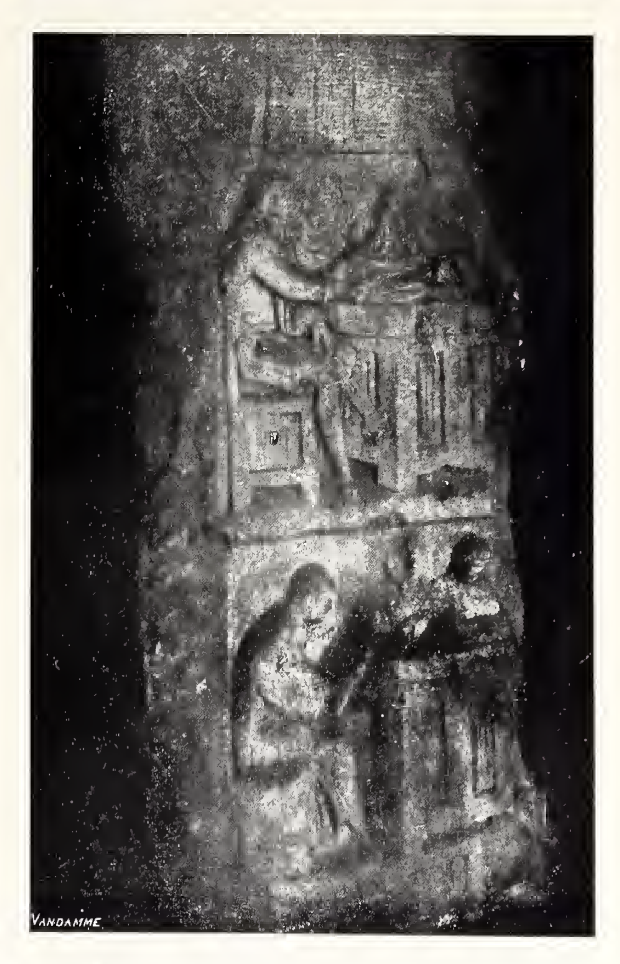
On remarque des franges au bas des vêtements, des dessins irréguliers sur le bas de la pierre, dessins non reproduits par Prat. Dans le haut se trouvent trois cadres qui devaient porter des inscriptions. Sur le côté gauche on remarque des figurines nues en guise d'ornement.

On constate aussi que par un acte de vandalisme commis on ne sait à quelle

(1) Roulez, Bull. Acad. Belg. 1854, p. 686, n° IX.
Prat, n° 18, page 122.

époque, on a fait sauter chaque tête par un coup de pioche ; les traces des trois coups sont bien visibles.

Trouvée maison Gérard.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

CÔTÉ DROIT de la pierre décrite ci-contre.

Au premier plan figure la boutique d'un marchand de drap.

Un militaire à forte barbe portant vêtement avec capuchon (*paludamentum*), ceinturon et sabre (*parazonium*) dont la gaîne est placée entre les jambes et dont on remarque la bouterolle, est assis sur une chaise couverte d'un coussin. Une autre personne se trouve derrière lui.

Derrière le comptoir sur lequel le drap est déplié, se tient le marchand qui fait palper la qualité soyeuse du drap.

Dans le haut est suspendu un rayon chargé de marchandises.

Au second plan le caissier, vêtu d'une *toge* à larges manches, dresse sur les genoux une tablette et semble donner lecture de l'addition et des dépenses.

Deux personnes sont placées derrière le comptoir dans l'attente du résultat de l'addition ; l'argent est versé sur ce comptoir. Roulez (1) dit qu'il est impossible de reconnaître ces objets.

Il ne parle pas non plus des dessins en boucliers d'amazones.

Dans le bas du monument se trouvent des ornements non reproduits par Prat, formés au moyen de boucliers d'amazones, genre de dessin fréquemment employé pour la sculpture des bas-reliefs du musée d'Arlon.

Voir l'explication du n° 5.

Les exemples de scènes représentant des boutiques de marchands d'étoffes ne manquent pas ; on cite notamment celle d'une peinture du musée de Naples (2).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

(1) Roulez. Bull. Acad. de Belg., an. 1854, p. 687.
Demarteau, Bull. Inst. arch. Liége 1904, p. 156.

(2) N° 4920 de Saglio et D.

Côté gauche de la pierre décrite ci-contre.

Dans la partie du dessus un homme, portant vêtement à larges manches, est assis dans un cabriolet attelé d'un cheval; il tient le fouet de la main droite et de la main gauche les rênes, l'attelage passe près d'un arbre dont on remarque deux larges fleurs.

Roulez mentionne deux chevaux, je n'en vois qu'un et quatre pieds.

Dans le bas un homme, l'*asinarius* (1), valet de ferme, portant vêtement à capuchon, porte le fouet de la main droite ; il fait avancer deux ânes ou mules attelés à un chariot chargé de marchandises ; les ânes ou mulets (?) avancent péniblement ; au dessus du cou se trouve un ornement terminé par une boule placée sur le licol.

Prat (2) y voit un berger qui fait paître des moutons.

Tous ces dessins, pris dans leur ensemble, indiquent qu'il s'agit d'un monument funéraire élevé à la mémoire d'un marchand de draps.

Les monuments de l'espèce existant au musée, sont tous dans le même ordre d'idées : Ils représentent d'abord les principaux intéressés, dans la scène d'adieu, puis, dans les côtés, des fonctions en rapport avec leur état.

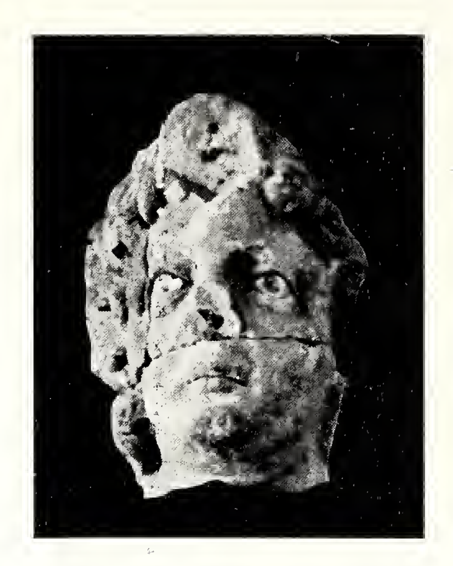
En général, le cabriolet, *Cisium* (voir le n° 37), dans lequel le commerçant est assis et fait ses voyages pour se livrer au négoce, est significatif et chaque fois reproduit sur ce genre de monument. Le marchand est penché en avant, assis dans une voiture légère, il lève le fouet pour activer la marche du cheval.

C'est aussi de cette façon que l'on représente le *Veredarius*, messager du Gouvernement qui portait les dépêches publiques dans une légère cariole trainée par des chevaux rapides (*veredi*). L'exemple donné par Rich est tiré d'un des bas-reliefs du monument d'Igel.

N° 53. — **Tête de statue** ancienne, en pierre, trouvée à Useldange et déposée dans le jardin de la maison Résibois à Arlon, faubourg de Neufchâteau. Cette tête colossale est entrée au musée en 1886 comme don de M. Eugène Fribourg.

(1) Rich. Chargé de conduire et de soigner les ânes appartenant à la ferme.

(2) Prat, n° 18, page 114.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.50×0.45×0.35

(Voir ma description à propos de *l'ara lunae*, n° 16) (1).

Dans le cas où son origine romaine ne laisserait aucun doute, on pourrait la prendre pour Pomone qui avait un temple à Rome.

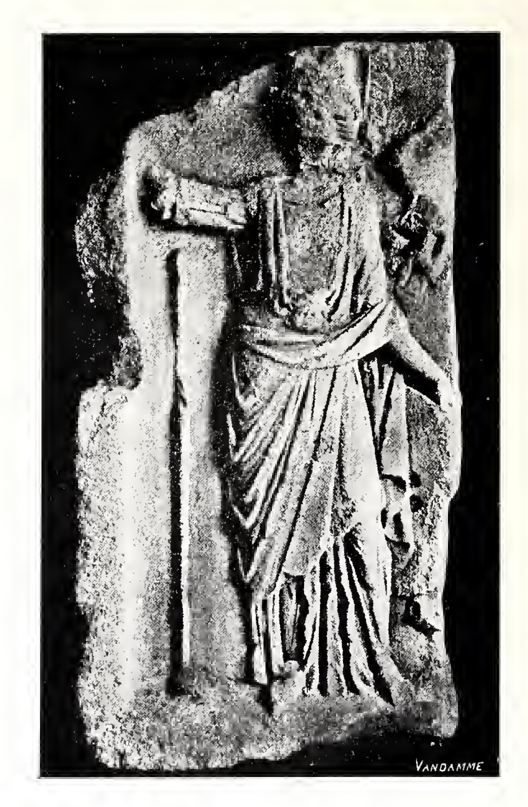
Au musée de Florence existe une statue de marbre antique qui nous la montre couronnée de corymbes. Un pan de sa robe est rempli de fruits.

Ici elle a des pommes et des fleurs dans les cheveux. On remarque que la tête est en plusieurs morceaux et a déjà été réparée.

N° 54. — Minerve avec casque à plumes, bouclier, lance, vêtue du *chiton* avec demi-manches et *himation* couvrant le bas ; au milieu du corps en guise de boucle du ceinturon, se trouve la tête de la gorgone.

Sur la gauche on remarque un corps et une patte d'oiseau sur un enrochement formant saillie, probablement la chouette, attribut de Minerve.

Trouvée marché au beurre, en face de la maison Reding.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.65×0.40×0.15

(1) Annales, année 1887, p. 338.

N° 55. — **Pierre formant couronnement d'un mausolée,** avec dessin triangulaire à feuilles d'Acanthe et imbrications supérieures.

Cette pierre a servi de couronnement à un mausolée dans le genre du monument funèbre d'Igel près de Trèves (hauteur 1.10, largeur 0.95 pour ce qui reste); elle a été trouvée vers le milieu de la Breck (ruelle du *pont* descendant de la Grand'-Place dans la Grand'rue à Arlon) (1).

Aux extrémités se trouvent deux génies représentant, celui de droite, l'hiver et celui de gauche, l'automne.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.95×1.10×0.60

Aux autres coins devaient se trouver des statuettes figurant le printemps et l'été, donc les quatre saisons.

Le génie de droite, représentant l'hiver, est coiffé du capuchon (*bardo cucullus*) attribué spécialement au Gaulois ; il porte un lapin dans ses bras croisés sur la poitrine.

On connait une pierre funéraire d'un *beneficiarius* sur laquelle se trouve un enfant portant un lapin (2). Les Grecs avaient du goût pour les lièvres et les lapins. Au fond d'une coupe du musée de Berlin on voit un lièvre tenu en laisse ; c'était le symbole de l'ardeur érotique : il était consacré à Venus.

(1) N° 28, page 120 de l'Atlas de Prat.
(2) Saglio et Darem., mot *beneficiarius*.

Sur la stèle d'Aumale on voit aussi un enfant tenant un lapin par les pattes de derrière (De Caumont, p. 515.)

Le génie de gauche du monument porte sur le bras droit dont l'extrémité manque, une grappe de raisin, la gauche est appuyée sur un panier ou crible en osier (*saccus vinarius*) (1) au travers duquel les anciens passaient leurs vins.

Cette figure caractérise évidemment l'automne.

Tous ces détails ont échappé à l'auteur de l'Histoire d'Arlon parce qu'il se trouvait en présence de dessins très mauvais, ne ressemblant que fort peu à l'original. C'est ainsi qu'il n'a pas remarqué le lapin et la grappe de raisin qui n'existent pas sur la reproduction de son atlas des monuments. Il n'est non plus pas question des quatre saisons que l'artiste a certainement voulu représenter.

Hettner donne aussi une figure du musée de Trèves avec un enfant portant des fruits dans les cheveux et dans un linge. Il pense que cet enfant représente une saison (2).

L'iconographie enseigne que, dès la plus haute antiquité, l'art produisit des images des différentes saisons et se plut à les associer à celles des Grâces. Sur les monuments antiques qui nous sont parvenus, les saisons sont représentées par des génies ailés caractérisés au moyen d'attributs spéciaux.

Les génies des saisons figurent dans le bas-relief d'un sarcophage antique du Vatican.

Au musée de Naples sont conservées diverses peintures découvertes à Pompéi et à Herculanum qui offrent des figures des saisons.

Généralement le printemps est représenté par des génies se couvrant de fleurs ; l'été par des scènes d'abondance de moissons ; l'automne par la cueillette des fruits, les raisins, les vendanges ; l'hiver par des génies faisant du feu, se blotissant autour d'un foyer et par des personnages encapuchonnés.

De même que sur le monument du musée d'Arlon, le lapin ou le lièvre se trouve souvent reproduit pour caractériser l'hiver et les saisons sont représentées par des génies. Dans les *Horae* (3), celle de l'hiver, en tête, s'avance avec un lièvre et un canard.

Notre monument a beaucoup d'analogie avec le n° 212 du musée de Trèves, lequel porte aux quatre coins des têtes d'enfants avec bonnets asiatiques. Il est de forme pyramidale et les imbrications sont désignées sous le nom de *Pinienschuppen*, écailles de cône de pin.

---

(1) Rich.
(2) Monuments romains du musée de Trèves, n° 92.
(3) 3878 de Saglio et D.

L'extrémité du monument de Trèves se termine par une pomme de pin. Ces couronnements se rencontrent parfois sur les pierres tombales de notre région (1).

Au musée d'Arlon existe une énorme pomme de pin, de taille à pouvoir servir au monument décrit ci-dessus (2), mais elle a été trouvée en face de l'ancienne maison Martha, rue des Capucins, en 1893, lors des travaux de terrassement exécutés pour l'installation de la distribution d'eau. Elle n'a donc rien de commun avec le monument trouvé rue de la Breck et une autre pomme de pin décrite par Prat d'après Wiltheim.

On sait que le pin chez les anciens était consacré à divers dieux : Cybèle, Artemis, Déméter, Pan, etc. Cet arbre joue un rôle dans plusieurs légendes et dans plusieurs cultes. Les prêtres de Cybèle portaient un thyrse terminé par une *pomme de pin* ornée de rubans (3).

Celui qui portait le thyrse est représenté dans une peinture de Pompéi avec un long baton dont la tête est formée d'une pomme de pin. Bacchus et ses adorateurs le tenaient dans la célébration de leurs rites.

On retrouve aussi les écailles de cône de pin (imbrications) sur un bas-relief découvert dans les fondations de l'Hôtel-Dieu de Paris. — Musée Carnavalet (4).

Sur un bas-relief du Louvre on voit une arabesque chorégraphique où des satyres portent le thyrse à pomme de pin.

Elle est restée en usage dans l'art héraldique ; la ville d'Augsbourg (Bavière) a comme meuble dans ses armoiries la pomme de pin sur un chapiteau de colonne.

N° 56. — Couronnement d'une tombe avec niche et deux rosaces aux extrémités, le milieu de la corniche est orné de feuilles de vigne. Sur les deux côtés il y a des rosaces dans un enroulement.

Trouvé en 1871, rue de la Caserne (non photographié).

Prat. page 109, n° 5.
Roulez, Acad. Roy. de Belgique, p. 681, n° 1.

---

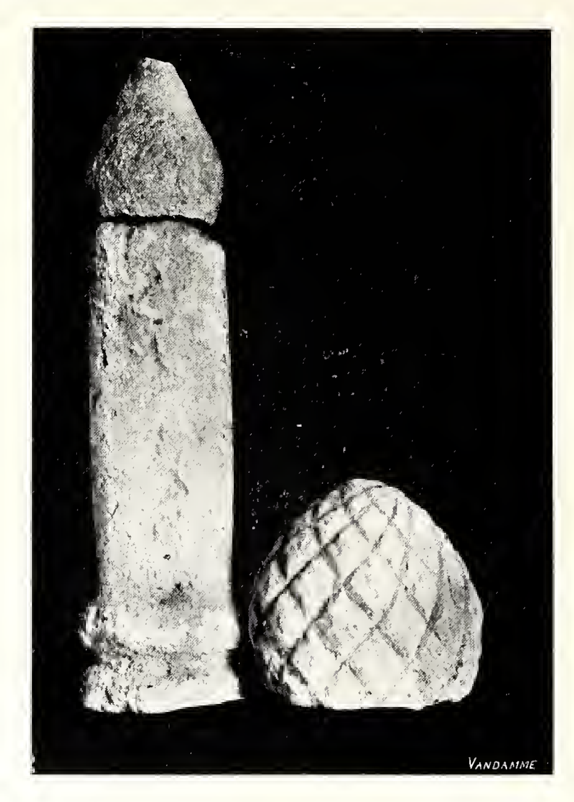
(1) Caumont, Abécéd., p. 525.
Wiltheim. 141, 251, 271.
Prat. 55, 28, 34, 36.
Hettner. 212, 213, 216, 217, 218.

(2) Sibenaler, Mélanges d'archéologie, année 1893, dans les Communes Luxembourgeoises.

(3) A. Rich, p. 643.

(4) S. Reinach, Guide du musée de Saint-Germain, n° 49.

N° 57. — Partie de colonne avec pomme de pin.



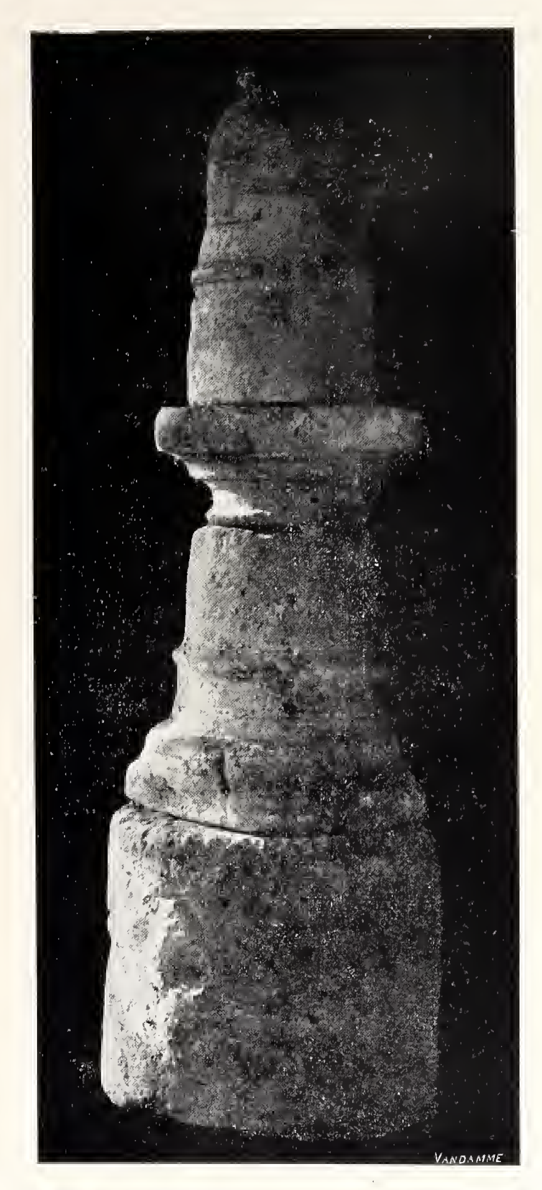
Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 1.10×0.25×0.25

Trouvée déblai des remparts, vis-à-vis de la Caserne (1).

L'autre pomme de pin a été trouvée en face de la maison Jungbluth (voir cliché n° 58).

Voir aussi l'explication du n° 55.

(1) Prat, page 110, n° 9.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 2.00×0.50×0.60

N°s 58, 59 et 60. — Fragments de colonnes de chapiteaux, etc., dont plusieurs proviennent d'un établissement romain près du viaduc de Sesselich, à la sortie du pont à droite (1).

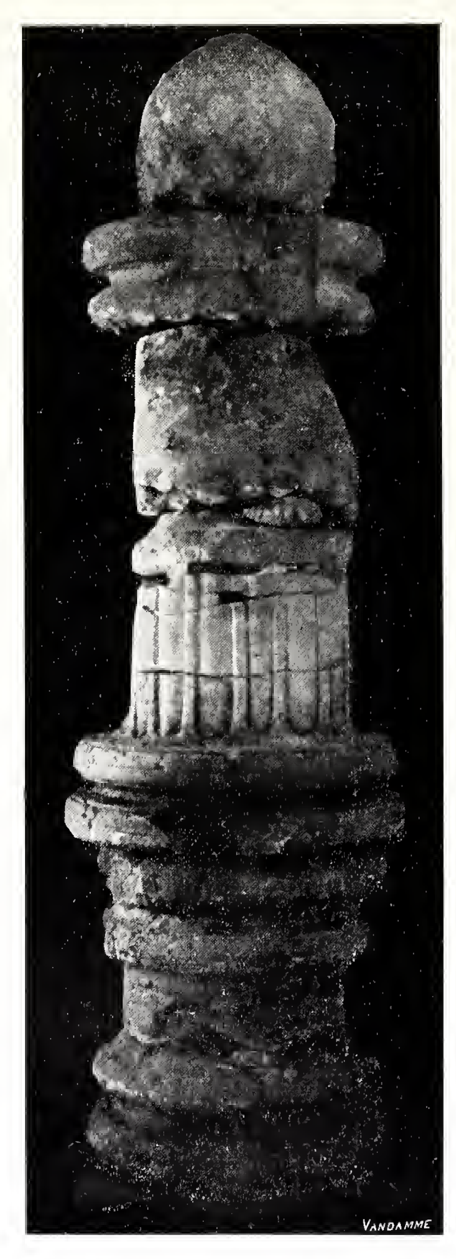
En déblayant un terrain appartenant à l'Etat pour y construire deux maisons à l'usage des piqueurs du chemin de fer, on a découvert des substructions diverses, bases de colonnes, chapiteaux, denticules, fragments de cordon, etc.

La forme de l'édifice est carrée, il y a un mur extérieur, à l'intérieur les bases des colonnes étaient encore à place, sur la gauche il y avait aussi un tronçon d'une voie romaine.

Il est assez difficile de classer exactement l'ordre des colonnes, les chapiteaux n'offrent pas les sculptures réellement caractéristiques. Les colonnes de l'établissement du viaduc de Sesselich paraissent être d'ordre Attique ; cet ordre indiquerait aussi la haute antiquité des substructions dont il s'agit. L'ordre *Ionique* ne doit pas être écarté à raison des denticules provenant de la corniche d'entablement.

L'excellent ouvrage de Saglio et Daremberg dit à propos de l'ordre Ionique que la base des colonnes est formée de deux tores séparés par une scotie, mais, contrairement au mode grec, le tore inférieur repose sur une plinthe ; les volutes du chapiteau sont reliées entre elles par une face que terminent des

(1) Notice de M. Sibenaler, annales de 1896, VII.



Cl. de M. Sibenaler. 2,50×0,50×0,50

arêtes horizontales et *la corniche de l'entablement comporte presque toujours des denticules.*

Il y avait donc à l'endroit indiqué, un établissement avec colonnades, c'est-à-dire important.

L'opinion souvent émise par M. G. Kurth, professeur de l'Université de Liége, par M. Tandel et par moi, concernant l'emplacement de l'Arlon-Romain, avant les invasions barbares, dans le bas de la ville vers la gare, ou le chemin des vaches, et de l'ancien cimetière, se trouve une fois de plus confirmée.

On y a trouvé des moyens-bronzes et des grands-bronzes d'Auguste et d'Antonin, de Faustine, de Néron ; ces trouvailles ajoutent des dates aux objets recueillis.

D'autre part, des débris de tuiles, d'ardoises, de poteries et notamment un fragment de vase dédié à Mercure, DEO MERCVRIO (1), forment aussi des documents à l'appui de la thèse émise.

Il est aussi probable que la gare actuelle, formée en grande partie de terres amenées, couvre de nombreux vestiges de la dite époque.

Je pense également qu'en face des maisons des piqueurs du chemin de fer, dans la prairie Richard-Tesch, se trouvent d'autres vestiges qu'il serait utile de fouiller. Un simple coup d'œil suffit pour se convaincre que certaines formations de terrain ne sont pas naturelles et doivent avoir été modifiées par la main de l'homme.

---

(1) Sibenaler, an. 1892, p. 661 et 31 de 1895.
Schuermans, Westdeutsche Zeitschrift, p. 15, 1896. — Birnbaum, annales 1900, p. 52.
Corpus I. Lat., I, 43-50.
Waltzing, Musée belge, janvier 1904, Orolaunum vicus, p. 31.

Ces détails sont donnés pour les archéologues de l'avenir — afin de faciliter leurs recherches.

Les fragments de colonnes du musée d'Arlon sont généralement d'ordre Dorique ; selon Vitruve, ceux qui employèrent cet ordre les premiers, mesurèrent le pied d'un homme et trouvant qu'il était la 6e partie de la hauteur du corps, ils appliquèrent à leurs colonnes cette proportion, quelque fût le diamètre de la colonne à son pied ; ils donnèrent à la tige, y compris le chapiteau, une hauteur égale à six fois ce diamètre.

Les Romains firent subir au Dorique de notables altérations, l'ordre gagna en élancement mais perdit en force et en majesté, sa forme cessa d'être pyramidale. Le chapiteau fut surtout modifié : l'échine et le tailloir devinrent moins saillants, la hauteur de l'entablement fut diminuée. Les triglyphes se multiplièrent entre les entre-colonnements. La corniche reçut une cymaise, un larmier et même des denticules. Toutes choses que l'on peut constater sur nos restants de colonnes, de chapiteaux et de corniches d'entablement. Enfin on lui donna le tiers de la hauteur de l'entablement, au lieu du cinquième, et on réduisit en proportion inverse la dimension de l'architrave.

N° 61. — Ara d'Amberloup ou socle de statue à quatre divinités (Viergötter-postament d'aprés Hettner) (1).

Minerve en tunique et cuirasse, tient la lance de la main droite, de la main gauche elle s'appuie sur le grand bouclier ; dans le coin supérieur de gauche se trouve la chouette, un de ses attributs (2).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.70×0.45×0.45

Sur ces autels ou socles on voit généralement *Hercule*, qui purgea la terre des monstres qui la rendaient inhabitable ; c'est l'image de la lutte qui partout dut précéder les paisibles travaux de l'agriculture et du commerce. *Cybèle*, c'est l'agriculture fécondant le sein de la terre par le travail. *Apollon*, c'est le culte des arts et de la musique qui charment les sociétés civilisées. *Pallas*, c'est le génie de la science qui vivifie et la prévoyance armée qui veille pour protéger la civilisation contre la barbarie. *Mercure* personnifie le commerce et l'industrie qui enrichissent les nations (3).

---

(1) Hettner, monuments rom., n° 41.

(2) Voir l'intéressante description de De Caumont, p. 251.

(3) Voir les nos 1, 2, 3 du catalogue du Musée de Bruxelles par F. Cumont.

JUNON SOSPITA. — Une des quatre faces de l'ara d'Amberloup dont l'original se trouve au musée archéologique de Luxembourg (Caserne du St-Esprit). Le fac-simile est reproduit en plâtre au musée d'Arlon.

Junon tenant de la main droite un serpent. De la main gauche elle semble porter un flambeau.

Il y a lieu de faire un certain rapprochement entre le dessin de cette pierre et celui de l'autel payen de Latour où on trouve le serpent comme symbole de la prudence (1).

Cependant cet attribut est généralement donné à Minerve et parfois à Junon.

Dans ce cas elle prend le nom de *Juno Sospita* (2); on retrouve Junon avec le serpent sur des monnaies étrusques. On la voit sur des monnaies de la *gens Procilia* (3) avec un serpent qui se dresse devant elle. Ce serpent avait sa légende : il était le gardien du temple et chaque année une jeune fille lui offrait des gâteaux. Quand il y goûtait, c'était une preuve que la jeune fille était pure ; dans le cas contraire, les suppositions les plus fâcheuses étaient permises sur sa vertu : de plus, l'année menaçait d'être une année de stérilité. D'autres monnaies mettent l'image du serpent sur le bouclier. Le titre complet des inscriptions est : JUNO SOSPITA MATER REGINA (4).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.70×0.45×0.45

Le flambeau qu'elle tient de la main gauche figure sur un autel du musée de Trèves où Junon vide la *Patera* sur un *Thymiaterion* enflammé (5).

---

(1) Les autels payens christianisés des églises de Latour, de Wolkrange et de Villers-sur-Semois. par M. J.-B. Sibenaler. Bulletin de la Commission Royale des monuments, année 1899, page 115.

(2) Saglio et Daremberg.

(3) Cohen, médailles consul.
Babelon op. cir. II 386 1 et 2.

(4) Corpus Inst. lat. XIV 2088, 2090, 2091.

(5) Hettner, mon. rom., n· 42.

UN DES CÔTÉS de l'ara d'Amberloup : Mercure avec chapeau ailé, tenant le caducée de la main gauche et déposant de la main droite une bourse sur un petit autel placé à côté de lui.

Sur l'ara de Virton Cérès sacrifie sur un petit autel (Voir le n° 62).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler 0.70×0.45×0.45

Au musée de Trèves, Mercure est présenté de la même façon, sauf l'autel (1).

Au musée du Louvre il est également dans la même attitude; caducée de la main gauche, bourse de la main droite, chapeau ailé. C'est l'Hermes Grec qui a été assimilé à plusieurs divinités étrangères, au dieu égyptien Thoth, au Mercure des Romains et au Mercure Gaulois.

(1) Hettner, mon. rom., n° 27-31.

Hercule sacrifiant près d'un petit autel, côté de l'*ara* d'Amberloup : Hercule nu, de haute stature, s'appuyant de la main gauche sur la massue, la peau du lion de Nemée jetée sur son épaule gauche, de la main droite il tient un



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.70×0.45×0.45

vase contenant le sang des libations qu'il verse sur un petit autel (*ara*) qui se trouve sur la droite du monument. Il sacrifie ainsi lui-même sur un autel.

Certains archéologues concluent que ces pierres, très répandues dans la Gaule, appartiennent aussi à des tombes.

N° **62**. — **Ara de Virton** (1), **Hercule,** puis **Minerve** et **Cérès** (socle à quatre divinités selon certains auteurs). Hercule (2) avec la peau du lion de Némée et la massue ; côté très fruste.



Cette pierre a été trouvée, en 1897, au lieu dit *Plain fays*, le long de la route d'Ethe à Virton, dans le flanc de la montagne. Elle occupait son emplacement primitif, et avait simplement été renversée ; les restants de substructions existent encore.

Une source très abondante et intarissable sort de terre à quelques mètres de là et coule en bas de la montagne ; elle est appelée fontaine de *Jean Leblanc* et va rejoindre la Haute Vire qui vient d'Ethe, de Belmont et de Pierrard.

(1) Sibenaler, Annales de 1897, p. 204.

(2) De Caumont, p. 252.

On n'a jamais signalé de trouvaille archéologique de ce côté de Virton, c'est surtout vers St-Mard, où se trouve la cité Romaine de Mageroux, que l'on rencontre des vestiges anciens (1).



MINERVE tenant la lance de la main droite, la gauche appuyée sur le bouclier. Elle porte une longue tunique et au milieu du corps figure une tête de Gorgone en guise de boucle de ceinturon.

Le monument est en grès de Virton, très fruste dans son [ensemble. Sur la quatrième face il y avait aussi un sujet mais on ne distingue plus que la forme

(1) G. Kurth, annales de 1885.

des jambes. Cette face était à peine recouverte de terre, la charrue a enlevé à la longue les parties saillantes.

Les statues d'Athéna (Minerve) des Musées du Louvre, de Turin et de Naples portent toutes sur la poitrine la tète de la Gorgone, aucune ne la porte à la ceinture. Athéna, d'abord divinité des Grecs, est devenue la Minerve des Romains.



Cérès avec *Chiton* et *himation* descendant de la tête et entourant le corps ; elle tient un sceptre ou un rouleau de papiers de la main gauche, la main droite tient la *patera* qu'elle incline vers un petit autel sur la droite.

Au musée de Trèves (1) se trouvent plusieurs socles à quatre divinités sur lesquels est représenté un petit autel.

A la vue de ces petits autels on serait tenté de croire que la plupart de ces pierres ont servi de socles à de véritables autels. On les classe néanmoins comme socles de statues à Jupiter.

N° 63. — **Cul de lampe avec Griffon,** trouvé rue des Capucins à Arlon (2).



Cl. de M. Sibenaler. 0.60×0.40×0.35

Cette pierre classée par Prat dans les monuments *romains* est de style *roman* et date plutôt du XII[e] siècle ; elle a servi de cul de lampe pour recevoir des cordons de voûte d'une église romane.

On constate la présence de ces sujets dans les églises de la fin du XII[e] et du commencement du XIII[e] siècle.

N° 64. — **Satyre avec pedum.** — Homme avec tête et haut du corps bien



0.90×1.00×0.70

(1) Hettner, mon. rom., n° 37, 40.
(2) Prat. hist. d'Arlon, n° 12*ter*.

conservés ; du côté droit il porte le *pedum* employé également par les bergers en guise de houlette, mais les artistes le donnent souvent aux satyres (1).

Roulez (2) y reconnaît un faune et mentionne aussi le *pedum*.

Une autre scène devait se dérouler au-dessus de la pierre dont il s'agit, on y remarque un pied.

Trouvé déblais des remparts, près de la Caserne.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

N° 64^{b}. — **Pierre** posée en guise de socle à la précédente, vu son peu d'importance. Il ne reste que le milieu du haut du corps. Les proportions indiquent un monument de grande allure (3).

Trouvée déblais des remparts, près de la Caserne.

---

(1) N° 32 de Prat.
(2) Roulez, Bull. Acad. de Belg., an. 1854, p. 688, n° X.
(3) N° 26 de Prat.

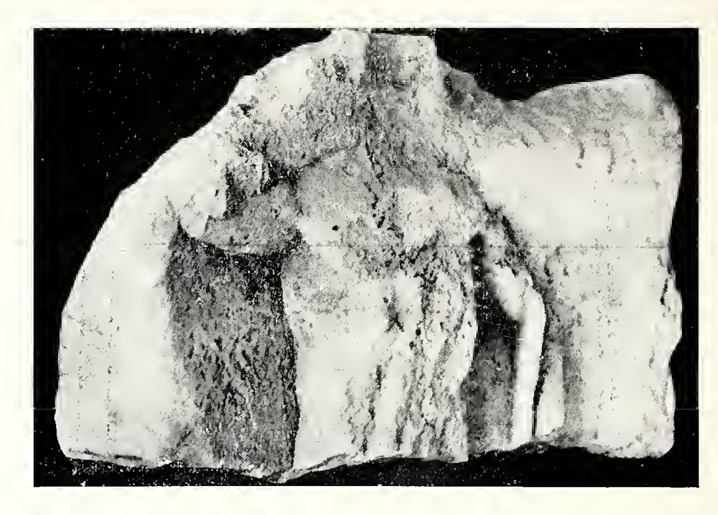
N° 65. — Torse nu d'une fortune. On remarque vers la droite une grande feuille d'acanthe intaillée, sans relief, sous laquelle se trouve une corne d'abondance ? Sur le côté droit existe un personnage tenant la main sur un glaive suspendu à sa ceinture. Vers la gauche on constate l'énorme développement des muscles du bras gauche dont il reste une partie. L'ensemble indique un monument de grande allure. L'excès de relief a été réduit par de grands coups de pique pour faire entrer la pierre dans les assises d'une construction, probablement des remparts. On ne possède aucun renseignement sur cette pierre ni sur son origine.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler — 0.75×1.00×0.35

Ces grands coups de pique se trouvent sur d'autres monuments du musée ; ils ont été donnés lors de l'élévation des fortifications de la ville au moment de l'invasion des barbares. Tout cela semble avoir été fait à la hâte sous les menaces d'envahissement de l'ennemi. Certains auteurs ont voulu voir dans l'emploi des pierres tombales une espèce de culte pour les morts, pour les soustraire aux actes de vandalisme de l'envahisseur. Dans ces conditions, on n'aurait pas endommagé les figures principales par un grossier rentaillage. Cette hypothèse tombe ainsi à faux.

N° 66. — Torse d'un satyre avec pedum.
Provenance inconnue. Non décrit par Prat.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.50×0.90×0.30

N° 67. — Monument funéraire à trois faces portant sur un cadre supporté par une petite colonne l'invocation aux dieux mânes D M (*Dis manibus*) en lettres élégantes rappelant la belle époque (1).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

(1) N° 17 de Waltzing.
N° 20 de Prat.

A droite se trouve une femme avec voile au dessus de la tête, *flammeum* (1), voile nuptial porté par une fiancée romaine. De la main droite elle tient l'anneau, *annulus*, qu'elle montre et qui indique l'alliance. De la main gauche elle porte le coffret à bijoux, *arcula* (2). Au dessus de l'oreille on remarque une mèche de cheveux (accroche-cœur) qui est peinte en brun avec des lignes blanches. Le fond est peint en bleu comme les monuments de Neumagen qui sont au musée de Trèves.

L'homme est vêtu du grand manteau à capuchon, *paenula* (3) et de la main gauche il porte les tablettes de l'état-civil suspendues par deux cordons.

Dans le haut du monument se trouvent deux cadres pour inscriptions et un double voile drapé des deux côtés.

Au bord du côté gauche, on remarque en guise d'ornement, une figurine dans la position d'une danseuse, ornement souvent répété sur les monuments du musée (Voyez le n° 11).

Pierre trouvée dans les remparts d'Arlon, derrière la maison Gérard (4).



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.85×0.95×0.75

(1) Rich : (2) id. : (3) id.
(4) Roulez. Acad. de Belg., p. 682 du Bull. de 1854, n° VI.

CÔTÉ GAUCHE de la pierre décrite ci-contre.

Jeune homme en toge, *toga* (1), avec capuchon, tenant de la main droite un rouleau de papiers. Le bras gauche est couvert par les plis de la toge.

Le dessin ne va que jusqu'aux genoux.

Le morceau supérieur de droite qui manque au dessin de Prat a été retrouvé et placé selon notre cliché.

N° 68. — Bas-relief représentant un caissier (2) vidant un sac d'argent sur un comptoir. Il est assis sur une chaise fermée en-dessous, formant armoire. Sur le devant on remarque une petite porte avec clapette et gonds ; les pieds sont



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.70×0.85×0.55

(1) Rich. — N° 20 de Prat, 17 de Waltzing.

(2) Demarteau, Bull. Inst. Liége 1904, p. 154.

appuyés avec la pointe sur un petit banc, la mine paraît sereine et confiante, les cheveux sont bouclés. Devant le comptoir se trouve un personnage à mine patibulaire faisant une feinte de la main droite et cachant un bâton armé d'une pointe aiguë qu'il tient de la main gauche dans le but probable d'assassiner le caissier. Sur le comptoir se trouve comme une tablette soit un reçu ou une lettre.

Entre les figures on remarque que le fond était peint en bleu dans le genre des monuments de Neumagen existant au musée de Trèves.

C'est encore une preuve du polychromage des monuments romains comme il en existe plusieurs au musée d'Arlon.

Cette scène peut rappeler la fin tragique d'un financier de l'époque !

Le numéro 13 du musée provincial de Trèves (1) donne une scène du payement du fermage par de petits locataires à de gros propriétaires ; l'argent est aussi versé sur un comptoir, un receveur est occupé à l'empiler. Dans la description faite par M. Hettner, les receveurs sont désignés sous le nom d'employés de bureau (*Bureaubeamte*), d'autre part, on indique que le bas-relief était entièrement coloré, mais que le fond était peint en *bleu*, couleur que nous retrouvons sur notre monument.

Il est évident que l'on ne pourrait se montrer trop affirmatif dans l'appréciation de ce sujet et il vient immédiatement à l'esprit que la scène pourrait aussi représenter un fermier élevant des protestations violentes au sujet du taux de son fermage ou du compte de l'argent qu'il vient d'apporter et contre lequel un reçu est posé sur le comptoir.

D'autre part, on pourrait croire que c'est un contribuable qui vient payer ses impositions, mais alors c'est lui qui verserait l'argent sur le comptoir et non le receveur (2).

Trouvé maison Gérard (3).

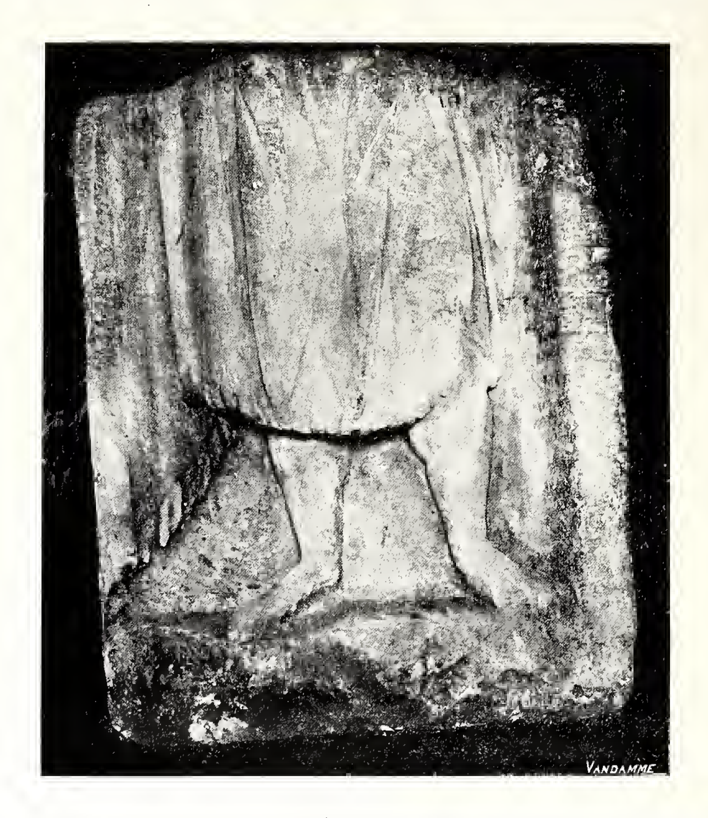
Wiltheim donne plusieurs sujets de l'espèce, son nº 8 (4) représente deux personnes derrière un comptoir, l'une d'elles verse un sac d'argent, le receveur tient le livre ouvert. Au nº 9 même scène, le caissier lit un écrit, un homme se trouve derrière le comptoir, l'argent est versé.

CÔTÉ DROIT de la pierre décrite ci-contre. Partie inférieure à la naissance du corps d'un homme avec vêtement orné de franges au bas et se terminant au dessous des genoux.

---

(1) Hettner, Guide illustré du Musée de Trèves.
(2) Roulez. Bull. Acad. R. de Belg., nº 4.
(3) Prat nº 17, p. 112.
(4) Neyen, pl. 3, Prat 2e, 1re pl. 1, nº 9.

A droite pend une draperie qui ne peut faire partie du vêtement, au bas il y a de très grosses franges et l'ensemble doit figurer un rideau (*velum*) (1).



Sur plusieurs monuments du musée d'Arlon se trouvent des personnes avec des vêtements frangés.

N° 69. — **Frise décorative** dont la base du dessin est formée de boucliers d'amazones reliés entre eux par de grandes feuilles.

On doit faire ici une remarque très importante au sujet des ornements à boucliers d'amazones : Alors que nos monuments ont, à bien des égards, des rapports avec ceux du musée de Trèves, on ne trouve pas sur ceux-ci ce genre d'ornements qui décorent une quantité de nos objets (voyez les n°s 5, 18, etc.). On dirait que cette façon d'orner les dessins de nos pierres était absolument ignorée de nos voisins d'aujourd'hui et de nos compatriotes, les Tréviriens de l'époque romaine.

A quoi attribuer la profusion de ce dessin chez nous et son absence totale à Trèves ?

(1) A. Rich.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0.45×1.15×0.30

Selon moi, à une origine plus reculée de nos monuments qui revêtent en général un caractère gallo-romain. Bien que le bouclier gaulois n'aie aucun rapport avec la dimension et la forme de celui des amazones, il est établi que ce dernier remonte à une haute antiquité ; il était surtout en usage chez les Grecs et chez les Romains, on le décrit sous le nom de *pella*, espèce de bouclier en forme de croissant. Les poètes représentent les amazones armées d'un léger bouclier échancré vers le haut (*lunata pella*).

On retrouve le dessin dans Neyen (1); d'après Wiltheim, on dirait même que c'est le morceau après la cassure.

N° 70. — Chimère ou tête fantastique d'un animal genre bouc, dont le corps se termine en écailles de poisson.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 0,25×0,55×0,40

(1) Neyen, Lux. rom. de Wiltheim A. Voir n° 65, pl. 26.

Devant la tête se trouve une amphore à doubles anses.

Dans le bas il y a des dessins dont je n'ai pas trouvé d'exemple dans l'architecture romaine à moins d'y voir des palmettes très simples (1).

Cette pierre était encastrée dans le mur donnant sur le jardin de la maison Crochet, rue de la Caserne ; elle a été trouvée lors de la construction de cette maison d'où je l'ai retirée pour la placer au musée.

Voyez le n° 42 du musée de Trèves représentant une amphore à deux anses chargée de fruits.

L'autel de Villers-sur-Semois (2), bien que n'existant pas encore au musée d'Arlon, mérite d'être mentionné afin de donner un aperçu général de l'usage de ces monuments dans les églises catholiques où on les retrouve le plus souvent sous le maître-autel.



Cl. de M. J.-B. Sibenaler.

(1) C'est l'avis de M. Acker, membre correspondant de la Commission Royale des monuments.

(2) Voir la notice de M. Dendal, Annales de la Société archéol. du Luxembourg, année 1888, p. 306. — Id. Demarteau, Bull. Inst. arch. Liège 1904, n° 167.

L'ara de Villers-sur-Semois a été plus respecté que ceux de Latour et de Wolkrange ; les divinités payennes sont parfaitement visibles aux quatre côtés et on peut, sans hésiter, les attribuer à Apollon, à Diane, à Minerve et à Hercule.

La pierre monolithe se trouve dans sa position naturelle, mais les statues ont été cassées à la naissance des jambes. Une grande dalle mesurant 1^{m}80 de longueur sert de table d'autel, mais cette dalle peut dater du VIe ou du VIIe siècle. Il reste environ une hauteur de 0^{m}80 du monument ancien et on peut en déduire proportionnellement qu'il pouvait avoir 1^{m}50 de hauteur sur 0^{m}72 de largeur.

Les autels de pierre sont très anciens. Déjà du temps de Constantin, ceux de la plupart des églises d'Occident étaient en pierre. Ils furent employés pour des raisons symboliques : Le Sauveur est appelé *la pierre angulaire* et l'apôtre dit de lui qu'il était la pierre : *Petra autem erat Christus* (1).

Au commencement du VIe siècle (517), le concile d'Epone prescrivit que tous les autels seraient de pierre. Mais je n'ai trouvé aucune prescription concernant l'emploi de pierres provenant d'idoles payennes pour servir de socle à la table d'autel. Dans celui de Villers-sur-Semois, il y a néanmoins une singulière coïncidence avec l'ordonnance de Saint-Félix, pape, mort en 274, qui prescrivait de dresser les autels au-dessus du tombeau d'un martyr. Les restes mortels du saint se plaçaient immédiatement sous l'autel. Si, par exception, il ne se trouvait pas de tombeau dans le lieu où l'on voulait bâtir une église, on allait chercher les reliques dans les cimetières sacrés pour les placer sous l'autel.

Apollon (2), dieu qui présidait aux beaux-arts et principalement à la poésie, tient de la main gauche une lyre, son attribut principal, ses cheveux droits tombent sur les épaules, la figure est arrondie à force de mutilations, les autres parties du corps sont aussi détériorées, la main droite est enlevée. On remarque au bras droit un bracelet fermé sur le devant.

A propos de mutilations de ces pierres, et plus particulièrement de celles portant des divinités, un savant allemand, très érudit, m'a assuré qu'il existait dans plusieurs anciennes églises sur le Rhin, de vieilles pierres encastrées dans les murs extérieurs qui ont été longtemps et sont encore l'objet de lapidations de la part des enfants, qui leur lancent des pierres pour renoncer à Satan et à ses œuvres. Ce sont également des anciens autels dont il ne reste plus qu'une masse informe.

Il est probable que les pierres d'autel que je signale ont subi un sort analogue, mais moins rigoureux cependant, car les figures sont arrondies alors que les autres parties des statues sont parfois mieux conservées.

D'ailleurs, il ne faut pas aller bien loin pour constater l'existence de monuments romains à l'extérieur des murs d'églises ; à Arlon, notamment, à l'église

(1) Reusens. Éléments d'archéologie chretienne.

(2) Voir photographie en tête de cette notice, cl. de M. Sibenaler.

St-Martin, du côté de la Grand'Rue, on remarque une pierre sur laquelle deux personnages se tiennent debout et se serrent la main.

Ceux qui ont examiné l'autel de Villers-sur-Semois jusqu'à ce jour ont exprimé l'avis que le côté où figure Apollon pouvait seul être déterminé. C'est là une profonde erreur, car les quatre faces portent des sujets parfaitement reconnaissables.

Sur le côté droit, Diane, déesse de la chasse et des forêts, tient de la main droite un arc, la tête paraît diadémée d'un croissant en partie brisé, ce qui justifierait sa qualité de divinité lunaire.

Derrière l'autel se trouve Pallas avec le casque, la cuirasse, et on remarque au-dessus de l'épaule gauche l'emplacement de son attribut principal, la chouette.

Sur le côté gauche, Hercule, debout, coiffé et couvert des épaules par la peau du lion de Némée, dont il tient la queue entre le pouce et l'index de la main gauche. Selon que la mythologie le représente, il a la barbe et les cheveux crépus et la musculature du corps très développée.

L'autel de Villers-sur-Semois, malgré ses brisures, est certainement l'un des plus intéressants. Il témoigne une fois de plus, combien les premiers évangélisateurs des Gaules attachaient d'importance à l'établissement du culte du vrai Dieu sur les autels mêmes qui étaient consacrés aux dieux tant célestes qu'infernaux. Il semble aussi prouver qu'il ne s'agit pas de socles, mais bien d'autels, qui formaient avec le foyer tout ce que les anciens avaient de plus cher et défendaient avec le plus d'acharnement : *Pro aris et focis certare !*

Statuettes, bronzes, etc.

J'ai pensé que le visiteur s'intéresserait à l'existence de quelques bronzes du musée archéologique dont je donne ci-après l'explication.

Pour le bagage romain en général, on pourra consulter le Guide spécial publié par M. Birnbaum sous le titre « Les musées d'Arlon » (1).

A côté des statuettes apocryphes du musée d'Arlon, lesquelles sont rangées (pour mémoire) dans une vitrine particulière, il en existe d'autres absolument authentiques, rangées dans un compartiment spécial dont voici la description :



1 Cl. de M. J.-B. Sibenaler. 11

N° 1. — Statue en terre cuite représentant une femme assise dans un fauteuil

(1) Annales, année 1899. — En brochure chez Poncin, imp. à Arlon (en vente au musée).

à dossier, tenant les deux mains sur les genoux, dans une position d'attente ; dans le giron un petit animal (un chien ou un *singe* comme l'Epona du musée de Luxembourg), dresse des oreilles arrondies. La femme est vêtue d'une ample robe et coiffée avec bandeaux de cheveux sur le front.

N° 2. — Partie de statuette représentant une divinité égyptienne (voir le n° 2 du cliché ci-dessous).

N° 3. — Cérès ou fortune tenant une corne d'abondance et une patère.

N° 4. — Minerve portant casque et vêtement.



2 3 4 5 6 7 8 9 10

N° 5. — Mercure qui devait tenir de la main droite une bourse dont on voit encore la partie supérieure ; de la main gauche le caducée, attribut classique de Mercure. Il ressemble un peu au Mercure trouvé avec le trésor de Bernay.

N° 6. — Statuette assez grossière de Hercule, tenant levée de la main droite la massue et sur le bras gauche pend une partie de la peau du lion de Nemée. La jambe gauche jusqu'à hauteur du genou manque. Avec cette statuette on a trouvé des perles en agathe, à Izier (1), en 1892.

(1) Annales, année 1892, page 655.

N° 7.— Une statuette dont il n'existe que le bas du corps, au dessous du nombril.

N° 8. — Une statuette en bronze représentant Vulcain qui a l'air de forger sur le genou ?

N° 9. — Une statuette en bronze figurant un guerrier (Mars), qui a le bras droit levé et la main gauche appuyée sur la hanche, mais il ne ressemble en allure à aucun des types connus des musées de Florence, du Louvre et de Munich.

N° 10. — Pallas, avec casque ; la main droite manque mais la direction du bras marque qu'elle tenait une lance selon l'allure classique de cette déesse.

N° 11. — Femme assise, dans le genre du n° 1 mais d'une facture plus grossière (1).

Il s'agit de déesses-mères, en terre cuite, tenant sur leurs genoux un petit animal (chien) et d'autre part des fruits.

Statuettes genre ex-voto fabriquées parfois à l'occasion de la fécondité.

Sur un autel au musée de Cologne on voit trois déesses-mères avec des paniers de fruits sur les genoux portant l'inscription suivante :

MATRONIS

AFLIABUS

Des figurines dans ce genre sont signalées par De Caumont, pages 585 et 586 ; elles représentent une femme assise dans un fauteuil en nattes d'osier, allaitant un ou deux enfants ; il pense que ces figures étaient des ex-voto, soit pour les femmes désirant obtenir un heureux accouchement, ou reconnaissantes de ce qu'elles l'avaient obtenu, soit pour des mères qui allaitaient leurs enfants et qui offraient ces ex-voto à la déesse invoquée par elles dans cette circonstance.

Il existe au musée des fragments en grand nombre de figurines en terre blanche.

*
* *

(1) Voir le cliché de la page 121.



Fragment de bronze provenant de St-Mard (Virton), d'une statue grandeur naturelle, dans le genre de celle de Septime Sévère, acquise pour le musée de Bruxelles à la vente de la collection Somzée (1).

On remarque une partie du nez, de la bouche et du menton avec barbe.



Bout de clef en bronze.

Cet objet représente un chien, le gardien fidèle, ayant au cou un collier de chaînes à l'égal d'une des têtes de chien de Cerbère.

Trouvé à Grandcourt (Ruette). Don de M. Mohimont, de Virton.

(1) Don de M. Tandel, président de l'Inst. arch.

M. Loschké, professeur à l'université de Bonn, a fait une conférence sur quelques bronzes romains trouvés de ce côté des Alpes, notamment de trois anneaux de clefs dont l'un appartient au musée de Trèves, l'autre au musée de Metz et le 3e au musée de Bonn. Loschké attribue ces objets à des anneaux de clefs de coffre-fort ou de coffrets à objets précieux. Il en trouve la caractéristique dans les sujets qui y sont représentés : tête de sanglier, tête de Mercure.

Les Romains ont toujours considéré le chien comme gardien fidèle ; ils inscrivaient fréquemment sur leur porte CAVE CANEM (prends garde au chien), soit que le chien fût vivant, libre ou enchaîné, soit qu'il fût peint à fresque sur une muraille ou exécuté en terre cuite, en marbre ou en toute autre matière.

Addenda.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'histoire d'Arlon et tous les témoins oculaires qui ont vu notre ville, à diverses époques, à travers les siècles, sont d'accord sur un point, c'est que les débris du passé qui ont jonché son sol et ceux que l'on en a extraits sont d'origine romaine. Personne n'a jamais prétendu que ces débris ou seulement une partie d'entre eux aient eu une provenance étrangère, c'est-à-dire y aient été apportés du dehors. Cette unanimité des chroniqueurs et des voyageurs est précieuse, parce qu'elle atteste deux choses : la haute antiquité des vieilles pierres découvertes à Arlon et les goûts artistiques des ouvriers qui les ont taillées.

Si l'on tient compte des grandes dimensions de beaucoup de ces fragments, de la variété et de la richesse de leur décoration, on doit encore en déduire que l'agglomération urbaine, qui formait la cité arlonaise, au temps des Romains, se distinguait par le chiffre notable de ses habitants, par leur culture intellectuelle peu ordinaire et par leur degré élevé d'aisance matérielle. Ce que l'on peut affirmer aussi, sans crainte de se tromper, c'est que la population de l'Arlon romain devait vivre, depuis longtemps, dans un état de paix profonde et de tranquillité parfaite.

En effet, ce n'est que lorsque les hommes sont assurés du présent et ont pleine confiance dans l'avenir qu'ils songent à embellir leurs demeures, à orner les sépultures de leurs morts, à consacrer des temples majestueux à leur culte et, enfin, à bâtir des édifices publics proportionnés à l'importance numérique et à la fortune d'une localité.

Cette sécurité absolue et cette prospérité croissante, les peuples obéissant à Rome les ont connues pendant des siècles.

L'Orolaunum vicus était particulièrement favorisé sous ces rapports. Il était assis sur une de ces grandioses routes, dites voies romaines, que le génie colonisateur de Rome avait tracées pour relier entre eux les chefs-lieux politiques, administratifs et militaires des pays soumis à sa domination.

Les voies romaines étaient le siège d'une circulation incessante de piétons, de cavaliers et de chariots. Il avait donc fallu créer, sur leur parcours, de distance en distance, sous le nom de Vicus, des centres de ravitaillement pour les agents du Gouvernement, les trafiquants et les voyageurs en général. Ils y trouvaient des magasins publics et privés avec toutes les denrées et les marchandises nécessaires pour renouveler leurs approvisionnements. De plus, des relais de chevaux fournissaient des montures fraîches aux courriers officiels et des attelages de rechange aux particuliers. Les hôtelleries ne manquaient pas non plus pour héberger et nourrir tout ce monde.

L'*Orolaunum vicus* était plus privilégié que d'autres stations, à cause de sa situation topographique qui en faisait comme le nœud de communication et de jonction entre les villes romaines riches et populeuses de Reims, Tongres, Metz, Trèves et Cologne.

Arlon était le lieu de passage obligé pour quiconque voulait se rendre de l'un à l'autre de ces sièges capitaux de l'occupation romaine. C'est pendant cette ère de grande prospérité que ses habitants s'éparpillèrent tout autour et loin du noyau primitif de la Cité. Les plus opulents d'entre eux fondèrent alors, à des distances considérables, à trois et même à six kilomètres, à Hondelange par exemple, et à Lischert, des villas somptueuses dont on a mis au jour les soubassements, les installations de chauffage et de balnéation ainsi que les brillantes mosaïques.

Malheureusement, à la grandeur de l'Empire romain succédèrent sa décadence et sa chute finale. Les hordes de barbares, franchissant la barrière du Rhin, se précipitèrent à la curée.

Dans leurs passages successifs, tels que des torrents dévastateurs, elles saccagèrent, les uns après les autres, les monuments d'Arlon. On peut supposer aussi que, dans des moments d'affolement, les habitants eux-mêmes jetèrent bas quelques-uns d'entre eux pour se procurer de suite des matériaux de construction propres aux travaux de fortification, à l'aide desquels on essaya d'opposer une digue au flot sans cesse grossissant des envahisseurs.

D'une façon ou de l'autre, l'antique Vicus fut pour ainsi dire entièrement rasé et, sur ses ruines, se dressèrent les hautes murailles du Castellum romanum. Pour l'édifier, avec toute la rapidité que commandait l'imminence du danger, on entassa, pêle-mêle, sans mortier ni ciment, les blocs les plus lourds et les mieux équarris : fûts et chapiteaux de colonnes, entablements divers, sculptés ou non, stèles et tables funéraires. Sur ces bases cyclopéennes, montèrent les murs, les bastions et les tours de la nouvelle citadelle.

Le restant de ce qui fut l'Arlon monumental et architectural jonchа le terrain pendant de longs siècles, abandonné à la merci de tous les agents de destruction : intempéries atmosphériques et vandalisme des passants ignorants ou fanatiques.

Les derniers témoins oculaires qui contemplèrent ces épaves d'un passé glorieux furent les deux frères Wiltheim, en 1671.

Ils nous en ont laissé une description détaillée et des dessins qui nous en donnent une idée assez exacte.

Après leur visite, la dispersion définitive des débris commença. La comtesse Adèle avait déjà fait cadeau, au XII[e] siècle, à l'abbé Thierry de St-Hubert, d'une partie d'entre eux parmi lesquels figuraient surtout des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de frises ajourées, des corniches, des bustes et des statues qui furent emportées à St-Hubert, où on les utilisa pour bâtir la crypte de la célèbre collégiale.

Une autre part du butin prit le chemin de Luxembourg où elle fit la gloire du Palais princier du comte de Mansfeld et des magnifiques jardins au milieu desquels il était situé.

En 1604, le comte Ernest de Mansfeld légua, par testament, au Roi Philippe III son Palais de Clausen avec toutes ses œuvres d'art, notamment les trésors provenant des démolitions d'Arlon. Ceux-ci furent transportés en Espagne où ils servirent à la décoration des jardins de l'Escurial.

D'autres objets furent vendus aux enchères publiques et acquis, à des prix fort élevés pour l'époque, par des amateurs, entre autres par les comtes d'Ansembourg, dans la propriété seigneuriale desquels les curieux et les promeneurs ont pu les saluer pendant longtemps.

La plus minime fraction des œuvres d'art sorties des mains des ouvriers-artistes d'Arlon, sous le régime romain, est restée sur les lieux qui l'ont vue éclore. Elle figure encore aujourd'hui dans les salles de notre Musée. Celui-ci s'est, en outre, enrichi des trouvailles dues au hasard et des rares acquisitions que son maigre budget lui a permis de faire. Enfin, il a reçu les produits d'une sensationnelle découverte qui ne remonte pas à bien loin.

En 1854, un lambeau de la muraille d'enceinte du Castellum romain ayant menacé de tomber, on dut le démolir et on mit ainsi à nu ses massives fondations, au milieu desquelles on vit apparaître alors, à la stupéfaction générale, de gros blocs de pierres de taille couvertes de sculptures. On en retira tout ce que l'on put extraire sans trop de dangers d'éboulement total (maison Gérard, au centre de la Grand'rue, entre la Breck et la rue des Carmes). Mais on dût bientôt s'arrêter et se hâter de combler le vide avec une solide maçonnerie, de peur que les maisons de la rue du Marché au Beurre, auxquelles le mur romain servait de soutien, ne vinssent à s'affaisser (1).

En l'an de grâces 1854 et antérieurement, le goût des antiquités n'était pas encore généralement répandu comme de nos jours. Le public ne leur accordait

(1) Comme la maison Gérard, si souvent citée ici, est l'endroit où ont été faites les découvertes les plus importantes et où, peut-être, on pourra un jour renouveler les recherches, j'ai cru utile d'en bien préciser la topographie. Cette maison est située sur le côté gauche de la Grand'rue en allant vers la rue des Carmes qui monte à l'église des Capucins.

Elle est à 102 mètres du coin droit de la Breck, petite rue pour piétons qui monte au Vieux Marché, et à 48 mètres de l'angle de la maison Gilles au coin de la dite rue des Carmes. C'est surtout dans l'arrière bâtiment qu'on a trouvé le plus de monuments romains. Note de la Direction de l'Institut.

qu'une médiocre attention et les autorités elles-mêmes en étaient fort gênées. Que faire de ce cadeau dont on se serait très bien passé ? Où reléguer ces blocs encombrants ? Pour en débarrasser la voie publique, on ne trouva rien de mieux que de les entasser dans les caves de l'Hôtel du Gouvernement provincial. On les exhuma de là pour les enfouir dans les souterrains du nouveau Palais de Justice. Enfin — dernier avatar — elles furent remisées dans les sous-sols voûtés de l'Ecole primaire communale pour garçons.

Ensevelies dans une obscurité crépusculaire, les vieilles pierres contemporaines de nos plus lointains ancêtres et témoins de la splendeur de l'Arlon romain n'éveillèrent plus que la curiosité de quelques archéologues de profession. Le public les ignorait ou les dédaignait.

Elles seraient encore perdues dans ces sombres réduits, si l'Institut archéologique aidé par des amis dévoués et des admirateurs du passé de notre ville ne s'étaient mis en tête de les rendre à la lumière du grand jour, dont elles sont si dignes. Après bien des peines semées de déboires qui ne les rebutèrent pas, leurs efforts furent, enfin, couronnés de succès.

Grâce à l'appui dévoué qu'ils trouvèrent auprès de M. Ensch-Tesch, l'honorable Bourgmestre d'Arlon, et au zèle éclairé que ce magistrat déploya pour les seconder, grâce aussi aux dispositions bienveillantes de notre Conseil communal et au concours empressé de la Députation permanente du Conseil provincial qui ont rendu possible l'accord des pouvoirs intéressés dans la question, les vénérables restes de l'antiquité de notre cité ont été, finalement et pour toujours, installés dans un local digne de les abriter. Il convient de noter que ce local nous a été accordé par la ville d'Arlon, nullement à titre d'octroi gracieux, mais en échange d'autres concessions importantes auxquelles elle avait le plus grand intérêt, notamment pour permettre l'extension des classes de l'école primaire.

Nos monuments occupent, au rez-de-chaussée de l'Ecole communale des garçons, des salles vastes, bien aérées et parfaitement éclairées où les visiteurs peuvent les contempler sous toutes leurs faces et où les moindres détails de leurs ornements architecturaux, des inscriptions qui y sont gravées et des figures qui y sont sculptées sont très aisément reconnaissables.

Leur exposition en pleine lumière, qui fait ressortir et valoir leur fini et le cachet si artistique qui distingue la plupart d'entre eux, réjouit le cœur de tous ceux qui les ont vus tristement perdus dans la noire pénombre des souterrains.

Cette belle installation nous a inspiré l'idée de les reproduire par la photographie et par la photogravure, afin de mieux les faire connaître, non seulement aux habitants d'Arlon et de la Province de Luxembourg, mais encore à tous nos compatriotes pour lesquels ce sera une véritable révélation, et même aux étrangers. — Quand je dis nous, je comprends évidemment l'Institut archéologique tout entier.

Ils forment la matière de la brochure qui est soumise au jugement du public. Puisse-t-elle exciter l'intérêt de tous ceux pour qui l'art et l'archéologie

ne sont pas lettres closes ! Puisse-t-elle engager un plus grand nombre de savants, de simples curieux et de touristes à s'arrêter à Arlon pour y passer quelques heures dans notre musée des antiques !

Les hommes dévoués à qui la ville d'Arlon doit son musée romain n'aspirent pas à d'autre récompense.

Mais la tâche de l'archéologie doit-elle se limiter à cette vulgarisation par l'image et par la lettre imprimée ? Nous ne le pensons pas.

L'archéologie serait une science morte, si elle bornait son ambition à déchiffrer les inscriptions lapidaires et à en remplir les vides, si elle croyait sa mission accomplie, lorsqu'elle a rangé les restes des monuments de l'antiquité, tels qu'ils nous sont parvenus, dans un ordre parfait, suivant leur âge et leurs lieux de provenance.

L'archéologie, pour être au niveau du rôle qui lui a été attribué par ses fondateurs, doit savoir tirer des conclusions vivantes de l'examen des lignes architecturales et de l'étude des figures sculptées sur les pierres anciennes.

Or, les fragments extraits du territoire d'Arlon sont assez nombreux, assez bien conservés et d'assez grandes dimensions pour que l'on puisse espérer, sans trop présumer de la science de nos archéologues, qu'ils seront capables de reconstituer, avec eux, au moins un des bâtiments dont ils ont fait partie.

N'a-t-il pas suffi, à l'illustre Cuvier, de posséder quelques os pour restituer le squelette tout entier d'animaux ayant habité le globe terrestre à des époques géologiques fabuleusement éloignées de nous ?

En attendant, ne pourrait-on pas commencer par faire confectionner des mannequins en osier — comme cela se pratique dans quelques musées étrangers — et par les faire revêtir de costumes exactement calqués sur ceux que portent les personnages de toute sorte sculptés sur nos vieilles pierres ?

En revoyant ainsi, devant leurs yeux, leurs ancêtres romains debout, parmi ce que les siècles ont respecté des édifices qui leur ont été familiers et au milieu desquels ils ont vécu, les Arlonais d'aujourd'hui, sans nul doute, sentiraient encore grandir leur amour pour ces revenants d'il y a 1700 ou 1800 ans.

Ce serait le moment de leur rappeler qu'il y a encore une quantité de ces inestimables reliques cachées sous la terre que leurs pieds foulent tous les jours. Et alors, sans nul doute aussi, ils seraient, les premiers, tout disposés à ouvrir leurs bourses pour remplir des listes de souscription destinées à fournir les fonds nécessaires pour reprendre les fouilles, mais avec d'autres engins mécaniques et suivant une autre méthode que jusqu'à présent. Les recherches antérieures ont été trop superficielles, insuffisantes et inefficaces.

Si nos concitoyens prenaient cette initiative — et elle doit partir d'eux, de personne d'autre — le concours financier de la Commune, de la Province et de l'Etat ne leur ferait pas défaut.

Ces nouvelles fouilles aboutiraient à des découvertes extraordinaires. Car, incontestablement, le sous-sol d'Arlon, et principalement les substructions des murs de circonvallation du Castellum romain n'ont livré qu'une faible portion des trésors qu'ils cèlent dans leur sein et qui ne sont pas inférieurs à ceux dont la beauté artistique a excité les convoitises des moines de St-Hubert, des comtes de Mansfeld et d'Ansembourg et des rois d'Espagne eux-mêmes.

Actuellement, les travaux de déblai, de consolidation et de réfection seraient beaucoup moins pénibles, moins lents et moins onéreux, à cause des puissantes machines dont se servent nos ingénieurs et nos entrepreneurs. En tout cas, les dépenses seraient loin d'atteindre les chiffres fantaisistes que l'on a invoqués pour décourager certains hommes dévoués, lorsqu'ils parlaient de reprendre une œuvre que des craintes exagérées avaient, autrefois, fait suspendre beaucoup trop précipitamment.

Selon notre conviction profonde, on ne s'aventurerait pas trop loin en prédisant, qu'à coup sûr on retirerait, d'emplacements bien choisis et bien connus d'ailleurs, ici des sculptures et des motifs d'architecture, là des pierres monolithes unies, le tout formant une masse de matériaux de construction homogènes et en quantité suffisante pour rebâtir au moins un des monuments qui embellissaient Arlon, au Ier ou au IIe siècle de notre ère.

Quel triomphe si nous pouvions admirer, un jour, dressé fièrement sur une des places publiques de notre ville ou bien à son entrée, par exemple un arc romain entièrement refait à l'aide des pierres antiques trouvées sur les lieux et dont l'authenticité serait au-dessus de toute critique !

Est-ce une vaine utopie ? un château en Espagne ? un mirage dans le désert ? Non, n'est-ce pas ? puisque ce rêve, qui nous hante et nous ravit à la fois, a pris corps ailleurs.

A Aix-les-Bains, l'arc romain de Campanus, qui précède si majestueusement l'Etablissement thermal, n'y a pas toujours existé.

De même, à Ems, on a soigneusement récolté, pendant de longues années, et mis de côté les vieilles pierres d'origine romaine que le soc de la charrue ou le pic du mineur a mis à découvert dans la contrée. Lorsqu'on en a possédé une provision assez grande, on l'a fait servir à l'érection d'une tour sur le modèle d'autres tours romaines qui existent ailleurs. On lui a donné le nom du grand chancelier de l'empire, et la Bismarck's-Saüle, que l'on aperçoit de tous les points de la vallée de la Lahn, fait un effet décoratif superbe sur la hauteur où on l'a placée et d'où elle domine à la fois la ville d'Ems et le ravissant panorama dont la célèbre station balnéaire occupe le centre.

Quel inestimable fleuron on attacherait ainsi à la couronne de notre jolie ville, si pimpante, si intéressante et si pleine de vitalité ! Déjà elle a conquis le privilège d'attirer vers elle, pendant la saison d'été, une fraction, croissante d'année en année, du flot des touristes qui parcourent l'Europe centrale.

En dehors des pays neufs, tels que l'Amérique et l'Australasie, pourrait-on citer, ailleurs, beaucoup de localités qui ont été le foyer d'un aussi prodigieux développement qu'Arlon, pauvre bourgade, en 1830, perdue, attardée et somnolente dans son isolement, avec une population de 3283 habitants. Trois quarts de siècle après, le bourg insignifiant, que la constitution du royaume de Belgique a tiré de sa torpeur et de sa médiocrité, est devenu une belle ville de 10,894 âmes (au 1er janvier 1905), entourée de quartiers neufs et de constructions modernes, prospère, vivante et dotée, comme un des noyaux de l'exploitation du railway national, d'une circulation des plus animées et d'un mouvement d'affaires des plus enviables.

Sans contredit, la possession d'un arc Romain (1), vrai trait d'union symbolique entre la splendeur de l'Arlon romain et le magnifique essor de l'Arlon belge, équivaudrait, pour notre ville, à une incomparable attraction et deviendrait une nouvelle source de prospérité pour le commerce et pour toutes les branches de l'activité locale.

En clôturant ces pages, nous aimons à y inscrire, comme finale et comme réponse à toutes les objections que l'on pourra faire contre nos ambitieux projets, ces simples mots :

« VOULOIR, C'EST POUVOIR. »

---

(1) Voir les explications qui accompagnent la description du n° 15 du présent Guide.

ARLON. — Imprimerie et Lithographie F. BRUCK.